LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1e année - no 10 | Vendredi, le 12 octobre 1973 | 24 pages | 15 cents

Même si le conflit se réglait demain

"Les usines de Price fermeront cet hiver"

(Raymond Cormier)

KENOGAMI-- M. Raymond Cormier, chargé des relations publiques à la Compagnie Price, a confirmé la nouvelle parue dans la première édition du Quotidien, et a annoncé, hier au cours d'une conférence de presse, que les usines Price d'Alma et de Kénogami fermeraient leurs portes cet hiver, même si le conflit se réglait demain matin.

M. J.-A. Laperrière, surintendant à la préparation du bois en bille à l'usine d'Alma, a révélé pour sa part qu'il était nécessaire d'avoir 135,000 cordes de bois d'entreposées avant la fin d'octobre pour espérer que les usines fonctionnent tout l'hiver. Or, selon M. Laperrière, même si le conflit était réglé demain, les employés n'auraient pas le temps de préparer plus d'une quinzaine de milles cordes. "C'est mathématiquement certain, que les usines d'Alma devront fermer, quoi qu'il advienne pendant les mois de février, de mars et d'avril," de dire M. Laperrière.

A Kénogami, où le contexte est quelque peu différent, on a besoin de 114,000 cordes de bois pour que l'usine fonctionne pendant toute la saison hivernale. Mathématiquement, selon M. Rodolphe Koteles, surintendant à la production, il serait possible de garder l'usine en état de fonctionnement, mais dans la pratique, "l'usine devra fermer ses portes."

A Kénogami, on a actuellement 46,000 cordes d'entreposées. Même en supposant qu'avant les gelées, on ait le temps d'en préparer 20,000, ce ne sera pas suffisant pour suffire aux besoins de l'usine. A Alma, on discute actuellement de 37,000 cordes, soit pour une durée de 42 jours de travail.

"C'est du chantage"

(Henri Vachon)

M. Henri Vachon représentant de la CSN, qualifie cette nouvelle "de chantage" de la part de la Compagnie Price, en vue de démoraliser les travailleurs en grève depuis le 10 août dernier. "Il ne faut pas attacher beaucoup d'importance à cette nouvelle, qui s'inscrit dans la politique de chantage, parce qu'ils ne veulent pas négocier."

M. Vachon poursuit, en précisant que la Compagnie CIP doit se trouver dans la même situation que la compagnie Price, puisque ses usines sont également privées d'approvisionnement en bois, depuis le 23 juillet dernier. "La CIP n'a pas pour autant annoncée de fermetures pour les prochains mois."

Price ne négocie pas et la compagnie ne semble pas savoir pourquoi. Depuis vendredi dernier, nous attendons une réponse de la compagnie sur des offres de compromis et aucune communication ne nous est parvenue, a-t-il ajouté.

UNE MAIN CHARITABLE: Le premier ministre chinois Chou En-Lai place de la nourriture dans baguettes du premier ministre canadien Pierre Trudeau, à Pékin, hier. M. Trudeau présidait un banquet en son honneur.

Appel de Trudeau aux Grandes Puissances

PEKIN (AFP) - Le premier ministre canadien M. Pierre Trudeau, a lançé jeudi soir un appel aux grandes puissances pour qu'elles comprennent que la paix sur cette planète est indivisible, qu'un holocauste nucléaire est irréversible et que la sécurité repose dans l'abstention de toute agression.

Le premier ministre canadien, qui prenait la parole au cours du banquet offert en son honneur par le premier ministre M. Chou-en-Lai, a déclaré que le Canada croyait que l'entraide est une des meilleurs façons de prévenir les conflits".

"Nous comptons sur l'incontestable désir de paix et la bonne volonté dont sont animés la très grande majorité des peuples du monde" a-t-il poursuivi.

M. Trudeau a ensuite expliqué que la politique étrangère du Canada s'employait à éviter les tensions à renforcer les institutions de coopération internationale et à aider au développement économique des pays qui ont accédé récemment à l'indépendance.

Soulignant le fait que la Chine et le Canada occupent des territoires de grandeur équivalente, le premier ministre canadien a déclaré: "L'exigeante mission du gouvernement dans des pays aussi étendus que les nôtres et formés de divers groupes linguistiques, ràciaux et culturels, est de réaliser une unité fondée sur l'égalité, la dignité et le bien être de tous".

"Monsieur le premier ministre, nous avons l'assurance que nos deux pays ont acquis ce sens de l'unité. Nous sommes convaincus que l'identité nationale y est bien établie et nous sommes fiers de savoir qu'elle n'a pas été imposée de l'extérieur mais qu'elle est venue des citoyens eux-mêmes", a ajouté M. Trudeau.

Cependant a poursuivi le premier ministre canadien, bien que la Chine et le Canada aient des territoires de dimensions équivalentes, il n'en va pas de mêmequand il s'agit de population ou de puissance. C'est-à-dire que dans ses relations il n'en va pas de même quand il s'agit de populaiton ou de puissance. C'est-à-dire que dans ses relations avec vous, tout comme avecsespuissants et populeux voisins du sud et du nord et avec les autres pays, le Canada ne peut prétendre par la force obliger quiconque à respecter ses volontes, ses opinions ni même son indépendance".

M. Pierre Trudeau a conclu: "Le Canada, ses politiques et ses réalisations, ne commanderont le respect que s'ils sont dignes de respect. La force militaire ou économique n'y peuvent rien".

Entretien avec Chou En-Lai

Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a eu jeudi après-midi, pendant deux heures trois-quarts, de nouveaux entretiens avec le premier ministre M. Chou en-Lai.

M. Trudeau, qui effectue une visite officielle de sept jours en Chine, avait déjàrencontré, pendant une heure et demie, son homologue chinois, peu après son arrivée dans la capitale chinoise, mercredi.

Les entretiens de jeudi, qui se sont tenus dans la "résidense de l'ouest",où logele premier ministre canadien, ont porté essentiellement, a indiqué un porte-parole de la délégation canadienne, sur des questions de politique étrangère.

Le porte-parole s'est refusé à fournir de plus amples détails sur la teneur de ces entretiens.

Simultanément, les travaux de commissions se sont poursuivis et leurs premiers résultats se sont révélés positifs, a souligné le porte-parole.

Ces commissions étudient avec la partie chinoise des problèmes relatifs aux questions scientifiques, culturelles, économiques et commerciales.

Dans la matinée de jeudi, le premier ministre canadien avait visité, en compagnie de son épouse et des membres de sa délégation, un centre de culture physique de Pékin, où lui ont été présentées des démonstrations de boxe chinoise et de tir à l'arc.

ETUDE DES PLANS DE PENSION: Les ministres et leurs aides étudient le plan de pension du Canada avant de commencer la conférence des ministres du bien-être à Ottawa, hier. Les ministres faisant face à la caméra sont, de d. à g., René Brunell, Ont., Marc Lalonde, ministre fédéral et Claude Castonguay, Qué.

Les pensions indexées à la hausse du coût de la vie

OTTAWA (PC) — Les ministère canadiens de la Santé des provinces et du fédéral ont convenu d'indexer les pensions versées aux termes des Régimes de pensions du Canada et des rentes du Québec à la hausse du coût de la vie.

Les ministres ont en effet révélé à l'occasion d'une conférence de presse conjointe, à l'issue de la première journée des discussions, à Ottawa, hier, que cela signifie que les prestations de retraite ne seront plus assujetties aux effets corrosifs des augmentations du coût de la vie.

Cela signifie en outre, selon le ministre canadien de la Santé, M. Marc Lalonde, qui parlait au nom de ses homologues, que les pensions et les taux de cotisation à verser aux caisses des deux régimes seront fondés sur une proportion plus importante des gains des cotisants.

Ainsi, en 1974, le taux de cotisation sera basé sur un régime de gain de $6,600, alors qu'il était de $5,600 et $5,900, cette année, respectivement pour le fédéral et le Quebec.

Les proportions de gains seront majorées à raison de 12 et demi pour cent par an, jusqu'à ce qu'elles aient atteint la moyenne des gains des travailleurs canadiens selon l'indice des salaires et gages hebdomadaires dans le secteur industriel.

Le montant des gains exempts de cotisation sera de $700 et, par la suite, calculé à raison de 10 pour cent du plafond des gains admissibles.

Les cotisations seront donc perçues en 1974, sur une tranche de gains variant entre $700 et $6,600, ce qui signifie qu'en 1980, le maximum de gains admissibles aura été porté $5,600 à $13,000.

Par contre, la pension maximale de retraite aura été portée, au cours de la même période de $1,000 à plus de $3,000 en plus de la pension de vieillesse.

Les cotisations personnelles des employés augmenteront également de 10 pour cent annuellement à partir de $89. Dès 1974, cependant, l'augmentation sera portée à quelques $106, a révélé M. Lalonde.

L'accord prévoit que les employés dont le lieu de résidence passerait de la province de Québec à une autre province, ou l'inverse, ne seront plus soumis à des taux de cotisation différents, perçus sur le même niveau de gains.

En plus, à compter de 1974, les prestations de retraite seront versées à tout personne âgée de 65 ans quels que soient les revenus d'emploi qu'une telle personne puisse toucher.

Toutes ces modifications devront faire l'objet de législations au cours de la reprise de la session d'automne, a précisé M. Lalonde.

Selon un communiqué remis à la presse pour la circonstance, il y aurait d'autres modifications à apporter notamment en ce qui a trait à légalité des sexes, aux cotisations et prestations à l'intention des conjoints qui ne sont pas cotisants.

Il serait de plus nécessaires, selon les ministres de la Santé, de prévoir des dispositions au sujet de la retraite anticipée aux termes des deux régimes.

Les ministres poursuivront leurs discussions aujourd'hui, sur les augmentations des aliocations familiales.

ACTUALITE EN BREF

Trois médecins se partagent le prix Nobel de la médecine

(Page 2)

SPORTS

Les Orioles impuissants devant les offrandes de Hunter

(Page 13)

SOMMAIRE

-Arts et spectacles	8
-Annonces classées	22
-Bandes dessinées	20
-Cinéma	9
-Décès	23
-Entrecroisés	23
-Finance	16
-Famille	9
-Horoscope	21
-Mots Croisés	21
-Mots mystères	23
-Patron	9
-Sports	13 à 15
-Télévision	8

C'est la grève dans 50 magasins d'alimentation

C'est la grève générale sans une cinquantaine de magasins d'alimentation de la région, la plupart affiliés à Provigo. La décision de débrailler a été prise tôt ce matin par les travailleurs membres de la Fédération du Commerce (CSN), lesquels avaient été convoqués à une réunion générale tard hier soir, à l'hôtel Le Montagnais, à Chicoutimi.

Environ 300 des 325 syndiqués étaient présents pour prendre cette décision. Les membres du syndicat jouissaient du droit de grève depuis le huit octobre dernier. Ils ont décidé d'utiliser aujourd'hui ce moyen de pression parce que les négociations n'ont pas progressé.

MÉTÉO

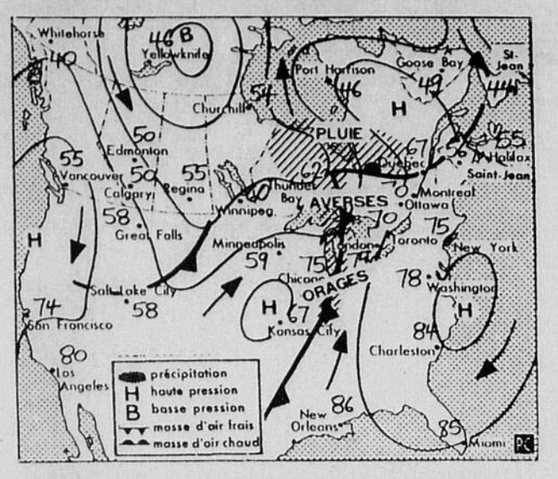

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) Prévisions météorologiques pour le Québec et la vallée de l'Outaouais.

Régions de l'Abitibi, du Pontiac-Témiscamingue et du St-Maurice : vendredi, nuageux avec quelques averses; maximum près de 60. Aperçu pour samedi : généralement nuageux.

Régions des Laurentides et de Québec : vendredi, brouillard matinal suivi de périodes ensoleillées; maximum de 60 à 65. Aperçu pour samedi :passablement nuageux et chaud.

Régions d'Ottawa et des Cantons de l'Est : vendredi, brouillard matinal puis généralement ensoleillé; maximum de 65 à 70. Aperçu pour samedi : passablement nuageux et chaud.

Région de Montréal : vendredi, nuageux et possibilité d'averses; maximum de 50 à 55. Aperçu pour samedi : ensoleillé devenant nuageux.

Régions de Rimouski et de Gaspé : vendredi, nuageux et possibilité d'averses; maximum de 50 à 55. Aperçu pour samedi : ensoleillé devenant nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures telles qu'enregistrées hier dans les principales villes nord-américaines.

	Min.	Max.
Vancouver	48	52
Edmonton	29	56
Calgary	26	—
Regina	22	54
Winnipeg	25	47
Sudbury	50	56
Toronto	56	61
Ottawa	37	53
Montréal	38	56
Québec	32	56
Fredericton	36	58
Saint-Jean, N.-B.	29	54
Moncton	28	51
Halifax	38	52
Charlottetown	37	47
St.-Jean, T.-N.	38	42
Chicago	66	84
Détroit	55	77
Washington	60	70
Miami	72	83
San Francisco	50	70

Les marées

SEPT-ILES - La marée sera haute à 02h15 (8.4'') et basse à 08h10 (5''). Elle sera à nouveau haute à 14h25 (9'7'') et basse à 20h45 (0'0''). PORT-ALFRED - La marée sera haute à 03h30 (17'1'') et basse à 09h25 (1'5''). Elle sera à nouveau haute à 15h45 (18'8'') et basse à 22h00 (6'').
CHICOUTIMI - La marée sera haute à 03h40 (15'3'') et basse à 10h35 (1'9''). Elle sera à nouveau haute à 15h55 (16'9'') et basse à 23h10 (1'1'').

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LTÉE 316, Avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Service à domicile et Petites annonces: 545-4474

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef de nouvelle: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur du tirage: Denis Lessard
Directeur de l'information: Lucien Emond

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE

Le prix Nobel de médecine attribué à trois spécialistes de l'éthologie

ILS PARTAGENT LE PRIX NOBEL DE MEDECINE: Ces chercheurs partage le Prix Nobel pour la physiologie ou la médecine pour 1973, prix décerné jeudi à Stockholm, pour la découverte de nouveaux comportements tant humains qu'animal. De Gauche à droite, Konrad Lorenz, Nikolaas Tinbergen, et Karl von Frisch.

STOCKHOLM (AFP) - Le professeur autrichien Konrad Lorenz, prix Nobel de médecine, est né en 1903 à Vienne.

Docteur en médecine en 1928, docteur ès-lettres en 1933, privat docens en anatomie comparée et en psychologie animale comparée à l'Université de Vienne en 1937, il dirige l'Institut de psychologie comparée à l'Université Albertus, de Koenigsberg, en 1940.

En 1949, Konrad Lorenz fonde l'Institut de recherche du comportement à Altemberg, sous le patronage de l'Académie des sciences autrichienne.

En 1951, il fut nommé directeur du Centre de recherches sur la physiologie du comportement à l'Institut Max-Planck de Seewiesen, Oberbayern, et il est nommé directeur de cet Institut en 1961.

Les trois savants sont les fondateurs les plus éminents d'une nouvelle science appelée "l'étude comparée du comportement", indique la citation de l'Institut Karolinska de Stockholm.

Ils ont découvert comment des perturbations dans l'organisation sociale d'une société animale pouvaient conduire à un comportement anormal ainsi qu'à des troubles somatiques tels que l'hypertension.

Les principes fondamentaux de cette science se sont révélés applicables à l'homme. Les trois savants ont ainsi montré comment une trop forte promiscuité pouvait conduire à un comportement destructeur et agressif à la fois chez les animaux et chez l'homme.

Leurs recherches dans ce domaine ont contribué à certains progrès enregistrés dans les branches de la psychiatrie et de la psychosomatique.

Le professeur Von Frisch est principalement connu pour ses recherches sur le "langage" des abelles. Le Docteur Lorenz a surtout étudié les habitudes instinctives des oiseaux, comme d'ailleurs le professeur Tinbergen.

Trois autres prix Nobel seront décernés durant ce mois, pour la physique, la chimie et la littérature.

Le prix Nobel de physiologie ou médecine 1973 a été attribué au professeur Karl von Frisch et au docteur Konrad Lorenz, deux Autrichiens, et au professeur néerlandais Nikolaas Tinbergen.

Les trois savants se partagent à égalité le prix de $122,400, attribué par l'institut Karolinska de Stockholm, pour leur découvertes dans le domaine des comportements sociaux.

Le professeur Von Frisch, qui est âgé de 86 ans, a occupé des postes universitaires aux universités de Breslau, Munich et Graz. Il vit actuellement à Munich.

Le Dr Lorenz 70 ans, de l'institut Max Planck de Seewiesen, a fondé l'Institut pour la recherche sur le comportement, d'Altenberg, en Autriche.

Le professeur Tinbergen 66 ans est spécialisé dans l'étude du comportement des animaux, et est professeur à l'Université d'Oxford Angleterre.

Les trois savants recevront leur prix des mains du roi Carl Gustaf de Suède, le mois prochain à Stockholm.

Nouvelle science: l'éthologie

PARIS (AFP) — En désignant comme lauréats du prix Nobel de médecine 1973, les professeurs autrichiens Karl Von Frisch et Konrad Lorenz, et le professeur néerlandais Nikolas Tinbergen, le Collège des professeurs de l'Institut Karolinska de Stockholm a couronné les travaux de chercheurs qui sont, pratiquement, à l'origine d'une nouvelle science qu'ils ont développée: l'éthologie. Le mot même s'applique à l'étude des moeurs des animaux mais les prolongements de cette science sont aujourd'hui évidents pour l'étude de certains comportements humains et notamment de ceux du nouveau-né.

Certes, la description des moeurs des animaux a été faite par des zoologistes bien avant que l'éthologie ne devienne une véritable science, et les travaux du Français H. Fabre étaient déjà fort remarquables. Mais c'est, sans aucun doute, le naturaliste viennois Karl Lorenz qui effectua "la première grande perçée" qui aboutit finalement à fonder la science moderne du comportement. Le célèbre biologiste et écrivain anglais, Sir Julian Huxley, a qualifié en 1963 Karl Lorez de "père de l'ethologie". Et il est admis de parler aujourd'hui d'"ère lorenzienne" de l'ethologie qui se prolongea bien au-dela des années 50.

L'un des problèmes fondamentaux de l'ethologie est de savoir ce qui, dans le comportement animal - et parfois dans le comportement humain - est inné et ce qui est acquis.

L'INSTINCT ANIMAL

Pendant longtemps, le fait que l'araignée tisse sa toile sans aucun apprentissage ou que le papillon s'envole, dès sa sortie de la chrysalide, était expliqué de façon vague par l'instinct. Loin d'abandonner cette notion d'actes instinctifs, les trois prix Nobel, chacun de leur côté, s'attachèrent à montrer les liens existant entre ces actes et la biologie, en distinguant ceux des actes qui, quelles que soient les conditions du milieu, sont parfaitement spontanés, et ceux obéissant à des stimuli reçus par les organes des sens qui renseignent l'organisme quant aux conséquences, que vient d'avoir un acte tout juste accompli.

La cybernétique s'introduisit ainsi dans l'ethologie avec ses notions de rétro-action feed-back.
Quant un oeuf de cane a été couvé par une poule, il en sort toujours un canard dont le comportement est celui-là même de son espèce. Mais, par exemple, si les rats ont à la naissance un répertoire de mouvements de construction de nid, ils n'apprennent à les coordonner de façon fonctionnelle que par la pratique. Il est vrai qu'on peut estimer que l'animal n'apprend que ce qu'il est préparé à apprendre.

SPECTACLE FAMILIER - On voit souvent des groupes de Chinois vieillissants réunis devant les journaux de la langue chinoise, dans le quartier chinois de Vancouver. Les hommes lisent les copies du journal collées sur les fenêtres. (Photo PC)

A Hauterive, Y. Dupuis est chahuté

HAUTERIVE (PC) — Le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, se souviendra longtemps de l'assemblée politique de jeudi soir, à Hauterive, où il s'est adressé, ou plutôt a tenté de le faire, devant un auditoire composé à 50 pour cent de péquistes convaincus.

Environ 500 personnes s'étaient rassemblées dans une église pour entendre M. Dupuis, ainsi que le député créditiste du comté fédéral de Charlevoix, M. Gilles Caouette, et le candidat créditiste de leur comté Saguenay, M. André Fortier.

Soulignons que le comté de Saguenay est le seul à avoir été ravi par le Parti québécois en dehors de l'île de Montréal, en 1970, et que les créditistes avaient mordu la poussière à l'époque, arrivant bon sernier.

Donc, tout allait pour le mieux dans l'église avant l'arrivée de M. Dupuis, alors que M. Caouette répondait aux questions de l'auditoire à propos du programme créditiste.

CHAHUT

A son arrivée, M. Dupuis s'est vu remettre un cadeau-souvenir des mains de l'épouse de M. Fortier et dès qu'il prononça ses premières paroles, les partisans du PQ se mirent à le chahuter et à le ridiculiser.

Visiblement ennuyé, le chef créditiste leur demanda d'être moins bruyants et d'avoir assez de courtoisie pour le laisser parler. La salle se clama un peu et M. Dupuis lança alors sur un ton provocateur que son comté de Saint-Jean n'appartiendrait jamais au Parti québecois. Bafouillant, il s'est attaqué ensuite au régime libéral et a provoqué les rires, auxquels il a répondu: "Ne soyez pas ridicules".

Il a continué en parlant de la "débandade" du Parti libéral et a présenté son parti comme celui de l'équilibre et du juste milieu. Il a ensuite présenté le candidat, M. Fortier, comme un homme sérieux pour qui la population du Saguenay votera le 29 octobre au lieu de voter pour des "rhinocéros ou des imbéciles du genre". Là-dessus, il a été chahuté de plus belle.

Après avoir repris son souffle, il a demandé aux créditistes de ne jamais aller déranger les assemblées du Parti québecois, ajoutant qu'il ne veut pas s'attaquer à ce "parti moribond" et qu'il n'a pas de temps à perdre pour commenter le budget de l'indépendance.

Après avoir été interrompu de nouveau, il est revenu à l'attaque pour prédire que son parti sera élu le 29 octobre, "pour le plus grand bien du peuple, et pour mater la minorité de minables".

Profitant d'une accalmie, il a parlé par ailleurs des six sièges nouveaux qu'il veut créer à l'Assemblée nationale pour canaliser les doléances provenant des étudiants, des agriculteurs, des municipalités, des professionnels, des syndicats et du patronat.

BOURDES

Ebranlé par ce harcèlement, M. Dupuis devait commettre deux bourdes au cours de son allocution.

Tout en parlant au canal 10, à Montréal, il ouvrit une parenthèse: "Vous ne connaissez peut-être pas, car c'est passablement loin de chez-vous". Aussitôt, un jeune homme se leva pour lui répondre en ces termes: "Faut pas croire qu'on se promène sur des traîneaux à chiens à Hauterive".

M. Dupuis se reprit pour expliquer qu'il voulait simplement dire que le canal 10 "n'entre" pas directement à Hauterive, mais seulement par le réseau TVA.

Un peu plus tard, il devait commettre un lapsus au moment où il tentait d'expliquer que la séparation du Québec et l'indépendance n'appartenaient pas exclusivement à un parti politique. "Nous, libéraux, suggérons un référendum sur cette question". S'apercevant de son erreur, il s'est repris: "Nous, créditistes, . . ."

M. Dupuis devait revenir à la charge contre le parti actuellement au pouvoir, et, imitant le curé, les deux bras tendus, il emplora: "Mes frères, priez pour que les libéraux disparaissent".

Avant de partir il laissa un message d'amitié sincère à la population de Hauterive et la remercia d'avoir été aussi courtoise et polie envers lui. Il s'est dit heureux d'y être venu.

M. Dupuis s'est par la suite rendu à Rivière-du-Loup pour la nuit avant de reprendre la route ce matin.

Mort aux Zionists: Environ 75 Arabes ont marché sur le Parlement hier après-midi criant des slogans. Ils protestaient contre ce qu'ils appelent l'agression israélienne dans la guerre du Proche-Orient.

REPRESENTANTS

requis pour la diffusion des produits de Philips Electronics Inc. et Olivetti Underwood pour leur division "équipements de bureaux specialisés". Candidats doivent être âgés de 21 à 30 ans. Apparence soignée. Instruction 11e année ou collégiale. Personnalité caractérisée par:
— du dynamisme — de la motivation à réussir
— et de l'énergie démontrant un vif désir de bien servir son client.
Bienvenue aux intéressés désirant apprendre la carrière de la vente professionnelle au niveau de l'exécutif. NOUS OFFRONS:
— salaire pendant la période d'entraînement.
— la période de formation complétée:
a) SALAIRE DE BASE
b) COMMISSIONS
c) BONUS
d) ALLOCATION D'AUTO

POUR RENDEZ-VOUS, DEMANDEZ:
M. ANDRE TURCOTTE
TEL.: 549-1244

UN PRESIDENT TRES OCCUPE: M. Jean Halley a refusé de participer à une réunion des 48 suspendus, hier, prétextant qu'il prenait la première semaine de vacances depuis deux ans et qu'il ne pouvait pas quitter les travaux de coulage de ciment à sa propriété.

Affamés...

Les 48 suspendus de l'Alcan lancent un appel au secours

Par
Réjean TREMBLAY

ARVIDA — Les 48 syndiqués de la Fédération des syndicats du secteur aluminium, suspendus lors du conflit opposant le FSSA et l'Alcan, ont lancé un vibrant appel au secours hier, lors d'une réunion tenue à leur local.

Cri de secours, doublé d'une vigoureuse attaque contre leur président de syndicat, M. Jean Halley, et l'exécutif qu'ils ont accusés de les avoir laissé tomber.

On se souviendra que ces 48 employés, dont six ont été réengagés jusqu'à maintenant, ont été suspendus après le conflit, et qu'ils sont sans nouvelle de la compagnie depuis ce temps. Ils n'ont pas le droit à leur assurance-chômage puisque la commission prétend qu'ils ont été suspendus par suite d'une baisse de production.

Hier, sous la conduite de leur porte-parole, M. Herman Bouchard, ils rencontraient le député de Lapointe. M. Gilles Marceau, à qui ils avaient demandé de s'occuper de leur obtenir de l'assurance-chômage dans les plus brefs délais.

M. Marceau a expliqué que leur cas serait soumis à une décision, le 29 ou le 30 octobre, et qu'ils sauraient à partir de ce moment si les 42 pourraient se qualifier.

M. Marceau a également refuté une déclaration du président Halley à l'effet que "ses démarches n'auraient fait qu'embrouiller les cartes, dans l'histoire de l'assurance-chômage."

TRES VIVE INQUIETUDE

Une très vive inquiétude semble être le lieu commun des 42 suspendus. Ces gens doivent vivre actuellement avec un prêt de la FSSA de $60 par semaine pour un travailleur marié, et $40 pour un célibataire.

La plupart ont prétendu qu'ils subissaient de la part de M. Halley des reliquats du conflit FSSA-CSN. Par ailleurs, les syndiqués s'étaient rendus au domicile de M. Halley, le matin même, afin de l'inviter à venir rencontrer les travailleurs suspendus, mais, affirment-ils, ce dernier était en train de brasser du ciment, et il n'aurait pas pu laisser son domicile pour cette raison: "Une brassée de ciment est plus importante que 42 gars dans la rue", de dire M. Bouchard. M. Halley est présentement en vacances.

M. Bouchard a d'ailleurs été catégorique: "On ne veut pas la charité du syndicat, on veut rentrer à l'usine, on veut travailler selon nos droits". Et, après avoir expliqué la situation financière de certains de ces travailleurs, pères de nombreux enfants, il a ajouté: "Pour manger, s'il le faut, il va falloir qu'on vole. On a un syndicat qui ne s'occupe pas de nous-autres".

M. Marcin Bisson, vice-président du syndicat et responsable du dossier des "42", a longuement expliqué la position de la FSSA. Il a rappelé les efforts déployés par le syndicat et la politique dure de la compagnie dans cette affaire. Il a assuré les 42 travailleurs, qu'ils commenceraient à comparaître devant le juge pour leur grief, à compter du 31 octobre. Il a cependant exigé de la part de la compagnie, des accusations précises afin que ces ouvriers suspendus, puissent se défendre.

Aujourd'hui, la compagnie Alcan doit rencontrer M. Bisson avec la liste des suspensions qu'elle entend imposer: à partir de cette liste, les travailleurs décideront s'ils recourent au giref ou s'ils acceptent individuellement la proposition de la compagnie.

M. Bisson a cependant précisé que la compagnie avait dmandé un délai de 60 jours pour porter ses accusations, et que l'on était encore à l'intérieur de ce délai.

LES 48 GREVISTES SUSPENDUS: Réunis hier, ils ont avisé aux moyens à prendre pour assurer à chacun une subsistance minimum en attendant que la compagnie Alcan d'Arvida dispose de leur cas individuellement.

Accusé d'indifférence

Jean Halley dénonce la démagogie de quelques-uns

Joint, hier, à son domicile, M. Jean Halley, président de la FSSA a accusé un petit groupe à l'intérieur de ces 48 travailleurs, de faire de la démagogie.

Il a expliqué qu'il avait travaillé sans arrêt pendant 2 ans et demi et qu'il s'agissait là de sa première semaine de vacances depuis ce temps.

"Même pendant ces 15 jours que je me suis accordés, j'ai consacré du temps à l'affaire des "42". Avant-hier, en siégeant à la fédération, nous avons consacré 1/3 du temps à cette affaire".

M. Halley a complètement démenti les déclarations concernant Me Marceau, et il a affirmé qu'au contraire Me Marceau avait été d'un secours appréciable dans l'affaire.

M. Halley a conclu en soulignant que dans des conflits de ce genre, il fallait s'attendre à de tels problèmes, référant le cas de certains employés de la Presse à Montréal qui sont encore sur le carreau après un an.

Il a cependant admis qu'une rencontre était prévue pour aujourd'hui et que l'on devrait avoir des nouvelles pour certains gars. Il a soutenu avec force que le syndicat défendrait chaque travailleur impliqué dans le conflit.

LE DEPUTE S'EN OCCUPE: M. Gilles Marceau, député du comté de Lapointe aux bons offices duquel les grévistes suspendus ont eu recours, explique les démarches entreprises par lui pour obtenir à chacun l'assurance-chômage en attendant le règlement de leur cas.

Au sujet des assurances

Les enseignants anglo-catholiques en désaccord avec leurs collègues

Par
Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Les enseignants anglo-catholiques mettent en jeu, par leur droit de veto, des ententes intervenues entre les autres corporations, soient la CEQ et les anglo-protestants et le gouvernement provincial et la Fédération des Commissions scolaires concernant la mise en vigueur du nouveau régime d'assurances pour les enseignants.

En effet, le groupe des enseignants anglophones catholiques refuse d'avoir pour assureur une compagnie québécoise ayant pour sa part déjà fixé son choix sur la compagnie American Mutuel Life.

Rappelons qu'à partir du premier janvier1974, tous les enseignants du Québec participeront à un nouveau régime d'assurances. Présentement, les différentes associations syndicales tiennent des assemblées d'information pour expliquer le nouveau plan et donner la chance aux enseignants de s'inscrire au régime avant le premier novembre qui est la date limite.

L'attitude des anglo-catholiques risque de priver les autres enseignants du vaste choix accordé par le gouvernement au niveau des régimes d'assurances complémentaires, tel l'assurance-vie, l'assurance-salaire et l'assurance-maladie.

On sait que le ministère de l'Education a accepté d'élargir certaines clauses du décret servant de convention collective, pour permettre aux professeurs d'avoir en plus d'un régime d'assurances de base, la possibilité de choisir trois régimes optionnels complémentaires.

Auparavant, les enseignants devaient se soumettre à un choix collectif au niveau de leur commission scolaire qui prévoyait seulement un maximum de deux régimes d'assurances complémentaires.

Au niveau de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la plupart des associations d'enseignants ont obtenu de la commission scolaire régionale le droit de prendre une demi-journée pédagogique pour tenir des assmblées d'information sur le nouveau régime d'assurances.

M. G. Arguin recteur par intérim

CHICOUTIMI-L'Université du Québec, à Chicoutimi, a confirmé, hier, la nouvelle parue cette semaine dans le QUOTIDIEN à l'effet que M.Gérard Arguin, adjoint au vice-président à l'enseignement, assumera, jusqu'au 15 novembre 1973 ou jusqu'à ce que le président de l'exécutif de l'UQAC en décide autrement, les fonctions de recteur par intérêt à l'université de Chicoutimi.

Rappelons que M.Arguin a fréquenté les universités d' Ottawa, Chicago et de Paris où il a obtenu un doctorat, troisième cycle, en administration et une maîtrise en sicences sociales.

Il a aussi effectué plusieurs stages de formation, de spécialisation et de recherche dans les universités américaines et européennes.

Après avoir été professeur dans les collèges de Rouyn et de Jonquière, il a accédé en 1966, au poste de président de la commission collégiale des directeurs d'étude de la Fédération des collèges classiques.

Peu de temps après, il devenait membre de la commission générale de l'enseignement collégial.

De1967 à 1970, M.Gérard Arguin a occupé les fonctions de directeur des services pédagogiques au cegep de Jonquière . Et enfin, depuis 1970, il remplissait la tâche d'adjoint au vice-président à l'enseignement, à l'UQAC.

M.Arguin a publié différents ouvrages traitant de l'éducation dont sa thèse de doctorat, en 1972, qui s'intitulait "Une théorie de l'organisation scolaire".

L'organisation de la station FM progresse

CHICOUTIMI- L'organisation pour la création d'une station de radio FM, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est aujourd'hui en bonne voie de réussite.

Les promoteurs du projet, MM Ghislain Bouchard et Claude Desbiens, ont fait parvenir, hier, au CRTC un mémoire dans lequel ils traitent de la politique établie par le conseil régional de la radio de télédifusion canadienne concernant les stations FM.

Dès la semaine prochaine, ils dépceront au CRTC leur fameux projet d'implatation d'une station FM dans la région, si tout se déroule tel que prévu, les promoteurs devraient être en mesure de se faire entendre lors d'une audience qui serait fixée en décembre ou vers le mois de février.

Actuellement, les promoteurs travaillent à l'élaboration d'un projet qui doit être soumis au gouvernement fédéral d'ici au 15 octobre, pour l'obtention d'une subvention de $30,000 par le programme d'initiatives locales.

En effet, les responsables ont actuellement besoin d'une telle somme d'argent pour couvrir certains frais d'administration qui ne pourront plus être assumés par l'Université du Québec, à Chicoutimi.

Plusieurs comités de promotion viennent d'être formés dans les secteurs d'Alma, Dolbeau, Jonquière et la Baie afin de vendre l'idée d'une station de radio FM à tout la population régionale. Ces comités auront pour tâche de rencontrer les différents groupes sociaux pour leur donner toute l'information sur le projet.

Projet domiciliaire d'envergure à Dolbeau

DOLBEAU - Trois hommes d'affaires bien connus de Dolbeau, MM. Antoine Dionne, courtier d'assurance; André Tremblay, industriel et André Rancourt, comptable agréé, viennent de faire l'acquisition de toutes les terres des Frères de l'Instruction Chrétienne, soit une superficie d'environ 1600 âcres.

Ce terrain est situé dans la partie sud de la ville de Dolbeau et s'étend sur un terrain de camping de la municipalité jusqu'au site de l'astrolabe, de la Société Astronomique, longeant la rivière Mistassini et les deux côtés de la route régionale (la Friche) sur une distance de deux milles.

Les nouveaux propriétaires de cette importante transaction désirent mettre toutes ces terres à la disposition des développements futurs de la ville de Dolbeau.

Un important projet pour le développement résidentiel comprenant 600 terrains le long de la rivière, de la route du quai, du boulevard Walberg et tout le tour du juvénat est présentement à l'étude. Cette réalisation triennale provoquera de la construction domiciliaire pour une évaluation d'environ $12,000,000. Des terrains seront disponibles le printemps prochain pour des contracteurs et les particuliers prêts à bâtir, à un prix raisonnable qui sera maintenu au même niveau pour toute la durée de ce développement.

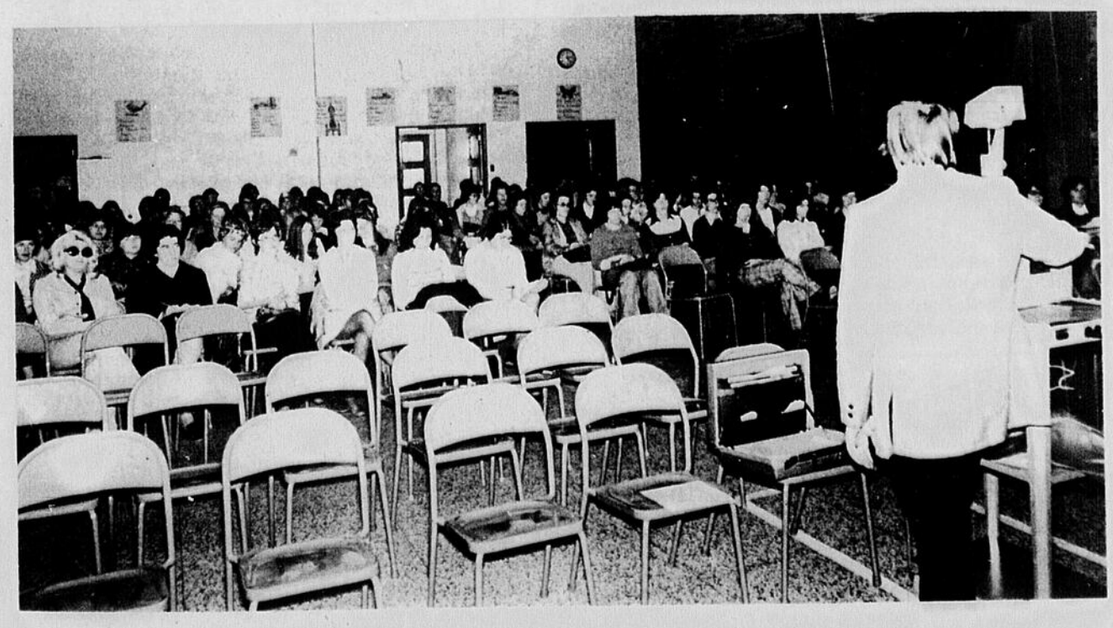

Les 5,000 enseignants du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent s'inscrire d'ici le premier novembre, à un nouveau régime d'assurances. Actuellement, les associations syndicales tiennent des assemblées d'information un peu partout. Sur la vignette, nous apercevons les professeurs de la CSRS qui assistent à l'une de ces réunions.

Coopération technique franco-québécoise

Les industriels invités à un grand colloque à Arvida le 23

CHICOUTIMI — Une centaine de personnes sont attendues au colloque sur la coopération technique franco-québécoise qui se tiendra au Manoir du Saguenay d'Arvida, les 23 et 24 octobre.

Informatech Franco-Québec, qui organise ce colloque, a adressé plus de 2,000 invitations aux propriétaires et aux cadres des petites et des moyennes entreprises du Saguenay-Lac-St-Jean, ainsi qu'aux personnes s occupant de près au développement régional.

C'est le cinquième d'une série de 10 colloques que l'organisme tient dans les principales villes du Québec. Il s'agit de mettre à la disposition des industriels les programmes dont dispose la coopération technique franco-québécoise.

L'expérience vécue jusqu'à maintenant à Saint-Hyacinthe, à Hauterive, à Rimouski, à Québec a donné selon un porte-parole d'Informatech, des résultats très concluants.

Les invités qui feront un exposé sur les programmes de coopération technique à caractère industriel et économique entre la France et le Québec, sont MM. Jules Poisson, du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec; François-X. Gilliot, conseiller commercial de France à Montréal; Paul Samson, directeur général d'Informatech France-Québec; J.-G. Saint-Martin, secrétaire général de l'Office franco-québécois et Benoît Mercier, directeur de l'Association méditech-Science.

Rappelons que ce colloque est organisé en collaboration avec le Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La démission de Spiro Agnew

Il y a moins d'une semaine, le vice-président des Etats-Unis, Sp iro Agnew affirmait que jamais il démissionnerait. Avant hier, dans une lettre de quelques paragraphes, il faisait parvenir sa démission à la Maison Blanche. Pour la première fois dans l'histoire américaine, un vice-président devait abandonner ses fonctions pour avoir commis un acte criminel.

En refusant de se défendre de l'accusation portée contre lui d'avoir négligé de déclarer au fisc des revenus, le vice-président admettait implicitement sa culpabilité. Il est indéniable que M.Agnew, avec une amende de $10,000 et trois ans de "surveillance judiciaire" s'en tire à bon compte. D'ailleurs, le fait qu'on ne l'ait pas poursuivi au criminel sous l'accusation d'avoir accepté des pots-de-vin est partie intégrante d'un arrangement à l'amiable entre lui et le président Nixon. Démission contre une certaine immunité. Cet arrangement a beaucoup plus pour but de protéger l'institution que représente la vice-présidence que l'homme lui-même.

Les Américains, et qui pourrait les en blâmer, perdent de plus en plus confiance en leurs institutions et leurs hommes politiques. Déjà terriblement affaiblie par le scandale du Watergate, l'administration Nixon prend un autre dur coup. Au moment où la crise du Moyen-Orient fait rage, cet incident interne américain risque de causer énormément de problèmes.

L'impasse qui revient maintenant à M. Nixon, soit celle de choisir un vice-président n'aura rien d'une cure de repos. Il faut que le choix du président soit approuvé par la majorité de la Chambre des représentants et du congrès. Ces deux institutions politiques américaines sont en majorité démocrates d'où la possibilité d'une impasse.

M.Nixon, dont l'image est déjà ternie ne peut se permettre de choisir un vice-président dont la prestance pourrait dépasser la sienne et partant continuer de l'abaisser. Bien plus, il peut difficilement choisir un homme qui sera appelé à le remplacer à la présidence justement à cause de la majorité démocrate de deux chambres. Il devra donc fixer son choix sur un homme qui sera plus un homme de paille qu'autre chose et c'est là qu'interviendront les difficultés.

Les Démocrates se montreront très exigeants face au choix du président américain et peut-être exigeront-ils que le nouveau vice-président soit démocrate.

On aurait là une situation abracada branteprincipalement si l'affaire du Watergate connaît d'autres rebondissement permettant d'impliquer plus à fond le président et le forçant à son tour à démissionner.

Si effectivement M. Nixon avait à démissionner, on verrait alors un démocrate accéder à la Maison Blanche alors que les Américains ont élu tandem républicain aux dernières élections

C'est toute une crise qui ébranle la scène politique américaine et qui met en relief le degré de corruption politique dans ce pays.

Corruption qui atteint un niveau jusque là insoupçonné. Que les fonctionnaires soient tentés d'arrondir leur pécule en acceptant des gratifications pour faveur obtenue, ça ne s'excuse pas et ça se comprend plus facilement que lorsque le crime est commis par le numéro deux au pays.

Quand l'appât du gain fait que la corruption s'installe en maître chez les dirigeants d'un pays, la décadence n'est plus bien loin.

Rémi d'Anjou

OPINION DES AUTRES

La pensée de la presse d'expression anglaise

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

VICTORIA COLONIST

Le gouvernement fédéral a l'intention de créer des réserves de travailleurs agricoles pour parer aux pénuries de main d'oeuvre. Devant les ministres provinciaux de l'Agriculture, M.Robert Andras, ministre de la Main d'Oeuvre, a expliqué que ce serait une organisation sans but lucratif, procurant à l'agriculture l'aide où et quand il le faudrait. Comme les Initiatives locales, cela fonctionnerait neuf mois par année.

Le ministre a ajouté que le recrutement se ferait chez les étudiants, et par des contingents des Antilles.

Que les étudiants se montrent très enthousiastes, on peut en douter, étant retenus par leurs études une grande partie de l'année. Mais dans l'affirmative, ce sont les cultivateurs puisant dans les réserves qui auraient à payer les salaires, le logement, les repas, les primes d'assurance-chômage, et d'accidents du travail... Pour attirer assez de monde dans cette affaire il faudra évidemment de bons salaires...

M.Andras devrait savoir que les récoltes se font généralement très vite: il faut ramasser les fruits, couper le blé et le foin, déterrer les pommes de terre, mettre en boîtes les légumes avant qu'ils ne se gâtent.

En outre, il n'y a au plus qu'un trimestre pendant lequel il y a vraiment pénurie de main d'oeuvre agricole au Canada. M.Andras pense peut-être à cela lorsqu'il parle d'allocutions de travail et de loisirs: trois mois de travail intense, et six mois de repos.

C'est l'un des programmes les plus absurdes d'un gouvernement chambranlant...Le 30 septembre.

MOOSE JAW TIMES-HERALD

Dans les pénitenciers canadiens, chaque prisonnier coûte maintenant $9,325 par année, à cause de la réhabilitation et de l'inflation. Ainsi en est-il, en tout cas, d'après les statistiques de 1971-72. La hausse est importante, lorsqu'on songe qu'en 1962-63 le prisonnier ne coûtait que $3,380 aux contribuables. Globalement, les comparaisons sont comme suit: $80 millions en 1971-72 et $23.9 millions seulement dix ans plus tôt.

Ottawa donne comme cause principale de cette forte hausse l'impulsion donnée à la réhabilitation. Depuis dix ans, on a créé un plus grand nombre d'institutions à sécurité moyenne et maximum et l'on classe les prisonniers selon leur possibilité de réhabilitation pendant ces dix ans...

A partir de cela, on peut prendre pour acquis que la réhabilitation ne vaut pas ce qu'elle a coûté. Sinon, on se serait attendu à une diminution du nombre de prisonniers: or, pendant ces dix ans la population du pays a augmenté de 10 pour cent, et celle des prisons d'environ 40 pour cent. Une différence aussi marquée permet de supposer que des criminels n'ont pas changé après une supposée réhabilitation.

Et voici un argument-massue: la semaine dernière, Ottawa révélait que depuis le début de l'année le nombre de prisonniers a augmenté-fait sans précédent de 13 pour cent...

Dans cette situation anormale, le criminel est deux fois gagnant: ou il réussit à s'évader ou il jouit d'une supposée réhabilitation où il est mieux que chez lui, et sans débourser un sou.

Chose curieuse, la position société est deux fois perdante: elle subit les résultats d'actes criminels et elle paye ensuite l'entretien des prisons.

Tout cela est vraiment criminel..Le 25 septembre

SPECTATOR, HAMILTON

Un pic des monts Caribou, en Colombie-Britannique, porte notamment le nom de l'ex-premier ministre Lester Pearson; excellente décision qui devrait se répéter plus souvent au Canada: il n'y a pas assez de personnalités canadiennes honorées par des lieux géographiques, des édifices et des rues. Ce serait un bon moyen de faire entrer l'Histoire dans la vie du peuple canadien...

Dans le monde des sports, le hockey et le football possèdent un endroit où sont immortalisés le nom des grandes vedettes. Mais on montre moins d'empressement lorsqu'il s'agit de personnes qui ont rendu d'immenses services à la population et qui méritent au moins qu'on ne les oublie pas.

Le sommet portant le nom de M.Pearson fait partie d'une chaîne où l'on trouve déjà le nom de six anciens premiers ministres. Cela amène à penser qu'il y aurait peut-être lieu d'user de plus de prudence lorsqu'il s'agira de baptiser des lieux géographiques, car tous les anciens premiers ministres n'ont pas la réputation de Laurier, de Saint-Laurent et de Pearson, dont les noms sont perpétués par des sommets de cette chaîne de la Colombie-Britannique...Le 22 septembre

Le Québec était absent

Une fois de plus, il faut constater non sans un certain regret que les Québécois francophones ne s'intéressent pas à deux secteurs très importants de l'économie canadienne: l'industrie aérospatiale et l'industrie électronique.

Au congrès de l'Association qui groupe 90 industries aéronautiques et qui a eu lieu à Québec, la semaine dernière, les Québécois étaient absents, littéralement absents des délibérations. En juin, c'était la même chose pour l'industrie de l'électronique dont l'Association est pourtant présidée par M. Léon Balcer.

Ces deux secteurs industriels font des ventes annuelles de deux milliards de dollars. Il y a donc des usines qui tournent.

Au congrès de l'aéronautique et à celui de l'électronique, les délibérations se sont faites en anglais. Les colloques ont été présidés et animés par des anglophones. Les sujets exposés l'ont été par des spécialistes anglophones. Un regard sur l'assemblée nous démontre l'absence de participants francophones. Quand il y en a, ce sont souvent des fonctionnaires fédéraux francophones. Ceux du Québec sont absents, comme le sont généralement les fonctionnaires québécois dans les autres congrès. Pourtant, ceux de l'Etat fédéral y sont nombreux, comme panelistes et souvent, on les met au blanc.

Quand verra-t-on les fonctionnaires supérieurs québécois affronter de plein fouet les questions et les doléances de leurs concitoyens? N'ont-ils pas eux aussi des comptes à rendre à ceux qu'ils servent?

L'industrie de l'aéronautique québécoise a reçu un dur coup en 1968 à la suite des difficultés de cette industrie. Le Québec a perdu 10,000 emplois à Montréal et on a assisté à la fuite des cerveaux.

Maintenant qu'il y a un retour à des jours plus prometteurs, comment le Québec va-t-il ratrapper le temps perdu et profiter de la danse des milliards qui s'annonce?

-$600 ou $700 millions dans l'achat d'avions militaires; $500 millions dans l'achat d'avions civils de toute sorte; $500 millions dans la fabrication de turbines pour faire fonctionner les 50 stations de pompage de ce gazoduc; $5.8 milliards à la Baie James, etc.

En fait, le Québec est un grand utilisateur d'avions et d'hélicoptères et d'instruments électroniques. Son pouvoir d'achat est considérable.

Alors comment expliquer la faible participation des Québécois à des réunions où on discute de politiques industrielles, de politiques avec les politiciens, de développement d'objectifs nationaux, de secteurs de pointe, de partages de contrats, etc.

Les absents ont tort!

Pas toujours, mais dans les deux cas présents, c'est difficile à expliquer. Comme il est difficile d'expliquer que la presse francophone soit également absente à ce genre de congrès. Où est le droit du public à l'information dans de tels cas?

Claude Tessier,
"Le Soleil"

PAROLE AUX LECTEURS

Un règlement désuet à l'Hôpital de Chicoutimi

En avril dernier, j'écrivais mon opinion au sujet d'un règlement de l'Hôpital de Chicoutimi qui empêche le mari d'entrer dans la salle d'accouchement aves sa femme, même lorsqu'elle fait l'accouchement naturel.

Des cours pré-nataux ont été mis sur pied depuis ce temps par le Centre hospitalier de Chicoutimi mais le même règlement demeure inchangé, comme si l'accouchement naturel était possible sans la présence du mari!

Depuis avril, il m'a été possible de discuter de la question avec plusieurs personnes et un certain éclairage se fait autour du problème.

D'une part, il semble bien qu'une série de fausses raisons sont données par les médecins et le personnel du Centre Hospitalier pour légitimer leur décision. Je n'en citerai que quelques-unes: l'existence d'un règlement...alors que tout règlement est fait et supporté par les gens en place sans quoi il est changé; la peur que le mari tombe en défaillance...alors qu'un mari bien préparé et motivé ne risque pas de défaillir dans ces conditions, et que de toute façon, il pourrait être réanimé; la peur des réactions du mari s'il y a des complications et que l'anesthésie doive être utilisée...alors qu'il est facile de l'inviter à sortir au moment où l'anesthésie doit être pratiquée.

D'autre part, les vraies raisons sembleraient reposer sur des problèmes beaucoup plus graves, le principal étant un problème d'organisation générale de gynécologie du Centre Hospitalier de Chicoutimi. Personnel en nombre insuffisant, contrôle du département par des médecins hostiles aux nouvelles méthodes d'accouchement, l'utilisation de l'anesthésie générale comme principale(pour ne pas dire seule) méthode d'accouchement...Dans ce contexte, le mari devient peut-être un élément gênant qui pourrait en savoir trop au cas ou des accidents surviendraient et qui mettraient la santé de la mère ou de l'enfant en danger. Dans tout ce milieu, des tensions se produisent quelquefois entre les "jeunes" et les "vieux" au sujet des méthodes d'accouchement, mais le dernier groupe a vite fait de museler le premier en le menaçant de lui interdire l'accès aux installations du département. Quant au seul fait de la présence du mari dans la salle, dans les cas d'accouchement naturel, les contrevenants aux ordres (médecins ou infirmières) sont menacés sérieusement si "le règlement" n'est pas respecté.

Pourtant, la politique du Ministère des Affaires Sociales est très claire dans son rapport annuel de 1972. Et je cite: "le problème de l'anesthésie durant l'accouchement doit faire l'objet d'une attention particulière. On doit encourager les formes régionales et locales d'anesthésie à la place de l'anesthésie générale, et même on doit tendre à diminuer le recours à toute anesthésie". (P. 62)

Chaque Centre hospitalier du Québec devrait tendre vers ces objectifs. L'amélioration générale des services autour de la natalité serait ressentie partout et la qualité des soins serait améliorée sensiblement. Le Centre Hospitalier devrait tendre vers une organisation et des politiques efficaces et modernes. De plus, il devrait devenir un instrument au service de la population pour l'amélioration de la santé. Il devrait donc tenir compte des demandes des patients qui ont le droit de choisir la méthode d'accouchement qu'ils désirent et de la mener à bien avec l'aide des spécialistes.

Nous savons très bien que des modifications à une organisation telle qu'un département n'est pas une mince affaire. C'est pourquoi nous ne nous attendons pas à ce que des changements soient possibles. immédiatement. D'ici à ce que le système soit changé, nous ne demandons que l'acceptation de la présence du mari dans les cas d'accouchement naturel conscient (sans anesthésie). Ce n'est pas la lune puisque ces choses sont maintenant possibles à Alma, Dolbeau, Roberval, Québec, Montréal, etc...

Pour terminer, j'invite les personnes touchées par ce problème à réagir dans ce journal ou auprès du signataire pour exprimer leurs opinions. Ainsi parviendrons-nous peut-être ensemble à influencer les "faiseurs de règlement" du Centre Hospitalier de Chicoutimi.

André Tremblay
1571, des Cèdres

Deux poids deux mesures?

Chicoutimi, le 8 octobre 1973.

Me Robert Lamontagne,
Député (sortant) de Roberval.

J'ai eu le très grand déplaisir de lire le compte-rendu de la conférence de presse inaugurant votre campagne électorale (Le Quotidien, samedi le 6 octobre 1973, page 2). Permettez-moi de vous signaler quelques points:

1) une chronique du Devoir (vendredi, le 5 octobre 1973, page 2) nous apprend que le "Parti libéral est parvenu à convaincre le vice-président administratif de l'Université du Québec à Québec de poser sa candidature dans le comté de Chauveau." Je n'ai pas encore lu ou entendu que l'Université du Québec à Québec était contrôlée par des libéraux!...Vous n'avez probablement pas lu le Devoir de ce jour et ignorez sûrement l'importance de l'Université du Québec à Québec.

2) vous connaissez mal le milieu universitaire, ou votre mémoire fait défaillance: vous devriez pourtant savoir que dans une université -comme dans un gouvernement Bourassa - ce ne sont pas les personnages officiels les plus en vue qui contrôlent...effectivement.

3) vous soulignez qu'enfin on saurait quelle sorte d'enseignement il se donne dans ces institutions "(Universités du Québec)". L'image régionale de l'équipe libérale s'estompe quelque peu: l'UQAC est une institution régionale et elle y perd un peu plus chaque fois qu'on met en doute, de façon gratuite, l'enseignement qu'on y donne; on contribue à perpétuer le mythe que nécessairement les institutions les plus anciennes donnent l'enseignement le meilleur...Cette pensée ressort beaucoup plus du snobisme et de l'ignorance "crasse" que d'une expérience et d'une information éclairées. Chose certaine, l'idée d'aller voir vous-même quel enseignement se donne à l'UQAC ne vous a pas effleuré un seul instant. Je puis vous dire, avec certitude, qu'il s'y donne au moins quelques bons cours que vous auriez tout intérêt à suivre.

4) être "Maître" ne veut pas nécessairement dire "avoir la maîtrise". A preuve, vos affirmations! J'estime qu'elles sont gratuites et qu'elles constituent de la "petite politique"; elles servent les intérêts immédiats d'une personne ou d'un petit groupe, et non ceux de la collectivité.

De quelque parti qu'elles viennent, je les qualifierai toujours de malhonnêtes.

Bertrand Girard
1393 des Cèdres,
Rivière-du-Moulin.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

DERNIER CONGRES DE LA FADOQ

Une délégation régionale des clubs de l'Age d'Or assistait dernièrement, à Québec, au congrès de la FADOQ (Fédération de l'Age d'Or du Québec). Lors de ces dernières assises, on a apporté certaines modifications aux règlements de la Fédération, afin de développer une action plus efficace dans tous les domaines spécialisés qui ont trait au troisième âge. Par un programme en trois points, l'organisme entend poursuivre son travail constructif en vue d'influencer la société et de motiver tous ses membres à redevenir des bâtisseurs. Ces trois points sont: 1) Modifier l'opinion que se fait la société sur la personne âgée. 2) Modifier chez la personne âgée, l'opinion qu'elle se fait d'elle-même 3) Développer chez ses membres une mentalité de service.

CHICOUTIMI VILLE DES CONGRES

La cité de Chicoutimi reçoit cette semaine deux congrès d'importance qui rassembleront quelques 1,200 délégués provenant de toutes les parties de la Province. Rappelons le congrès des Gardes Paroissiales de la Province de Québec, qui réunira environ 450 participants et le deuxième, est celui de l'Education Commerciale qui attirera environ 800 délégués. Les deux congrès se tiendront respectivement à l'Auberge des Gouverneurs et à l'Ecole Laure-Conan.

ELECTIONS CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Le Cercle 1026 des filles d'Isabelle annonce l'élection de son exécutif pour l'année qui commence. Régente, Mme Philomène Jean; vice-régente, Marie-Reine Perron; ex-vice régente, Marguerite Morin; sec-fin., Rose Bergeron; sec-ar., Cécile Simard; sec-tré., Anita Gagnon; Premier syndic, Marie-Paule Fortin; Deuxième sundic, Anne-Marie Maltais; Troisième syndic, Berthe Gagnon; chancelière, Gabrielle Sirois; gardienne, Lizianne Desgagné; monitrice, Pierrette Chrétien; rédactrice, Rose Bouchard; premier guide, Thérèse Gobeil; deuxième guide, Marie-Alice Maltais; garde intérieur, Gertrude Perron; garde extérieur, Blandine Voyer; musicienne, Marcelle Tremblay.

POPULARITE CROISSANTE

La Mutuelle SSQ, coopérative d'assurance collective, dont le siège social est situé à Québec, connaît une croissance assez bonne. Au mois de juin, un groupe de travailleurs de plus de 50,000 membres, lui accordait un contrat de plus de $3 millions. Egalement, à la suite d'un appel d'offres par un comité paritaire, les enseignants membres de la CEQ au nombre d'environ 70,000 lui accordaient un contrat d'assurance collective, représentant des cotisations annuelles de plus de $6 millions pour l'année 1974.

CERCLE PROVENCHER D'ARVIDA

Les filles d'Isabelle du cercle Provencher de St-Jacques d'Arvida, annonce les membres de son exécutif pour l'année. Régente, Béatrice Harvey; vice-régente, Jocelyne Bourget; sec-arch., Jeannine Choquette; sec-fin., Gisèle Villeneuve; sec-tres., Irma Dubé; premier syndic, Lucelle Lavoie; deuxième syndic, Marguerite Gravel; troisième syndic, Jeannine Robin; gardienne, Marielle Côté; monitrice, Lucette Chiasson; garde intérieur, Annette Guay; garde extérieur, Berthe Fournier; chancelière Thérèse Tremblay; musicienne, Angéla Villeneuve; premier guide, Tita Tremblay; deuxième guide, Gabrielle Guay; porte-bannière, Jeannine Gravel; rédactrice, Clairette Côté.

Le juge: Faites-vous la barbe et allez chercher votre femme

PAR GUY BERGERON

Chicoutimi — Le juge Denis Gobeil n'a pas caché sa déception, hier, devant les ménages désunis, principalement de celui d'un père de famille d'Arvida, qui a rompu une union de 30 ans.

Le prévenu avait admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir battu son épouse. Battre son épouse après 30 ans de mariage, le juge n'en revenait pas.

Lorsque le président du tribunal a parlé au prévenu, on a vu des larmes perler aux yeux de l'individu.

Le juge Gobeil a été clair et précis. "Vous avez commis une erreur, et la cause en est la boisson. Ah la maudite boisson qui est la cause de la désunion des familles. Réellement, je trouve votre situation triste. Vous avez battu votre femme, elle a quitté le foyer."

Le prévenu — Elle est rendue à Québec?

Le juge — Toute votre famille est élevée?

Le prévenu — Oui, j'ai de bons enfants, mais la boisson nous a séparé. C'est la première fois que je la battais.

Le juge — Il ne faut pas vous décourager. Vous avez fait une erreur. Vous pouvez vous reprendre.

Le prévenu — Elle est à Québec (en larmes)

Le juge — Voilà ce que vous allez faire. Vous aimez votre femme. Prenez une automobile, faites-vous la barbe, mettez-vous une belle cravate, allez la chercher. Surtout faites l'aimable. Dites-lui que vous repartirez à neuf. Oublions le passé et surtout ne prenez plus d'alcool...

Et le juge de conclure: "Vous avez un trop grand bout de fait pour briser cela à cause de la "maudite" boisson."

Pour "Hit and run"

Ancien président du Kosak en prison pour 30 jours

Chicoutimi -- "Vous êtes un chauffard trop dangereux pour circuler sur les routes; vous êtes un de ceux qui causent des hécatombes".

Le juge Denis Gobeil a été sévère, hier matin, à l'endroit de Jean-Paul Lavoie, ancien président du club Kosaque, le condamnant à 30 jours de prison et suspendant son permis de conduire pour 24 mois.

Lavoie a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir omis d'arrêter après l'accident survenu le 26 juin 1973 où MM. Guy et Jean-Eudes Gagnon, de la rue Hélène-Boulée, ont subi des blessures graves.

"Il faut se comprendre. Vous heurtez deux jeunes piétons et vous quittez les lieux. J'ai mes responsabilités comme juge, je dois protéger le public," a dit le juge Gobeil véritablement offusqué.

"Un individu qui se sauve des lieux d'un accident met en doute son honnêteté. On se sauve pour deux raisons: pour éviter de payer les dommages; ou encore pour cacher son état"

"Je vous condamne à 30 jours de prison et même si vous possédez une automobile, je suspends votre permis de conduire pour 24 mois" a conclu le président du tribunal.

Me Claude Gagnon, procureur du ministère public, avait demandé une sentence exemplaire devant la gravité du délit de fuite

La Sûreté du Québec enquête sur les causes du désastre du Mont Wright

MONT-WRIGHT (PC) - Des enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, accompagnés d'un pathologiste et d'un chimiste, sont arrivés, jeudi matin, à Mont-Wright, pour tenter d'établir la cause des deux incendies qui ont fait rage, mercredi, sur le chantier de construction de l'usine de transformation du minerai de la compagnie Quebec Cartier Mining.

La Sûreté du Québec et la compagnie n'ont pu confirmer jusqu'à maintenant les rapports voulant que trois personnes aient péri dans le second incendie.

Quatre disparus

Un porte-parole de la SQ à Rimouski a déclaré que quatre personnes manquaient à l'appel et que des fouilles se poursuivaient dans les décombres.

Le premier incendie a éclaté au début de l'après-midi dans un "module" abritant la cuisine et la cafétéria de ce chantier, situé à 180 milles au nord de Sept-Iles.

N'étant plus en mesure de nourrir les travailleurs, la compagnie a déclenché à la suite du premier incendie une vaste opération d'urgence pour évacuer le chantier.

Plusieurs avions de lignes et deux Hercules des forces canadiennes ont été utilisés pour transporter les travailleurs de Wabush, à 25 milles à l'est de Mont-Wright, à destination de Mont-Joli, Bagotville, Québec et Montréal.

Cette opération s'est poursuivi durant toute la soirée et durant la nuit. Selon un porte-parole de la Quebec Cartier Mining, à Port-Cartier, quelque 1,300 ouvriers avaient ainsi été évacués,tôt jeudi matin, et il en restait encore environ 500 sur le chantier.

C'est durant l'évacuation, vers 18 heures mercredi soir, que le second incendie a éclaté, ravageant, selon le porte-parole de la QCM, six ou sept dortoirs.

Au Mont Wright

Il faudra 500 ouvriers durant six mois pour réparer les dégâts

Par CHRYS GOYENS

MONTREAL (PC) - Des ouvriers de la construction évacués ont estimé, jeudi, qu'environ 500 travailleurs devraient se mettre à la tâche durant six mois afin de réparer les dégâts causés par deux incendies, mercredi, sur un site de la Québec- Cartier Mining, au nord-est de Québec.

Les deux incendies ont amené l'évacuation de 1,000 à 1,500 hommes, dont certains sont arrivés à Montréal, tôt jeudi, dans un appareil Hercule des Forces canadiennes.

M. Denis Massé, de Montréal, qui travaillait depuis trois mois à la construction d'une raffinerie de $300 millions au Mont Wright, a déclaré qu'environ le tiers du chantier de construction avait été détruit.

Le premier incendie a pris naissance au milieu d'une trentaine de roulottes, qui abritaient entre autres une cuisine et un cafétéria.

Selon un des employés, le feu aurait débuté à la suite d'une petite explosion dans la cuisine.

Les travailleurs, évacués d'abord à Wabush, au Labrador, ne semblaient pas être au courant que trois hommes péri prisonniers dans leurs dortoirs. Trois dortoirs auraient été détruits.

Les rescapés ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de panique, mais qu'ils se pouvait bien que certains aient été surpris dans leurs quartiers.

Ils ont de plus précisé que le second incendie, à 500 pieds environ du premier, n'avait pas encore été maîtrisé lorsqu'ils ont quitté Mont Wright pour Wabush, mercredi soir.

IL DECRIT LE FEU: Un travailleur à l'aéroport de Dorval décrit la hauteur des flammes qui ont détruit la cafétaria et les dortoirs de Québec Cartier Mining au Mont Wright, à 180 milles au nord de Montréal. Ces hommes ont été ramenés en avion de Labrador City.

GERANT DE VENTES.

Nous cherchons un gérant de ventes pour le territoire Chicoutimi Lac St-Jean. Nous voulons, soit un homme qui a une équipe de représentants actuellement, ou qui a l'expérience et l'habilité d'en organiser une vite.

Nous faisons des démonstrations dans les maisons (avec tous les rendez-vous fournis chez prospects qualifiés) d'un appareil électroménager de haute qualité.

Aucune compétition, aucune pression nécessaires. Auto indispensable. Ecrivez en donnant détails sur vous-mêmes pour avoir une entrevue avec la direction, à:

GERANT DU PERSONNEL,
3417 - 1ère AVENUE
QUEBEC, P.Q. G1L 3R4

DE RETOUR — Ces quatre travailleurs d'Alma sont revenus du Mont-Wright, hier. Ils ont fait le trajet dans un avion Hercule des Forces canadiennes qui a atterri à l'aéroport de Bagotville, vers midi. Sur la vignette, dans l'ordre habituel, MM. Roch Paquette, Victorien Lévesque, Michel Latulippe et Aurélien Fortin.

Epargnés par un feu dévastateur

Des rescapés du Mont Wright décrivent l'ampleur du désastre

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — "Nous sommes vivants, nous n'avons subi aucune blessure, nous n'avons maintenant qu'un espoir, c'est que nous soyons rappelés le plus rapidement possible, mais nous doutons que ce soit avant le mois de janvier."

Revenus, hier matin, du Mont-Wright, cinq travailleurs, quatre d'Alma et un de Jonquière, étaient fatigués à la suite de la longue nuit passée dans l'aréna de Labrador City où les 2,000 employés affectés aux chantiers de construction de l'usine de la compagnie Québec Cartier Mining, ont été évacués, après que deux incendies eurent détruit les 16 unités des baraques et les cuisines du chantier de construction et coûté la vie à au moins trois personnes en plus des blessés.

Deux avions de type Hercule, des forces armées canadiennes, sont venus conduire, hier matin, une centaine de Saguenéens et de Jeannois qui travaillaient au Mont-Wright.

MM. Victorien Lévesque, Michel Latulippe, Roch Paquet, Aurélien Fortin tous quatre d'Alma, et M. Jean-Louis Hubert de Jonquière ont raconté les évènements tragiques qui se sont passés dans ce qu'on peut appeler la "Terre de Caïn." "Le feu s'est déclaré dans les cuisines vers deux heures de l'après-midi. Nous étions tous au travail," ont-ils raconté.

"Inutile de dire qu'une certaine nervosité s'est emparée de nous. Les 2,000 employés se sont dirigés vers le lieu du sinistre avec de l'eau, des béliers mécaniques. Ils réussirent à éteindre le feu en versant du sable sur le brassier."

M. Jean-Louis Hubert raconte qu'à ce moment-là, "il était question de ne pas évacuer tout le personnel mais vers sept heures le soir, un autre incendie se déclarait cette fois, dans les baraques où logent les hommes."

C'est à ce moment-là, que ces pères de famille comprirent que les travaux ne pourraient se continuer. Des cinq personnes interrogées, hier, tous ont pu sauver leurs effets personnels. "Mais, il n'en est pas de même pour tous puisque j'ai vu plusieurs travailleurs perdre même de l'argent dans le feu et un grec, entr'autres n'est reparti qu'avec ses vêtements," a dit M. Hubert.

Mais, si pour le groupe, même si le travail est terminé pour le moment, on se console du fait que les compagnies Québec Cartier Mining, Comstock ont pris rapidement les mesures pour évacuer. qu'aux fêtes mais c'est le destin et nous n'avons maintenant plus qu'un espoir, c'est que les travaux reprennent le plus rapidement possible, a dit M. Aurèle Fortin.

A Labrador City, déjà des avions des compagnies Québecair, Air Canada et de l'Armée canadienne, attendaient les travailleurs pour les ramener à leur demeure.

Toute la nuit et toute la matinée d'hier les avions ont sillonné le ciel en direction de Montréal, Québec, le Bas du Fleuve et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les travailleurs sont désolés de la situation mais non découragés. "C'est une situation déplorable puisque nous aurions bien aimé nous rendre jusqu'aux fêtes mais c'est le destin et nous n'avons maintenant plus qu'un espoir, c'est que les travaux reprennent le plus rapidement possible, a dit M. Aurèle Fortin.

M. Hubert a mentionné qu'il avait entendu dire qu'il y avait des morts et des blessés dans l'incendie mais il ne connait pas l'indentité de ces personnes.

Les causes de l'incendie, une explosion? Un fil électrique défectueux? Du sabotage, cette dernière hypothèse, on n'y croit pas.

L'enquête policière de la Sûreté du Québec devrait le déterminer.

PRESENTATION DU NOUVEAU MODELE QUATRICOLOR de Panasonic '74

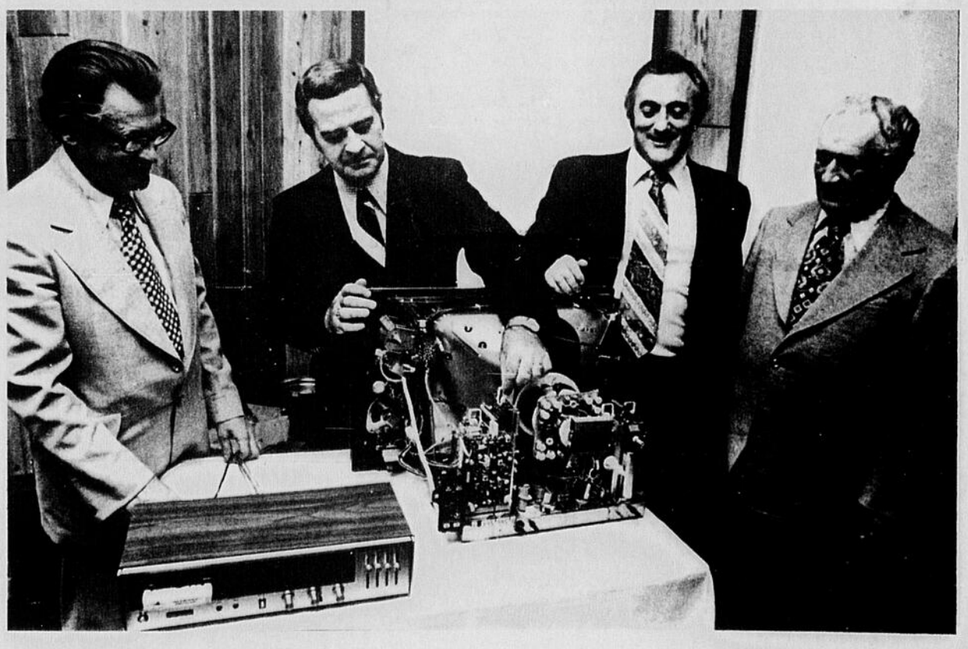

Dernièrement la Compagnie Radex Inc., distributeur des produits Panasonic, présentait au marchand de la région du Saguenay-Lac St-Jean, leurs nouveaux téléviseurs '74.

Sur la photo nous voyons M. Dollard Blackburn, gérant général de Gagnon Frères Meubles. M. Roland Poulin, coordinateur de vente pour Radex, M. Robert Cossette, gérant distributeur et M. Paul Larouche, acheteur de Gagnon Frères Meubles.

FAITS DIVERS

PERE ET FILS SUR LA CIVIERE: Vers l'ambulance, le père et le fils sont transportés par deux secouristes, à la suite d'un accident d'automobile survenu jeudi, à Vancouver. En tout quatre personnes ont été blessés dans cet accident survenu à l'heure d'affluence.

Le budget de la communauté urbaine de Montréal passe à $170 millions

MONTREAL PC — Le budget de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1974 s'élève à $170 millions, soit à $24 millions de plus que ce qui avait été prévu en 1973.

Le président du comite exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, a déclaré qu'on ne saurait pas avant le 15 novembre le taux des taxes, puisqu'il faut attendre que les différentes municipalités aient remis leurs rôles d'évaluation.

Chose certaine, toutes les municipalités desservies par la Commission des transports de la CUM verront leurs taxes augmenter de $1.01 à $1.25 pour chaque $100 d'évaluation.

M. Hanigan a rappelé que, même si le budget ne faisait mention d'aucune aide du gouvernement provincial, des discussions en ce sens avaient été entreprises bien avant l'annonce des élections et qu'elles "allaient sûrement se poursuivre après".

La part du lion du budget est consacré au Conseil de sécurité publique et au service de police.

La CUM a l'intention de faire des investissements de capital de $84 millions pour le métro et le transport public et de consacrer de $15 à $20 millions pour le traitement des eaux vannes.

Le bureau de l'expansion économique recevra $567,000, au regard de $275,000 l'an dernier.

Le conseil de la CUM doit commencer l'étude de ce budget le 15 novembre. Il doit être adopté le 31 décembre.

Mort de P. Parent

Saint-Stanislas — M. Philippe Parent, âgé de 77 ans de Notre-Dame de Lorette a perdu la vie hier midi lorsque sa camionnette a fait un tonneau dans le rang Curpe à Saint-Stanislas.

M. Parent conduisait une camionnette lorsqu'il a pris un détour trop rapidement et le véhicule a fait une embardée.

La Sûreté du Québec de Dolbeau a fait les constatations d'usage dans cette affaire.

L'agent Jocelyn Ménard a précisé que les faits ont été soumis au coroner du district judiciaire de Dolbeau.

Vol de bijoux, à Alma

Alma — Jouant d'astuces, trois individus, le visage découvert ont réussi hier après-midi, un vol de bijoux au montant de $5,000 chez Lavoie Importation, situé aux Galeries Lac Saint-Jean.

Les individus se sont présentés dans l'établissement vers la fin de l'après-midi au moment où les clients affluaient au magasin. Pendant que deux d'entre eux amusaient les commis de l'établissement, l'autre complice réussissait à ouvrir la vitrine qui contenait des montres et des bijoux de valeur.

Ce n'est qu'une heure après le départ du trio que les commis de l'établissement ont constaté le vol.

Joints hier, les membres de la Sûreté municipale d'Alma semblaient en connaître plus long qu'ils voulaient le laisser entendre sur l'identité des voleurs.

Enquête préliminaire

Chibougamau — L'enquête préliminaire de Jacques et Charles Gendron de Rouyn et de Serge Maillé de Montréal tous trois accusés d'un vol de $138,000 à la Banque Canadienne Impériale de Commerce s'instruira le 23 octobre.

Les trois individus avaient été arrêtés au mois de septembre à la suite du vol de $138,000 commis le 23 mai dernier.

On se rappellera que le 23 mai dernier, trois cagoulards jouant d'astuces avaient réussi à faire main basse sur un montant de $138,000 après avoir été chercher les employés qui prenaient leur café avant l'ouverture de la banque dans un restaurant de Chapais.

Pendant une grève

Magasin de Firestone saccagé à Joliette

JOLIETTE (PC) - Une douzaine de vandales ont saccagé un magasin de détail de Firestone, mercredi soir, à Joliette, brisant toutes les vitrines et répandant de la peinture blanche sur différents accessoires et sur les pneus en montre à l'avant du magasin.

La police a déclaré que l'incident est survenu alors que les policiers surveillaient une manifestation organisée par le syndicat des ouvriers de l'usine Firestone. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Un porte-parole des forces de l'ordre a fait savoir qu'une enquête était en cours et que pour cette raison, il ne pouvait pas commenter l'implication possible de travailleurs en grève dans cet incident.

Les questions en litige portent sur les salaires, sur la possibilité de payer des salaires en fonction de la productivité, sur une demande du syndicat de pouvoir prendre part aux décisions administratives, sur les changements technologiques, le temps supplémentaire, une nouvelle procédure de grief et enfin sur la place du français comme langue de travail.

Les négociations entre les deux parties ont repris le deux octobre, après une interruption de six semaines.

Autres grèves

Les autres compagnies affectées par des arrêts de travail sont la Canadian Gypsum Co. Ltd., où 80 hommes ont commencé une grève le 7 mai dernier, et Consolidated Textiles Co. Ltd., où 85 employés sont entrés en grève le 29 mars.

tant que l'enquête ne serait pas terminée.

La ville de Joliette a été le théâtre d'une série d'actes de violence depuis le mois de mars, alors que trois grèves impliquant 475 ouvriers ont été déclenchées.

Environ 310 employés de Firestone Tire and Rubber Co. of Canada Ltd. sont entrés en grève le 22 mars dernier, et aucune solution

En septembre, la compagnie a annoncé qu'elle annulait un projet d'investissements de l'ordre de $23 millions destiné à l'agrandissement de son usine à Joliette.

Revendications syndicales

Selon le syndicat, affilié aux Travailleurs unis du caoutchouc, la compagnie paie présentement un salaire moyen de $3.06 l'heure, mais la compagnie, elle, prétend que le salaire horaire est de $3.66.

Manoir incendié près du Château Frontenac

QUEBEC PC — Trois personnes ont subi des blessures, mercredi, dans l'incendie qui a ravagé le Manoir Belle Vue, une maison de chambres située près du Château-Frontenac, dans la Haute-ville de Québec.

Elles ont été transportées à l'Hôtel-Dieu, d'où l'on rapporte que leur état n'est pas considéré comme grave.

Traqué par la fumée, un jeune homme et une jeune fille ont dû se résoudre à sauter du troisième étage.

Par ailleurs, une touriste américaine, Mme Kathlee Ryan, 60 ans, du Maryland, s'est infligé des brûlures au visage, aux bras et aux jambes en franchissant un mur de feu pour s'échapper de la maison.

Une soixantaine de pompiers ont mis environ deux heures pour maîtriser les flammes.

Le propriétaire de l'établissement, M. Romain Tremblay, a évalué les dommages à environ $75,000.

L'incendie a éclaté dans une lingerie, au deuxième étage.

Sa cause exacte n'a pas encore été déterminée.

Le gérant d'une caisse populaire ligoté pendant un hold-up de $20,000

GRANBY PC - Masqués et armés jusqu'aux dents, quatre bandits ont attendu dans sa maison, le retour du gérant de la Caisse populaire de Sainte-Anne-de-la-Rochelle avant de perpétrer un vol de $20,000, aux petites heures du matin jeudi.

Lorsqu'il est arrivé chez lui, M. Roger Auclair s'est trouvé en face des malfaiteurs, qui tenaient ses enfants en joue avec deux mitraillettes, un revolver et une carabine à canon tronçonné.

Forcé d'ouvrir le coffre-fort, M. Auclair a par la suite été ligoté. Son fils Gilles a reçu un coup de crosse sur la tête, mais il ne s'est pas moins lancé à la poursuite des bandits en voiture, avec son frère Luc.

La chasse a pris fin par un accident de la circulation. Gilles est présentement hospitalisé à Sherbrooke, tandis que Luc est de retour à la maison.

Cargo de 4,500 tonnes échoué à Deschaillons

DESCHAILLONS PC — Un remorqueur venant de Montréal devait tenter, jeudi, de dégager un cargo de 4,500 tonnes qui s'est échoué sur la rive-nord du fleuve Saint-Laurent, en face de Deschaillons, dans le comté de Lotbinière, à une cinquantaine de milles au sud-ouest de Québec.

Le Festivite, un bateau battant pavillon panaméen, s'est échoué un peu avant 20 heures 30 mercredi soir.

Personne n'aurait été blessé mais sous la violence du choc, un réservoir de carburant du navire s'est brisé, répandant une partie de son contenu dans la mer.

Un porte-parole du Centre de contrôle maritime, à Québec, a déclaré que le réservoir contenait 176 tonnes métriques de carburant.

Des inspecteurs du ministère des Transports ont été dépêchés sur les lieux pour déterminer l'ampleur des dégâts.

Selon le porte-parole, l'accident serait attribuable à une défectuosité du gouvernail.

Broyé à mort entre un mur et l'ascenseur

MONTREAL PC — Coincé entre un mur et un ascenseur en marche, un enfant de deux ans a été broyé à mort, jeudi sous les yeux de sa grand-mère.

La petite victime a été identifiée par la police comme étant Nigel Buckley.

L'accident s'est produit dans une maison de rapport, où l'enfant et sa grand-mère revenaient après avoir fait des courses.

Selon la police, la porte de l'ascenseur aurait mal fermé et le pied du petit Nigel serait resté coincé au moment où l'ascenseur commençait à monter.

Il fut broyé contre le mur.

Lorsque sa grand-mère arrêta la marche de l'ascenseur et redescendit, il était déjà trop tard.

Cinq policiers accusés d'avoir causé des blessures à un avocat

MONTREAL PC — Cinq policiers montréalais ont protesté de leur innocence, jeudi matin, lorsqu'ils ont comparu en Cour des sessions de la paix sous l'accusation d'avoir causé des blessures à un avocat, le 29 juillet dernier.

Il s'agit du lieutenant Marcel Parent, du sergent Roger Lauzon, et des agents Lucien Gravel, Jean-Marie Capuano et Pierre Brûlé.

Les accusations ont été portées après que l'avocat Jacques Riou se fut plaint de ce qu'il avait été battu par les policiers dans une rue du centre-ville et par la suite dans un poste de police. Il était venu en aide à un motocycliste qui était interrogé par les policiers, a-t-il dit, et ceux-ci s'en étaient pris à lui.

M. Riou fait lui-même face à des accusations d'avoir attaqué un policier et d'avoir résisté à l'arrestation, en rapport avec ce même incident.

L'enquête préliminaire, dans le cas des cinq policiers, a été fixée au 18 octobre. Les policiers, s'ils sont reconnus coupable, sont passibles de cinq ans d'emprisonnement.

MAINTENANCE ELECTRICIAN WANTED

Westinghouse Canada Ltd, Hamilton Ontario require a Maintenance Electrician (Industrial controls) with a high degree of knowledge and experience (5 to 10 years) in the maintenance of contlex industrial control, such as numerical control machine tools, solid state industrial controls and radio circuits.

The applicantes must also have a basic knowledge of pneumatic and hydraulic circuits.

Interested persons should contact

Westinghouse Canada Ltd,

Hourly Employment Office,
Milton Avenue, Hamilton, Ontario L8N 3K2
Code 416-5288811 Extention 3261 or 3262

MENUISIERS OU EBENISTES

TRAVAIL A MONTREAL

Nous avons des postes disponibles dans notre usine de béton pré-fabriquée, section coffrages.

Nous requièrons dix (10) menuisiers ou ébénistes pour ouvrage de finition seulement.

Nous offrons travail à l'année, un salaire intéressant et des bénéfices avantageux.

Pour informations, appelez: (514) 722-2511 ou présentez-vous au:

Bureau d'emploi
FRANCON DIVISION DE CANFARGE
3641, Jarry est,
Montréal, P.Q.

INGENIEUR - CIVIL

DEMANDE

Pour travail dans un bureau d'ingénieur-conseil spécialisé dans le génie-municipal à Chicoutimi.

Le candidat devra produire son curriculum-vitae par écrit, et devra avoir un minimum de un an de pratique dans le domaine.

Pour prendre rendez-vous veuillez téléphoner à 549-2488 pendant les heures de bureau, ou le soir à 549-2043.

Le salaire offert correspondra aux capacités du candidat.

imaginaire

AVIS

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DE LA RÉGION DU LAC ST-JEAN

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
(SECTIONS URBAINES)

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES d'inscription, de radiation et de correction, à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile).
BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 8 OCTOBRE AU SAMEDI 13 OCTOBRE 1973, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

CHICOUTIMI
Président:
PIERRE-ROGER VACHON
Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
a) Pour CHICOUTIMI (canton): Hôtel de Ville, 2636 rang Saint-Jean-Baptiste
b) Pour CHICOUTIMI-NORD: 291 rue Pasteur
c) Pour RIVIÈRE-DU-MOULIN: Église Saint-Isidore (Sous-sol)
d) Pour CHICOUTIMI (cité): La Cathédrale, Salle Bégin Rue Bégin
Chevaliers de Colomb
200 est rue Racine
100 ouest rue Lorne
198 est rue Racine
(bureau du président)

DUBUC
Président:
JOSEPH-EUGÈNE TREMBLAY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
a) Pour BAGOTVILLE (paroisse): 288 rue Albert (bureau du secrétaire-trésorier municipal)
b) Pour PORT-ALFRED: Hôtel de Ville, 1er étage, local 200
c) Pour BAGOTVILLE (ville): Hôtel de Ville (bureau du président) 200 rue Victoria

JONQUIÈRES
Président: J. R.-BEN VANDAL
Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
a) Pour ARVIDA: Le Foyer des Loisirs
b) Pour SAINT-DOMINIQUE-DE-JONQUIÈRES: 167 chemin Saint-Dominique
c) Pour JONQUIÈRES: 212 rue de la Picardie
463 rue de l'Hôpital
37 Sainte-Élizabeth
d) Pour KÉNOGAMI: 43 avenue Cabot (bureau du président)

LAC-SAINT-JEAN
Président: PAUL DROLET
Pour les électeurs de la ville d'ALMA seulement:
1. 475 boul. Saint-Jude
2. 575 rue Scott Est
3. 222 boul. Dequen (bureau du président)

ROBERVAL
Président: ARTHUR TREMBLAY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
a) Pour DOLBEAU: 130 rue des Pins
b) Pour MISTASSINI: 93 boul. Saint-Michel
c) Pour SAINT-FÉLICIEN: Dr Roméo Banville, Boulevard Sacré-Cœur
d) Pour ROBERVAL: 560 rue Cossette, (bureau du président)

SAGUENAY
Président ÉDOUARD COUTURE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
a) Pour BAIE-COMEAU: 46 rue Ramsay
b) Pour HAUTERIVE: 1040 boul. Joliette
821 boul. Blanche
(bureau du président)

POUR LES AUTRES DISTRICTS CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION
N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

QUÉBEC **PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**

"Les travailleurs du Québec doivent abattre le régime Bourassa..." *Marcel Pépin*

MONTREAL PC — M. Marcel Pépin a recommandé une fois de plus aux travailleurs du Québec, jeudi, "d'abattre le régime Bourassa".

Président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Pépin a été élu récemment président de la Confédération mondiale du travail.

Il présidait, jeudi, à l'ouverture des séances du Conseil confédéral de la CSN, qui doivent se poursuivre à Montréal jusqu'à samedi.

"Le gouvernement Bourassa, a dit M. Pépin, est celui qui a le plus méprisé les Québécois, celui qui s'est le plus prosterné devant les étrangers qui nous exploitent et devant leurs intendants d'ici."

Le président de la CSN a souhaité que les comités populaires existants dans certains secteurs continuent leur action, après le 29 octobre, "quel que soit le parti au pouvoir".

"Sous n'importe quel régime, a-t-il déclaré, avec n'importe quel pouvoir, les travailleurs doivent conserver intact leur outil le plus efficace."

Au cours de cette réunion du Conseil confédéral, les quelque 150 délégués doivent étudier un projet de protocole d'entente intercentrale visant à empêcher la lutte syndicale, dans la construction notamment.

Il doit être également question d'un projet de publication d'un mensuel, qui pourrait prendre la relève du "Travail", organe officiel de la CSN.

Le conseil, qui forme l'instance suprême entre les congrès, a mis à son ordre du jour plusieurs autres points, comme le problème des chantiers maritimes, la hausse du prix des aliments et les questions financières relevant du fonctionnement de la CSN.

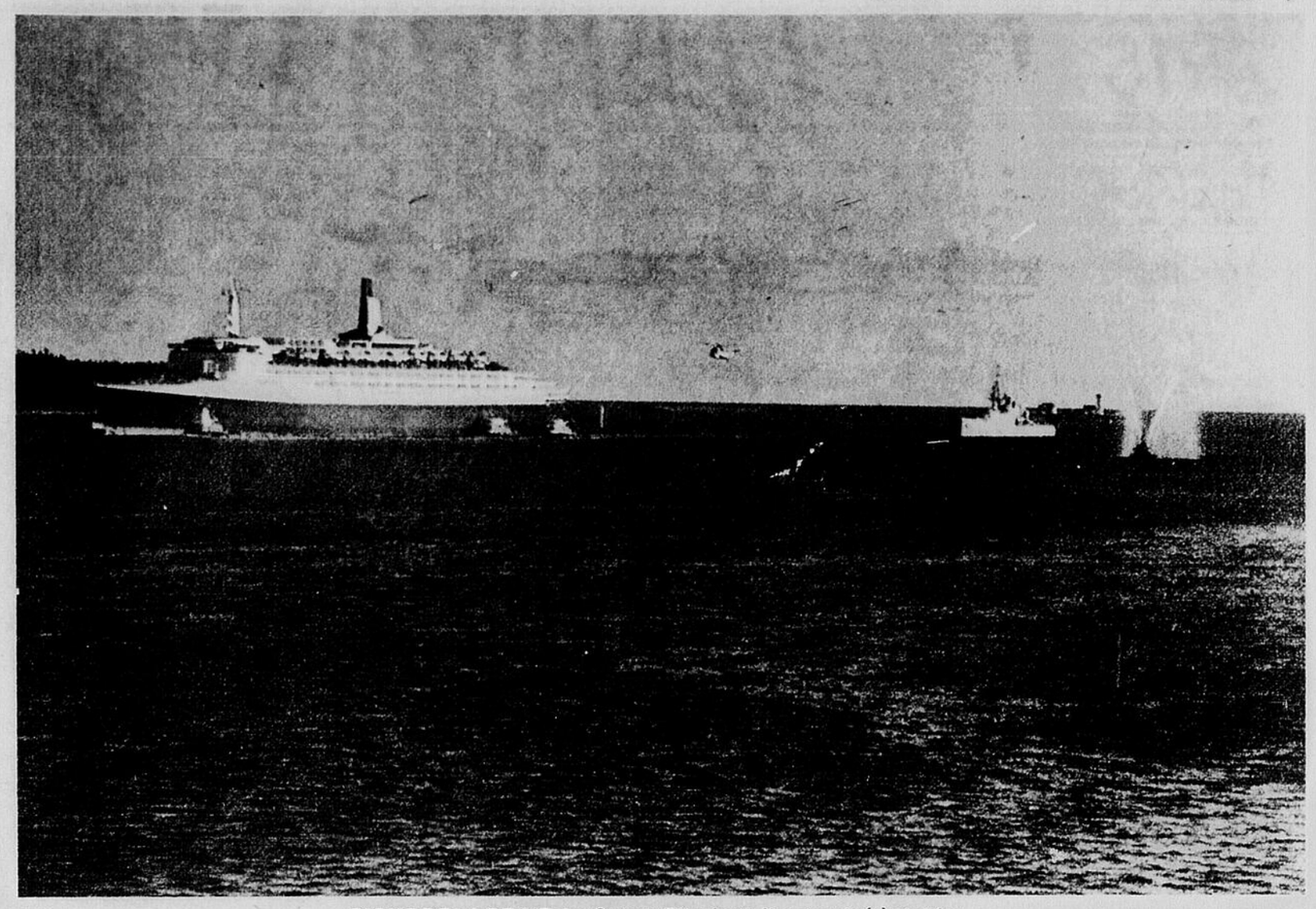

DIGNE DE LA REINE: Le Queen Elizabeth II est arrivé à Halifax jeudi après-midi, escorté de deux hélicoptères de la Défense nationale et d'un bateau pompex.

En bref, d'Ottawa

ARABES

OTTAWA (PC) - Quelque 75 sympathisants arabes ont manifesté pacifiquement sur la Colline parlementaire, jeudi à Ottawa, contre ce qu'ils qualifient d'agression israélienne dans l'actuel conflit du Proche-Orient.

Aux cris de "A bas le sionisme" et "A bas l'impérialisme américain", ils ont défilé sous l'oeil vigilant d'une douzaine d'agents fédéraux.

L'un des orateurs a entre autres déclaré que les peuples arabes "sont oubliés par la conscience mondiale".

JUGE DUBE

OTTAWA (PC) - Le juge André-Albert Dubé, de la Cour supérieure du Québec, a été nommé à la Cour du banc de la reine, a annoncé jeudi le ministre fédéral de la Justice Otto Lang.

Il a également annoncé la nomination de Me Gabrielle Vallée et André Gervais comme juges de la Cour supérieures du district de Québec.

Ils succèdent respectivement aux juges S. S. Bard, qui est muté au district de Montréal, et Eugène Marquis, qui est nommé juge-en-chef associé de la Cour supérieure.

SUBVENTIONS-MUSIQUE

OTTAWA (PC) - Le Conseil des arts du Canada a annoncé jeudi l'octroi de subventions de plus de $370,000 à 16 organismes musicaux canadiens, dont $160,000 à l'orchestre du Centre national des arts.

Le Conseil a annoncé plutôt des subventions de $484,000 à l'Orchestre symphonique de Montréal et de $470,000 à l'Orchestre symphonique de Toronto.

IMMIGRANTS

OTTAWA (PC) - Alors qu'il ne reste que quatre jours avant la date limite, un total de 41,189 personnes se sont inscrites au ministère de l'Immigration en vertu du programme visant à régulariser la situation des immigrants illégaux.

De ce nombre, 20,542 personnes ont obtenu la permission de s'établir au pays et 4,104 de ces derniers ont en fait reçu le statut d'immigrant reçu.

D'autre part, 20,647 cas sont à l'étude et 20 autres devront être revisé.

ESPO 74

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien projette l'aménagement d'un parc plutôt que la construction d'un pavillon à l'Expo 74 qui se tiendra à Spokane, dans l'Etat de Washington.

Le gouvernement canadien avait plus tôt prévu la construction d'un pavillon estimée à $1.8 millions sur une ile de la rivière Spokane, mais a modifié son projet en aménageant un site naturel en relation avec le thème de la foire internationale : "La Beauté de l'environnement."

PECHE

OTTAWA(PC)-Le ministère fédéral de l'Environnement a annoncé jeudi qu'il consultera les principaux dirigeants de l'industrie de la pêche au Canada avant de prendre position à la conférence de la Loi de la mer en 1974.

Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, a précisé que les représentants de son ministère allaient rencontrer les porte-parole des pêcheurs et de l'industrie de la pêche avant la fin du mois.

xxx

PONT AERIEN

OTTAWA (PC) - Les Forces armées canadiennes ont déclaré jeudi que plus de deux millions de livres d'aliments avaient été expédiées à Terre-Neuve grâce à 55 vols d'appareils Hercule depuis le 4 octobre.

Trois appareils Hercule ont en effet établi un pont aérien vers Gander, T.-N., afin de venir en aide à la population de cette province qui doit subir une pénurie de denrées alimentaires à la suite de la récente grève du rail.

RECHERCHE

OTTAWA (PC) - Le président du Conseil du Trésor, M. C. M. Drury, a déclaré jeudi que le gouvernement fédéral prévoit continuer à appuyer la recherche universitaire et a demandé aux universités et aux industries de s'unir pour accroître l'innovation scientifique au pays.

Il a fait remarquer que les dépenses fédérales pour la recherche universitaire s'étaient chiffrées par $200 millions cette année, au regard de $40 millions en 1965-66.

Les candidats PQ et la région de l'Outaouais

GATINEAU (PC) - Qualifiant la région de l'Outaouais québécois de l'une des plus mal gouvernées de l'Amérique du Nord, les candidats péquistes des comtés de Hull et de Papineau, M. Jean-Baptiste Bouchard et John Luck, ont dévoile hier le programme du parti en ce qui a trait à l'Outaouais.

Selon eux, la ville de Hull ne joue pas actuellement le rôle qui lui revient dans la région, soit celui d'une capitale régionale. Le leadership en ce qui a trait à la planification et au développement régional est exercé à Ottawa, par le biais de la Commission de la capitale nationale.

Tout ce fouillis administratif, de l'avis des deux candidats, serait remplacé par la formation d'un Conseil régional à l'intérieur duquel le rôle des municipalités serait revalorisé. On assisterait, selon les termes du Programme du PQ, rapatriement basé sur le principe qu'une institution régionale est mieux en mesure de répondre aux besoins des citoyens.

Au nombre de ces pouvoirs à rapatrier, mentionnons la planification et l'aménagement du territoire, la promotion économique et touristique, la voirie régionale, l'habitation, l'environnement et un peu plus des pouvoirs municipaux actuels.

L'UN veut gagner les élections comté par comté

GRAND MERE (PC) - Le leader Gabriel Loubier de l'Union nationale a confirmé que l'objectif de son parti était de gagner ses élections comté par comté.

Donnant une conférence de presse à Grand-Mère, il a précaunisé de nouvelles politiques forestières, touristiques et municipales. Il s'est dit en faveur de la création d'un Office de crédit municipal qui offrirait des prêts dont le taux d'intérêt serait inférieur de trois pour cent au taux normal des émissions d'obligations gouvernementales. Il aussi préconisé la formation d'un Office de crédit touristique pour venir en aide aux hôteliers et propriétaires de terrains de camping et de caravaning. Cet office offrirait des prêts aux conditions semblables à celles offertes par le Crédit agricole du Québec.

AVIS

Veuillez prendre avis par la présente que le Transport Régional du Saguenay Inc., adressera à la Commission des Transports du Québec une demande de modification de tarif pour le transport de personnes pour autobus sur tous les services urbains et suburbains desservis par icelle.

Toutes personnes ou organismes intéressés à faire opposition à la présente demande, peuvent le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis.

EMISSION DU

PARTI CRÉDITISTE

à C.J.P.M.-TV

Henri-P. Brassard (Chicoutimi)
12 oct de 11 h.30 à 11 h.45 p.m.
Albert Bouchard (Jonquière)
13 oct de 5h.45 à 6h.00 p.m.
Jules Larouche (Dubuc)
13 oct de 10h.00 à 10h.15 p.m.

Cette annonce est réservée et payée par Maurice Côté 268 Riel, Chic.-Nord

Opération Mon Pays

Des dizaines de milliers de personnes ont déjà fait leur demande d'immigrant reçu depuis le début de la campagne "Opération Mon Pays". Certains nous ont fait part de leurs impressions.

"Même si les hivers sont durs, j'aime le Canada. J'ai épousé une Canadienne et nous voulons élever notre famille ici. Grâce à Opération Mon Pays, je vais vivre en homme libre."

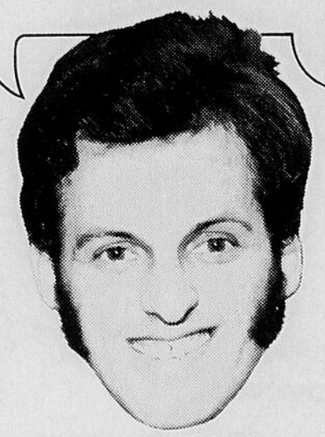

Haralambos Petridis

"J'avais décidé de compléter mes études au Canada. J'ai entendu parler de la nouvelle loi et ça m'a plu. Et puis, à part ça, y a des bons restaurants italiens à Montréal."

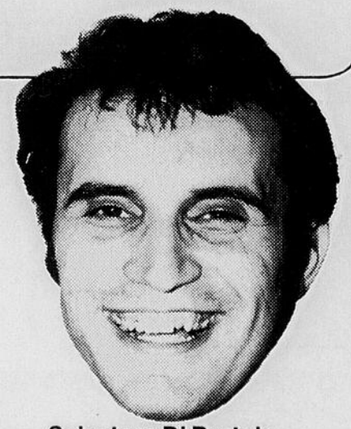

Salvatore Di Bartolo

"J'étais venu au Canada pour voir mes frères et ça ne m'a pas pris de temps pour avoir le goût d'y rester. Opération Mon Pays m'a donné le moyen de vivre ici légalement. Aujourd'hui, je me sens chez nous."

Louis Martins Alexandre

N'oubliez pas! Vous avez jusqu'au 15 octobre 1973 à minuit pour régulariser votre situation. Vous aussi pouvez en profiter en agissant sans tarder.

Soyez chez vous, chez nous.

Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-8-9

VENDREDI, le 12 octobre

8:30 Mire et Musique
8:45 Dessins animés
9:15 En mouvement (C)
9:30 Les Oraliens (C)
9:45 Les Cent Tours de Centour (C)
10:00 Au jardin de Pierrot (C)
10:15 Hypolite et ses amis (C)
10:30 Les animaux chez-eux (C)
11:00 Le gourmet farfelu (C)
11:30 Maman Bagnole (C)
12:00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12:30 Boubou (C)
13:30 Téléjournal (C)
13:35 Femme d'aujourd'hui (C)
14:30 Cinéma chez-vous "Fureur à l'Ouest" avec Guy Mitchell (Américain)
16:00 Bobino (C)
16:30 Sol et Gobelet (C)
17:00 Boney (C)
18:00 Skippy (C)
18:30 Téléjournal National (C)
18:40 Information première
18:45 Les plus beaux films "Le Sergent" avec Rod Steiger (Américain)
20:30 Hors séries (C)
21:30 Élections Provinciales
21:45 Tournesol
22:00 Ma sorcière bien-aimée (C)
22:30 Téléjournal national et provincial (C)
22:50 Nouvelles du sport et météo (C)
23:00 Appelez-moi Lise (C)
00:00 Cinéma au clair de lune "Château en Suède" avec Françoise Hardy (Français)

SAMEDI, LE 13 OCTOBRE 1973

9:15 Mire et musique
9:30 Pierre et Popotame (C)
10:00 Mon ami Ben (C)
10:30 Lassie (C)
11:00 Télechrome (C)
12:00 Le saint (C)
13:00 Sporthèque (C)
14:00 Baseball (C) Série mondiales
16:30 Les échos du sport (C)
17:00 Cinema couleur "L'explosion"
19:00 Walt Disney présente (C)
20:00 La soirée du hockey (C) Vancouver à Montréal
22:30 Téléjournal national et provincial (C)
22:45 Nouvelles du sport et météo (C)
23:00 Football canadien Edmonton à Vancouver

DIMANCHE, LE 14 OCTOBRE

9:15 Mire et musique
9:30 Le roi Léo (C)
10:00 Une fleur m'a dit (C)
10:15 Le jour du seigneur (C)
11:00 Fantaisie lyrique (C)
12:00 Magazine de la semaine verte (C)
13:00 Baseball (C) Séries mondiales
15:30 Les échos du sport (C)
16:00 D'hier à demain
17:00 5D (C)
18:00 Vedettes en direct (C)
19:00 Quelle famille (C)
19:30 Les beaux dimanches "Tempo" 1ère partie "O.S.M.," 2ième partie "Molière" 3ième partie
22:30 Spécial élections
23:00 Téléjournal national et provincial (C)
23:15 Sport dimanche (C)
23:30 Les règles du jeux (C)

SAGUENAY TELEVISION SERVICE
454, rue St-Hubert, Jonquière, Tél.: 547-2673
Place du Royaume, Chicoutimi
Tél.: 545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI le 12 octobre

8:45 36-24-36 (C)
9:00 Ciné-matin "Peloton d'exécution"
10:30 Personnalité (C)
11:00 Les bouts d'chou (C)
11:30 Dessins animés (C)
11:45 Aujourd'hui
12:00 A votre service
12:30 Les nouvelles du midi
12:45 Rond-Point
13:30 Cinéma "Théodore impératrice de Bysance"
15:00 Pour vous mesdames (C)
15:30 Pour vous mesdames (C)
16:00 Dessins animés (C)
16:30 Patofville (C)
17:00 Les tannants (C)
18:00 Studio Six
18:30 Madame est servie (C)
19:30 En première "Atlantis terre engloutie"
21:30 Découvertes 73 (C)
22:00 On est comme on nait (C)
22:30 Nouvelles T.V.A. (C)
23:00 Normandise (C)
23:30 Pour adulte seulement "Trois Petits tours et puis s'en vont"

SAMEDI, LE 13 OCTOBRE

12:00 Adèle (C)
12:30 Bon week-end (C)
14:30 Vers 76 (C)
15:30 Samedi sport
16:00 Plan agroforestiers (C)
16:15 Sur le matelas (C)
17:15 Télé-Revue
17:45 Documentation
18:30 Match sur roulettes (C)
19:30 Les grands spectacles "Voyages à deux"
21:30 Amicalement vôtre (C)
22:30 Nouvelles T.V.A. (C)
23:00 En fin de soirée "Au service du diable"

DIMANCHE, LE 14 OCTOBRE

12:00 Documents (C)
13:00 Bon dimanche (C)
15:00 Le choc des idées (C)
16:00 Jenny (C)
16:30 Football Ottawa vs Calgary
18:30 Jeunesse (C)
19:30 Ciné-Choix "Tony Rome est dangereux"
21:30 Sous mon toit (C)
22:00 Québec sait chanter (C)
22:30 Nouvelles T.V.A. (C)
23:00 Parti Québécois (C)
23:15 En fin de soirée "Les fortiches"

Arnold Walter est mort

TORONTO PC-L'éminent musicologue et compositeur Arnold Walter a succombé samedi à une crise cardiaque. Il était âgé de 71 ans. Originaire de Hannsdorf, en Tchécoslovaque, M.Walter fut particulièrement connu comme interprète de la musique allemande de tradition romantique.

Il vint au Canada en 1937 et devint directeur du Conservatoire royal de musique et responsable de l'école supérieure du Conservatoire de 1946 à 1952. Cette année-là, il accepta le poste de directeur de la faculté de musique de l'Université de Toronto qu'il occupa jusqu'en 1968.

Il fut l'un des pionniers de la création de la Canadian Opera Company, à partir de l'école d'opéra de l'Université de Toronto. C'est qui persuada l'actuel directeur de l'opéra, M.Herman Geiger-Torel, de venir au Canada.

Lorne Greene détective

LOS ANGELES PA -On a demandé à l'acteur Lorne Greene, originaire d'Ottawa, ce qui l'avait poussé à prêter son concours à une série télévisée mettant en vedette un détective, la profession la plus achalandée de la télévision.

Il y a en effet 26 séries policières à la télévision américaine cette saison. Greene, la vedette de la nouvelle série "Griffin", a indiqué qu'il avait posé la même question à son impresario.

Ce dernier lui a rappelé que lorsqu'il avait accepté en 1959 de participer à la série "Bonanza" n'en a pas moins connu un grand succès et n'a quitté le petit écran qu'en janvier dernier aux Etats-Unis. Il ne restait alors à l'affiche que deux séries western.

CINÉMA

ALMA
Aristocrate
Jusqu'au 13 octobre incl.,
"Le Bon, la Brute et le Truand"

Canadien
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Cosa Nostra, dossier Valachi"
"Aussi loin que l'amour"

CHICOUTIMI
Capitol
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Despote Cruel"
"Trois filles nues sur l'île Robinson"

Cartier
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Bon, la Brute et le Truand"
"Pendez les haut et court"

Impérial
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Deux femmes en or"
"Les chats bottés"

Ciné-Parc Saguenay
Jusqu'au 18 octobre incl.,
Saguenay 1
"Capitaine Simbad"

Saguenay 2
"La conquête de l'ouest"

Cinéma Place du Royaume

Salle 1
"Y'a toujours moyen de moyenner"

Salle 2
"Cosa Nostra, dossier Valachi"

Salle 3
"La Bonne année"

JONQUIERE

Centre
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Deux femmes en or"
"Les chats bottés"

Bellevue
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Despote cruel"
"Trois filles nues sur l'île Robinson"

Elysée
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Bon, la Brute et le Truand"
"Pendez-les haut et court"

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Despote Cruel"
"Trois filles nues sur l'île Robinson"

DOLBEAU
Météor
Jusqu'au 13 octobre incl.,
"Traites sur commande"
"Un peu, beaucoup, passionnément"

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"La méprise"
"La poursuite des tuniques bleues"

ROBERVAL
Diana
Jusqu'au 18 octobre incl.,
"Le Despote cruel"
"Trois filles nues sur l'île Robinson"

LA MAIN A LA PATE--John Fischer enserre "Monument", une oeuvre qu'il a créée avec de la pâte façonnée en pains, et qui est exposée au centre culturel de New-York. Fischer, qui travaille avec la pâte de ménage depuis 13 ans, affirme que "la pâte est comme la chair, elle procure un plaisir extrêmement sensuel".Ce "Monument" est coté à 2,500 dollars. (PA Téléphoto).

Théâtre amateur: échanges Canada-U.S.A.

OTTAWA PC- A la réunion annuelle de l'organisme Théâtre-Canada qui aura lieu ce mois-ci à Ottawa, il sera notamment question d'un programme d'échanges entre troupes de théâtre amateur canadiennes et américaines.

Théâtre-Canada, connu autrefois sous le nom de Dominion Drama Festival, présentera également à ses membres, lors de la réunion des 20 et 21 octobre, un programme des activités pour une période de cinq ans. Il y sera également question du festival de Théâtre-Canada, qui aura lieu l'an prochain.

Il y a quelques années, Dominion Drama Festival était un concours ouvert aux troupes d'amateurs canadiennes mais depuis le festival a cessé d'être une compétition et a simplement pour but de faire connaître les diverses facettes du théâtre.

C'est depuis l'adhésion de Théâtre-Canada à l'Association internationale de théâtre amateur qu'il est question d'échanges entre troupes canadiennes et américaines.

Comme c'est le cas pour un grand nombre d'organisation à caractère culturel, le principal problème de Théâtre-Canada est d'ordre financier. L'organisme reçoit la plus grande partie de ses subsides du secteur privé.

Le Code Atlantique restauré

ROME (PA) — Les moines du monastère Grottaferrata près de Rome vont rendre publique prochainement une oeuvre restaurée de Léonard de Vinci, le Codex Atlanticus, après plus de 10 ans de travaux qui se sont déroulés dans le plus grand secret. Le Codex, qui est une compilation des esquisses et notes diverses de Léonard de Vinci, comprendra cinq dessins jusqu'ici inconnus et qui seront dévoilés par les moines. L'oeuvre restaurée comprendra en outre des textes inconnus du peintre, sculpteur, écrivain et inventeur florentin. Une édition, copie de Codex original, sera mise en vente au prix de $10,000.

Les moines du monastère ont établi des mesures de sécurité très sévères pendant les travaux de restauration de l'oeuvre. Le directeur du laboratoire, le révérend Josephat Kivelo, a fait savoir qu'un dispositif explosif libérant des vapeurs empoisonnées protégeait l'entrée du laboratoire contre les voleurs.

Depuis près de 1,000 ans, les moines du monastère Grottaferrata sont connus pour leur habileté à restaurer les anciens manuscrits. En 1962, ils ont reçu mission du pape Paul VI, alors archevêque de Milan, de restaurer le Codex. Les pages du manuscrit vieux de cinq cents ans ont été transportées de Milan au monastère à bord de camions blindés, protégés par une escorte militaire. Le monastère lui-même est une véritable forteresse. Il domine des vallées et des vignobles à environ 13 milles au sud-est de Rome.

Sept personnes seulement ont travaillé à la restauration des manuscrits. Des microscopes électroniques et des lampes à rayons infra-rouges ont été utilisées pour les travaux. L'un des moines a souligné la difficulté de restaurer des manuscrits endommagés. "Il faut, a-t-il dit, ajouter des parchemins neufs au matériel original et en quelque sorte tisser les fibres entre elles.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
545-4260
2 GRANDS FILMS dans chaque cinéma (du vendredi au jeudi suivant)

D'après la déposition faite par Joe Valachi, au comité sénatorial d'enquête sur le crime organisé. 14 ANS

"Est-il aussi bon que "THE GODFATHER"? Non, il ne l'est pas — il est de loin meilleur".

DINO DE LAURENTIIS présente
CHARLES BRONSON
LINO VENTURA
"COSA NOSTRA, le dossier Valachi"
"THE VALACHI PAPERS"

2e Film — de Claude BERRI
LE PISTONNE
Musique de Georges Moustaki.

HORAIRE: Sur semaine: Pistonné — 7:00 Cosa Nostra — 8:50
Fin de semaine: Pistonné — 12:30 - 4:25 - 8:20 Cosa Nostra — 2:10 - 6:05 - 10:00
CINEMA 3

LES DISTRIBUTIONS CINÉ-CAPITALE LTÉE présentent une production de CLAUDE HÉROUX
POUR TOUS
Un film de Denis Héroux
YA TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!
DOMINIQUE MICHEL
YVAN DUCHARME
WILLIE LAMOTHE
DANIELLE OUIMET
JEAN-GUY MOREAU
ROGER GARAND
GILLES LATULIPPE
CLÉMENCE DESROCHERS
PAUL BERVAL

2e Film — "LE VALET DE CARREAU"
Sur semaine: Valet de Carreau — 8:20 — Y a toujours moyen de moyenner! — 6:45 - 10:10
Fin de semaine: Valet de Carreau — 1:00 - 4:35 - 8:15 Y a toujours moyen de moyenner! — 2:55 - 6:30 - 10:05
CINEMA 2

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

ETAT DE SIEGE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS, MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEO

2e Film: "POINT DE CHUTE"
Dès Demain!
Sur semaine: Point de chute — 7:15 Etat de siège — 8:45
Fin de semaine: Point de chute — 12:45 - 4:20 - 8:00 Etat de siège — 2:15 - 5:50 - 9:30
CINEMA 1

THEATRE CANADIEN
ALMA
A L'AFFICHE JUSQU'AU 18 OCTOBRE

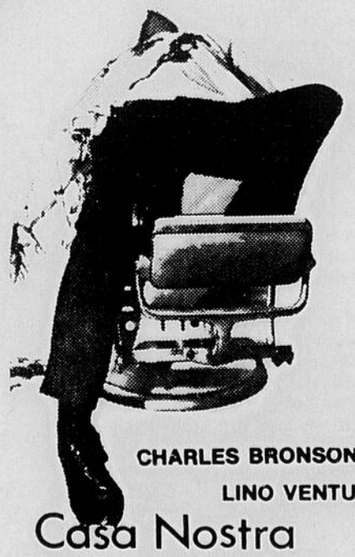

CHARLES BRONSON
LINO VENTURA
Casa Nostra DOSSIER VALACHI
EN COULEUR !
2ième FILM

$1.50 POUR 2 FILMS
(Du 19 au 25 octobre): Les Corps Célestes, Ici Londres
(20 octobre): Festival de nuit: "Elvis Show".
A VENIR
(Du 26 oct. au 1er nov.): Y a toujours moyen de moyenner, A la guere comme à la guerre

Parti Québécois
Programme à CJPM-TV
13 octobre
de 6:20 à 6:30 p.m.
Comté Chicoutimi
9:45 à 10:00 p.m.
Comté Dubuc
11:00 à 11:15 p.m.
Comté Jonq. -Kénogami.
14 octobre
4:20 à 4:30 p.m.
Comté Roberval.
UNIS CHEZ NOUS
DANS UN QUEBEC A NOUS
Annonce réservée et payée par Benoit Ruelland
Agent Officiel du PQ pour Chicoutimi.

FEMININ QUOTIDIEN

Conférence du Dr. Desmond Paradis:

LA STERELISATION HUMAINE

Par CHRISTIANE

ARVIDA — Cinq consultations sur dix concernent la planification familiale commente le docteur Desmond Paradis, gynécologue, devant une assemblée de 53 personnes membres du Club Notre Hôtesse d'Arvida.

Pendant que les moyens contraceptifs se multiplient, la demande pour la stérilisation est encore considérée avec prudence et son application tient compte de chaque cas en particulier.

Ainsi, soulignant qu'une femme normale devrait avoir quatre enfants entre 20 et trente ans, étant dans la période la meilleure pour enfanter, il insista sur le fait que la ligature des trompes ou la vasectomie sont des moyens irréversibles de stérilisation, face auxquels la médecine doit tenir compte de la motivation véritable de toute personne voulant s'y soumettre.

POUR QUI LA STERILISATION?

L'organisation mondiale de la santé a prévu une règle universelle permettant de déterminer les cas limites de stérilisations. Appelée la règle de 100 elle consiste à multiplier l'âge de la femme par le nombre de ses enfants, ajoutant à ce total le nombre dix pour obtenir un total final de 100 ou plus. Exemple, une femme de 25 ans ayant quatre enfants: 25x4 plus 10—110.

L'âge de la personne, ainsi que sa situation matérielle seront considérés, ainsi que les indications médicales, pour une patiente ayant soit le diabète, maladie du coeur, des reins ou maladie R.H, ou encore suite à une descente de vessie, ou 3 césariennes successives.

Les cas les plus fréquents, touchent les femmes ayant cinq enfants ou plus.

Le coût de cette opération est entièrement couvert par l'assurance-maladie au Québec. Un comité de stérilisation examine attentivement chaque demande afin d'éviter les abus, surtout chez les femmes jeunes qui dans le sésarroi d'une séparation ou d'un veuvage peuvent renoncer à enfanter, le regrettant plus tard lorsqu'elle envisage une nouvelle vie à deux.

Sur 1,000 opérations effectuées, le Docteur Paradis affirme qu'il n'y a eu aucune mortalité, et rarement des complications. L'opération est sûre à cent pour cent, en autant qu'on peut l'être totalement. Les seuls cas connus d'une grossesse après stérilisation dépendant du fait que la femme était déjà enceinte au moment de l'opération, laquelle intervention n'influence pas le développement du foetus.

Aucun cas de cancer, n'a été constaté pouvant être attribué à la stérilisation, pas d'effet secondaire non plus. La ligature des trompes demande une journée pendant laquelle la patiente sera soumise à divers examens médicaux: test contre le cancer, examens gynécologiques, autres prévus pour interventions majeures.

L'opération elle-même consiste à injecter un gaz (CO_2) dans l'abdomen, après quoi on y introduit un télésocpe permettant d'examiner les parties intérieures. La trompe sera brûlé à l'électricité et un morceau sera prélevé. L'intervention n'est pas douloureuse, et la vie sexuelle de la femme ne s'en trouvera pas modifiée.

CONTRACEPTION

Outre la stérilisation, ce moyen irréversible de stérilisation, il existe diverses méthodes de contraception, lesquelles sont d'une efficacité variée.

Comme moyens mécaniques, M. Paradis mentionna le codom, le diaphragme, le stérilet, aucun d'eux ne sont sûrs à 100%. Les moyens physiologiques sont la méthode symptothermique, et la méthode ogino.

Puis, finalement l'hormone, qui sous forme de pillules connaît une popularité de plus en plus grande. Parmi elles, celles prises 21 jours successifs et étant toutes de la même couleur sont efficaces à 100%.

Le docteur manifesta une grande confiance en cette dernière, laquelle en plus d'une totale sécurité ne prive pas la femme d'une maternité dès qu'elle en a le désir. Deux consommatrices sur dix pourront avoir des effets secondaires bénins: maux de tête, nausée, frigidité, troubles de comportements. Alors que le stérilet, pourtant populaire risquera d'occasionner une infection des trompes auprès des femmes n'ayant pas eu d'enfants.

Parlant encore de la pillule, le Dr Paradis signala qu'aux Etats-Unis 20 millions de femmes la prennent depuis 20 ans, suivies médicalement chaque année, et que pas un seul cas de cancer attribuable à la pillulé n'a été reconnu.

A l'auditorium Dufour Clinique sur les produits de la pêche

CHICOUTIMI — Ce n'était pas un spectacle qui avait lieu mercredi soir à l'auditorium Dufour, mais la salle s'est remplie comme par enchantement pour une activité assez originale. Il s'agissait d'une clinique sur la nutrition, et toute la soirée était consacrée au poisson.

Le public a pu assister à une démonstration d'art culinaire donnée par Mme Odette David, conseillère en alimentation du ministère de l'environnement.

Mme David a préparé sous nos yeux trois recettes qui illustraient trois manières différentes de servir le poisson ou les fruits de mer: en bisque, en salade moulée, et en darnes cuites au four.

Quant à M. P.G. Houle, spécialiste en pêches au ministère de la consommation, il a présenté, en donnant les caractéristiques pour chacune, une trentaine d'espèces de poissons et fruits de mer. Avec une facilité déconcertante, il a débité en filets une demi-douzaine de poissons, sous les yeux émerveillés des ménagères, auxquelles il a conseillé d'apprendre cette technique pour obtenir des filets mieux découpés que ceux qu'on achète dans le commerce.

La soirée s'est terminée par une dégustation de fruits de mer, fromages et cidre: malgré le grand nombre de personnes présentes, chacune a eu sa part.

Miss Saguenay Lac St-Jean représentera plusieurs organismes de notre région

CHICOUTIMI (9 octobre 1973) — C'est un rôle de valeur que devra désormais jouer la jeune fille qui sera couronnée "Miss Saguenay Lac St-Jean".

Le directeur de cette attraction annuelle, monsieur Dan Walker, a en effet laissé savoir que plusieurs organismes de la région ont déjà accepté de collaborer en ayant recours à Miss Saguenay Lac St-Jean lorsqu'il y aura des rôles de représentativité à jouer, soit dans la région ou à l'extérieur.

Le président de la Commission touristique du Saguenay, monsieur Paul Tremblay, de Jonquière, voit d'un très bon oeil que Miss Saguenay Lac St-Jean soit déléguée pour nous représenter sur le plan provincial ou pour accueillir les grandes personnalités qui visiteront la région.

On s'attend à ce que plusieurs autres organismes suivent cet exemple au cours des semaines à venir.

Rappelons que les jeunes filles âgées de 18 à 25 ans peuvent participer au concours Miss Saguenay Lac St-Jean. Elles doivent s'inscrire le plus tôt possible auprès de monsieur Dan Walker (238, boulevard Lamarche, Chicoutimi, téléphone 543-0665). Un comité de sélection choisira dix finalistes parmi les candidates inscrites. Ce choix se fera selon la beauté, la personnalité et le talent de la jeune fille. D'ailleurs, un jury composé d'experts aura cette tâche délicate mais comment intéressante.

Miss Saguenay Lac St-Jean recevra à titre de récompense la bourse 4 Etoiles de $200.00; un cours complet de l'Ecole de mannequin de Chicoutimi et plusieurs prix de valeur des maisons d'affaires de la région. Les autres finalistes se verront décernées des Méritas et des cadeaux de belle valeur.

Le 10e Gala Miss Saguenay Lac St-Jean se tiendra dimanche, le 4 novembre, à 9 heures, au Motel Le Montagnais de Chicoutimi. La danse sera suivie à minuit d'un spectacle présenté par les dix finalistes qui se feront valoir selon leurs talents.

En guise de remerciement aux personnes qui auront assisté au gala, l'organisation offrira un voyage d'une semaine à Miami à une personne chanceuse, en collaboration avec l'Agence Américaine de Chicoutimi.

Contre la vasectomie

(C.) — Au cours de son exposé devant le Club Notre Hôtesse d'Arvida, le docteur Paradis fit part de ses propres réflexions sur la vasectomie.

Psychologiquement, il avoue rencontrer des réactions parmi certains hommes ayant subit la vasectomie. Ils en viennent à ne pas se considérer comme les autres et l'on constate parfois une diminution des relations sexuelles. Bien sûr, ce choix tant pour l'homme que pour la femme est une affaire personnelle, et c'est à l'individu seul qu'il revient de prendre une décision.

Cependant, certains effets physiques ont été attribués à la vasectomie, et devraient à eux seuls être plus largement pris en considération. Les spermatozoïde n'étant pas si facilement assimilés par le corps de l'homme que l'est l'ovaire chez la femme, il s'ensuit une constatation chez certains sujets d'infection, de poussée de température, de maladie de la peau et d'arthrite.

PATRONS

DU BON TEMPS

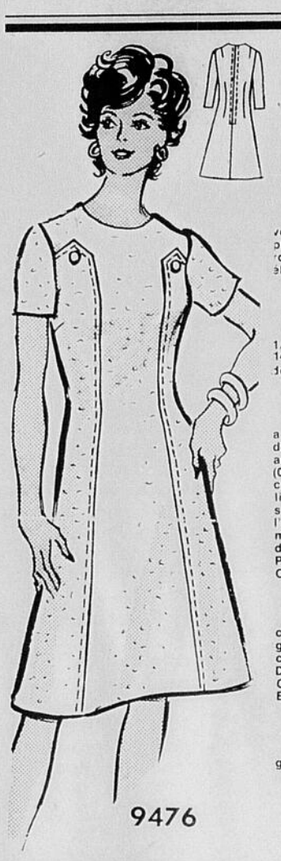

9476

Patron imprimé: 9476
Grandeurs: 10 1/2 - 20 1/2
Par: Marian Martin

Ayez du bon temps à l'occasion de vos lunch, rendez-vous d'affaires ou de plaisir, partout où vous irez avec cette robe aux lignes princesses qui pointent élégamment vers l'encolure.

Patron imprimé: 9476
Demi-grandeurs: 10 1/2 - 12 1/2 - 14 1/2 - 16 1/2 - 18 1/2 et 20 1/2. La grandeur 14 1/2 (buste 37) requiert 2 3/8 verges de tissus 54 pouces de largeur.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique anglais et français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) monnaie, chèque ou mandat pour chaque patron. Ajoutez (0.15) sous pour livraison première classe. Imprimez soigneusement la grandeur, le nom, l'adresse et le numéro. Envoyez commande à: Marian Martin, a/s "Le Quotidien" du Saguenay Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario MIT 4P7.

Economisez des dollars, confectionnez-vous une nouvelle garde-robe avec notre nouveau catalogue de patrons Automne Hiver. Découpez le coupon dans le catalogue. Obtenez un patron gratuitement. Envoyez (0.75).

Nouveau!
Livre de Couture & Tricot avec suggestions pour les tissus: $1.25
Livre "Instant" de mode: $1.00
Livre "Instant" de couture: $1.00

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarboraugh
Ontario MIT 4P7
Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

Mme Léger, ministre des finances et du logement pour son époux

BRUXELLES PC — Ils se rencontrèrent grâce à des amis communs en 1937.

Mlle Gaby Carmel avait entendu parler d'un étudiant très sérieux de la Sorbonne et elle avait accepté de passer la soirée avec lui, allant au cinéma voir le film Under Two Flags, dont la vedette était Claudette Colbert.

Un an plus tard, Mlle Carmel, la fille d'un homme d'affaires de Montréal, épousait Jules Léger, le jeune étudiant timide qui l'avait amenée au cinéma.

Maintenant que M. Léger a été nommé gouverneur-général du Canada, d'importantes responsabilités incomberont à l'élégante femme qu'il avait choisie à Paris.

Mais Mme Léger reste aussi détendue qu'auparavant, exubérante et aimant les réceptions, ce qui fait contraste avec l'attitude plus austère de son mari.

Comme le disent certains de leurs familiers, Mme Léger est le ministre des Finances et du Logement de son mari, en plus d'être son partenaire idéal sur le plan tempérament.

BONNE EDUCATION

Les jeunes canadiennes-françaises du monde de Mme Léger devaient être des jeunes filles bien élevées, c'est-à-dire qu'elles devaient apprendre à être de parfaites hôtesses et se montrer généreuses envers les pauvres, et à devenir de bonnes épouses, aptes à repriser des bas.

Mais Mme Léger n'a pas eu besoin du Women's Lib pour surmonter les obstacles à la conquête de son autonomie inhérents à une telle "bonne" éducation.

Elle est spirituelle au point d'être considérée le boute-en-train de n'importe quelle réunion, ce qui augure bien pour la vie sociale que connaitra Rideau Hall.

A un dîner, à Bruxelles, donné en l'honneur de M. Léger, juste après sa nomination au poste de gouverneur-général, elle a gagné une bouteille de whisky à un tirage-impromptu.

"Ca va nous permettre de célébrer", s'est-elle exclamée en rapportant triomphalement la bouteille joliment enveloppée jusqu'à sa place, près de son mari.

Par la suite, elle a donné la bouteille en cadeau à quelqu'un.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS

Tout comme son mari, qui est actuellement ambassadeur du Canada en Belgique et au Luxembourg, Mme Léger n'a appris à parler couramment l'anglais qu'assez tard dans la vie, ayant habité, durant sa jeunesse, surtout Montréal et Paris.

Mais, peu après son mariage, elle s'est trouvée à Ottawa, qui était alors une ville à majorité anglophone, où elle était incapable de comprendre les histoires dont l'ex-ministre Jack Pickersgill régalait les invités aux réunions sociales.

Se jurant d'apprendre l'anglais à n'importe quel prix, Mme Léger a fini par le connaître et le parler couramment, au point maintenant qu'elle passe sans effort du français à l'anglais, même lorsqu'elle parle à son mari en privé.

Les Léger ont une fille, Hélène, mariée au Dr Antonin Fréchette, de Trois-Rivières.

LIENS AVEC LA FRANCE

La famille Léger conserve des liens étroits avec la France. Mme Léger, par exemple, a des souvenirs précis des années qu'elle a passées à Paris.

A l'époque où elle y était, les Québécoises étaient apparemment considérées comme des êtres exotiques. Mais on s'attendait à ce qu'elles se conforment aux coutumes de la France, ce qui fait qu'on les voulait "à-demi beaujolais, à-demi sirop d'érable".

Des années plus tard, lorsque M.Léger était ambassadeur en France, durant l'époque où les relations entre le Canada et le gouvernement du général de Gaulle étaient les plus tendues, Mme Léger s'est révélée une source d'appui considérable pour son mari soucieux.

M. Léger, bien qu'il soit docteur de l'Université de Paris, ne tient pas à admettre qu'il ait eu tant de succès universitaires. Il dit simplement qu'en plus d'avoir fait son droit, il a étudié la littérature dans sa jeunesse tant au Québec qu'en France et qu'il était devenu alors un admirateur du romancier André Malraux, qui passait pour révolutionnaire.

ETUDES ULTERIEURES

Malraux est devenu par la suite ministre dans le cabinet de de Gaulle et M. Léger a complété ses connaissances en étudiant en profondeur Saint Paul, Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin. Mme Léger commente aves son humour typique la modestie avec laquelle son mari estime ses propres connaissances sur le plan intellectuel. Pour illustrer l'étendue des lectures de son mari, elle n'a qu'à mentionner le fait que la famille avait de grandes difficultés à passer d'un poste diplomatique à l'autre, en grande partie parce que la bibliothèque de M. Léger était trop considérable.

Mme Léger dit qu'elle n'est pas très forte dans des tâches domestiques telles que le jardinage. Mais elle est apparemment très fière de son aptitude à faire des arrangements floraux dans la grande résidence dont elle est la reine à l'ambassade de Bruxelles.

UN COUPLE ASSORTI

Les liens qui existent entre elle et son mari sont rendus encore plus étroits par le sens de la tradition que tous deux personnifient. M. Léger, par exemple, peut tracer sa généalogie jusqu'à Paris, au XV11e siècle, d'où sa famille paysanne est venue au Québec en 1680.

Les ancêtres de Mme Léger sont originaires de la région de Montréal et, dans un esprit typiquement citadin, elle doit beaucoup de sa connaissance de l'anglais au cinéma et aux acteurs, particulièrement Claudette Colbert et Maurice Chevalier, qui étaient bilingues. Elle s'accorde un certain flair pour les langues. Mais, sans doute, l'aspect le plus remarquable qui ressortira à Rideau Hall dans les années à venir sera son affection douce et chaleureuse pour son mari, qui se manifeste en public par la façon dont l'un et l'autre se taquinent en public.

PARTI LIBERAL

Ecoutez votre candidat à CJPM-T.V.

Robert Lamantagne (Roberval)
12 OCT. de 6:10 hres à 6:20 hres p.m.

Roger Pilote (Lac-St-Jean)
13 OCT. de 6 hres à 6:10 hres p.m.

Marcel Claveau (Chicoutimi)
13 OCT. de 10:15 hres à 10:30 hres p.m.

Cette annonce est réservée et payée par Lucien Rhéaume, 49 Cabot, Kénogami.

LES FEMMES EN OR REÇOIVENT LES CHATS BOTTÉS!... 18 ANS Adultes

2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER

UN DOUBLE RIRE
FOU! FOU! FOU!

DEUX FEMMES EN OR — EN COULEURS — LES CHATS BOTTÉS

MONIQUE MERCURE • LOUISE TURCOT • DONALD PILON • MARCEL SABOURIN • DONALD LAUTREC • YVON DESCHAMPS • GILLES LATULIPPE

DONALD PILON • DONALD LAUTREC • LOUISE TURCOT • JACQUE FAMERY • PAUL BERVAL • JANINE BUTTO • CATHERINE MOUSSEAU • DIST. FRANCE FILM

2e SEMAINE

IMPERIAL | CENTRE

FOYER - Normandin

2 FILMS EN COULEURS

A PRIX REGULIER

VOYEZ le poing de la furie

VOYEZ... les cinq doigts d'acier!

14 ANS

BRUCE LEE dans le DESPOTE CRUEL en Couleur

3 Filles Nues SUR L'ILE ROBINSON COULEUR

SAGUENAY

BELLEVUE | CAPITOL

ELYSEE | CARTIER

"LES WESTERNS" ADM.: $1.50 — 14 ANS

Sergio Leone un nom . . . presque une légende

LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND aussi PENDEZ LES HAUTS ET COURTS

CLINT EASTWOOD LEE VAN CLEEF

ELECTIONS 73

Yvon Dupuis et les élections

Réaliser le vieux rêve deCaouette est l'objectif

Par Pierre BELLEMARE

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — M. Yvon Dupuis veut réaliser en huit mois le vieux rêve de Réal Caouette, au plan fédéral: porter son parti au pouvoir le 29 octobre pour ensuite former le premier gouvernement créditiste du Québec.

Dès qu'il a pris la direction du parti Créditiste, en février dernier, il a bâti sa propre organisation à Montréal, région jusqu'alors ignorée par la vieille garde créditiste, et il a préparé de longue main la campagne qu'il a lancée samedi dernier au Patro Roc-Amadour de Québec.

M. Dupuis s'est laissé entourer pour la circonstance de MM. Caouette, Roy, Samson, Bois, "la chère brebis retrouvée", dit-il, ainsi que d'une centaine de candidats créditistes.

Il a monté ce spectacle, selon son expression, pour créer l'impression qu'une vague Créditiste est en train de tout balayer au Québec, du Bas-Saint-Laurent à Montréal en passant par le Saguenay-Lac Saint-Jean.

Les pittoresques Caouette et Samson ont réchauffé l'assemblée de 1,500 personnes à Québec au profit du chef, M. Dupuis dont le discours-choc était retransmis en direct sur les ondes radiophoniques qu'il avait d'ailleurs "achetées".

MM. Caouette, Samson et Roy ont aussi accompagné M. Dupuis le lendemain dans son comté de Saint-Jean où une foule d'au plus 1,500 personnes les a accueillis. C'est M. Caouette cette fois qui a confessé publiquement que sa dernière visite dans Saint-Jean visait à "descendre" son ennemi juré des années '60, M. Dupuis.

Le soir à Rouyn, M. Dupuis est passé aux aveux à son tour: "Vous savez, je suis déjà venu dans votre comté pour combattre le Crédit social, mais ce n'est rien comparativement à ce que je ferai pour cette doctrine que j'ai maintenant l'intelligence de comprendre".

Il se trouvait sûrement dans la salle paroissiale de Rouyn des délégués qui avaient claqué la porte du petit Colisée de Québec, à l'annonce de l'élection de M. Dupuis comme chef créditiste. A ceux-là, il a laissé tombé: nous étions quatre candidats et il en fallait trois perdants.

Avec son verbe et son talent d'orateur - il réussit autant à imiter Caouette, Lévesque ou Bourassa - avec ça son acharnement à dénoncer les requins de la finance pour souhaiter des prêts sans intérêt venant de la Banque du Canada, M. Dupuis a définitivement passé la rampe à Rouyn, bastion créditiste où il retournera bientôt.

DUPLESSIS

A partir de là, M. Dupuis a poursuivi sa campagne seul en compagnie du chauffeur de sa luxueuse cadillac et de son attaché de presse. Même son épouse, visiblement fatiguée à Rouyn, est restée à Saint-Jean où elle joue toutefois un rôle de premier plan dans l'organisation de son mari.

A Saint-Raymond de Portneuf, lundi, à Saint-Gilles de Lotbinière mardi et à Sainte-Marie de Beauce mercredi, M. Dupuis a attiré entre 200 et 350 personnes pour leur déclarer qu'il n'avait pas peur de se confronter publiquement aux autres chefs de parti, "car j'ai affronté Maurice Duplessis à l'âge de 25 ans au parlement de Québec".

Cette dernière allusion a manifestement choqué quelques vieux cultivateurs qui gardent un bon souvenir de cet ancien premier ministre Duplessis, surtout à Portneuf où au moins la moitié de la salle était composée de bons duplessistes qu'on a pu reconnaître quand M. Dupuis leur a demandé de lever la main.

Du reste, le chef créditiste n'est pas à l'aise devant une assemblée d'un comté rural. Jamais n'a-t-il soulevé dans ces comtés actuellement créditistes les problèmes locaux et régionaux.

SPECTRE

Il brandit le spectre de l'indépendance, il ridiculise le premier ministre Bourassa, "ce bon p'tit garçon en culottes courtes", il pourfend les enseignants qui font des écoles des milieux de "déformation".

M. Dupuis sait néanmoins faire vibrer les cordes sensibles des fidèles militants créditistes, en parlant d'un père de famille traduit en justice pour avoir travailler dans la construction sans permis de travail, en racontant le cas de plusieurs patients qui sont refoulés aux portes des hôpitaux.

Après une première tournée dans les régions normalement acquis aux créditistes, M. Dupuis visitera des comtés du Bas-Saint-Laurent, de la Côte nord et du Lac Saint-Jean, avant de consacrer la journée du 15 octobre à l'Iles de Montréal.

Ses rapports avec la presse? Ils demeurent relativement tendus, même si le leader du PC rend hommage publiquement à l'occasion, aux journalistes qui le suivent. Il se doit d'agir ainsi, car la "leçon politique" que lui a servie M. Bourassa après son attaque violente de samedi à Québec n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

La soeur de F. Cloutier est candidate du PQ

par Jacqueline MONDY

MONTREAL (PC) - La soeur du ministre de l'Education François Cloutier sera candidate du Parti québécois dans le comté d'Outremont, où elle fera face au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Il s'agit de Mme Lise Trochu, directrice du département de français à l'école Paul-Guérin-Lajoie, d'Outremont.

Mme Trochu ne compte pas se faire du capital politique du fait qu'elle est la soeur d'un ministre en vue: si elle est née Cloutier, dit-elle, elle n'y peut rien. Elle ajoute: "Il y a longtemps que nous ne sommes pas d'accord sur pas mal de sujets, ça n'est pas plus grave que cela".

LE FRANCAIS

L'une des priorités de Mme Trochu sera le français. "On n'a pas donné, dans l'école actuelle, dit-elle, la vraie valeur au français et on ne donne pas non plus de chance aux professeurs.

On me dit toujours que je suis une idéaliste. Je me suis battu pour le latin et pour le grec et j'ai réussi. Aujourd'hui, je me bats pour mon pays. Dans dix ou vingt ans, il sera trop tard."

SILENCE ROMPU

Le député du comté de Dubuc et candidat de l'Union Nationale aux élections du 29 octobre, le Dr Roch Boivin devait entreprendre, aujourd'hui, sa campagne électorale. L'ancien ministre d'Etat à la Santé, sous les gouvernements Johnson et Bertrand, a en effet convoqué les journalistes à une conférence de presse, à son domicile, cet après-midi, à 14h. Précisons que depuis la refonte de la carte électorale, Chicoutimi-Nord, lieu de résidence du Dr Boivin, ne fait plus partie du comté de Dubuc, cette ville étant intégrée dans le comté Chicoutimi.

VISITE DE DUPUIS

Le chef du Parti Créditiste, M. Yvon Dupuis, lors de sa première visite dans la région, en profitera pour rencontrer, dimanche matin, les maires de Rivière-du-Moulin, de Chicoutimi et de Chicoutimi-Nord. Il sera l'orateur principal du grand rassemblement que le parti tiendra à l'Ecole Jacques-Cartier, dimanche en après-midi. Les cinq candidats créditistes de la région seront également présents, de même que M. Fabien Roy, député de Beauce et critique financier du parti.

M. BOURASSA AU CERCLE DE PRESSE

Le chef du Parti Libéral, M. Robert Bourassa, sera dans la région, dimanche après-midi, et il sera l'invité des journalistes à l'occasion d'une réunion spéciale du Cercle de presse de Chicoutimi. On sait que le premier ministre arrivera dans la région, samedi soir, à 16h, à St-Félicien où il prononcera une brève allocution avant de se diriger vers Chicoutimi où il présidera, en soirée, à un grand colloque libéral, au sous-sol de l'église du Christ-Roi, à 20h30. Le lendemain matin, le chef libéral dialoguera avec les auditeurs du réseau télémédia dans le cadre d'une émission de lignes ouvertes de 9h à 11h. Il répondra, également, aux auditeurs du poste CJMT de Chicoutimi, de 13h à 14h.

HARVEY... COMMIS

M. Raymond Cormier a confié à des journalistes, que le ministre du Revenu serait réinstallé dans ses anciennes fonctions, à la compagnie Price, advenant une défaite de ce dernier aux élections du 29 octobre. M. Cormier a précisé, que l'emploi offert à M. Harvey serait son ancien poste de commis à la comptabilité. Bien entendu, le ministre devra en faire la demande par les voies normales d'embauche.

LOUBIER DANS LA REGION

Le député de Bellechasse et chef du Parti de l'Union Nationale, M. Gabriel Loubier sera dans la région le 16 octobre prochain, en soirée. Le lendemain il sera l'invité du Cercle de presse de Chicoutimi, à 8h30, et par la suite il visitera des établissements commerciaux de Chicoutimi. En après-midi, il se rendra à la Baie, accompagné du Dr Roch Boivin, candidat dans Dubuc. Il sera de retour à Chicoutimi, en soirée, pour participer à une émission de ligne ouverte sur les ondes de la station CJMT, de 7h à 8h. M. Loubier clôturera sa tournée, du Haut-Saguenay, par une assemblée publique, au Centre paroissial Sacré-Coeur, à 8h.

LAURIER SIMARD CANDIDAT INDEPENDANT?

Selon le Parti Québec du comté de Dubuc, le Parti Libéral aurait approché certaines personnes de prestiges dans le but de se présenter comme candidat indépendant dans la circonscription de Dubuc pour fin de brouiller les cartes, lors du scrutin du 29 octobre. Il appert, que M. Laurier Simard serait l'une de ces personnes. Il nous a été impossible de rejoindre M. Simard pour s'informer si tel était le cas. Une chose est par contre certaine, les libéraux n'auraient pas réussi à convaincre les personnes approchées.

CONFERENCE DE PRESSE A BORD D'UN AVION

Le conseillier du chef de l'opposition Gabriel Loubier, M. Marcel Côté, candidat de l'Union Nationale dans la circonscription de Sherbrooke, a déclaré au cours d'une conférence de presse donnée à bord d'un avion qui survolait la ville de Sherbrooke, que le Québec serait faible pour négocier avec le fédéral, advenant la séparation. Par ailleurs, on doit voir dans ce nouveau type de conférence de presse, un symbole qui tient M. Côté à coeur, depuis le début le de la campagne, pour qui le thème est de "refaire décoller la région sherbrookoise".

SYSTEME SOCIAL LE PLUS GENEREUX AU MONDE

Le candidat libéral dans le comté de Vanier, M. Fernand Dufour, a affirmé hier, que le peuple du Québec jouit du système social le plus généreux au monde. Prenant la parole à une assemblée publique de son comté, M. Dufour s'en est pris à ses adversaires, qui refusent de reconnaître les gains considérable qu'a obtenus le Québec au plan des relations fédérales provinciales. Seulement au niveau des allocations famillales, M. Dufour a précisé que le Québec sera privilégié à partir de janvier 1974, puisque nulle part ailleurs, existe un système pareil.

LES SEPARATISTES NUISENT A LA REVISION DES LISTES

Le candidat unioniste de la circonscription de Dorion, M. Dominique Lapointe, proteste contre les supposées tactiques déloyales et illégales utilisées par les séparatistes dans le but de faire, soit radier, soit ajouter des listes complètes de noms sur les listes électorales de cette circonscription. Selon le candidat unioniste, les organisateurs péquistes incitent les étudiants à faire radier leur nom dans leur propre circonscription pour, par la suite, le faire inscrire dans le comté de Dorion. De plus, selon M. Lapointe, les séparatistes profitent du fait que les italiens ne sont pas familier avec le français pour leur faire dire qu'ils ne sont pas de citoyenneté canadienne, et par le fait même, ils font radier des noms par centaines.

CANDIDAT PEQUISTE DANS MILLE-ILES

"Jean-Roch Boivin est l'un des douze de la première heure. Il est l'un de ceux qui ont participé à la rédaction d'Option Québec. Il est l'un de ceux qui n'ont jamais lâché". C'est en ces termes que le président du PQ a fait l'éloge de M. Boivin, après que celui-ci eu remporté la convention de ce parti dans le comté de Mille-Iles, devant plus de 1,000 personnes.

UNE POIGNEE DE REVEURS

"Il ne faut pas que l'avenir du Québec soit compromise par une poignée de rêveurs, qui voudraient engager les vrais québecois dans la voie dangereuse et sans issue de la séparation, des rêveurs qui s'appliquent à berner les québécois avec des théories qu'ils comprennent mal et sur lesquelles ils ne parviennent pas à s'entendre. Telles sont les déclarations faites par M. Gaston Desjardins, candidat du Parti Libéral dans Louis-Hébert. "Je sais précise-t-il, que les québécois ont apprécié les énormes réalisations des quatres dernières années, et je sais que les québécois n'accepteront aucun recul et voudront demeurer à la fine pointe du progrès".

Devant le MQF

F.Cloutier préconise le retrait de la loi 63

MONTREAL (PC) — Le Mouvement du Québec français, MQF mercredi soir, a invité les partis politiques en lice aux élections du 29 octobre à venir exposer, devant un auditoire de quelque 700 personnes, leur position en matière linguistique. Trois des partis ont accepté, les créditistes préférant s'abstenir d'assister à une assemblée où ils croyaient déceler des "antennes péquistes".

M. François Cloutier, ministre de l'Education et de la Culture dans le gouvernement sortant, a parlé au nom du parti Libéral. Tout en mettant en doute la représentativité de l'auditoire, il a fait état des contraintes que peut sentir un parti au pouvoir au Québec en matière linguistique, disant que, dans la province, il y a une société non homogène en territoire américain, société qui n'a pas toujours été très accueillantes pour les immigrants.

Le ministre a énuméré les pré-requis à une politique linguistique et rappelé les mesures que le gouvernement libéral avait prises dans la bonne direction et souligné qu'il était inutile de penser à une politique globale sans avoir mis en place des structures d'accueil.

M. Cloutier a préconisé le retrait du bill 63, à la condition que l'on ne reste pas dans le statu quo.

UNION NATIONALE

L'Union nationale était représentée par M. Norman Cherry, organisateur en chef du parti et ex-vice-président de la FTQ. M. Cherry a rappelé qu'il avait milité dans le MFQ et il a le plus souvent semblé d'accord avec une politique péquiste, qui tiendrait compte des droits des anglophones déjà installés dans la province, mais qui serait plus claire vis-à-vis des immigrants qui se destinent à vivre au Québec.

M.Cherry a insisté sur le souci de l'Union nationale de respecter la volonté de 80 pour cent de la population québécoise - les francophones - et de pourvoir l'Etat du Québec d'une politique permettant l'épanouissement total de la nation québécoise.

PARTI QUÉBÉCOIS

M. Yves Michaud, parlant au nom du parti Québécois, a dit que son parti ne veut pas d'une politique en pièces détachées et il estime que la lutte menée par cinq députés - dont il était - contre la loi 63, était aussi une lutte de reconquête économique, puisqu'il s'agit au fond d'empêcher l'anglicisation des immigrants, par exemple, et d'éviter que de plus en plus de Québécois soient entrainés dans la "mouvance" des anglophones.

M. Michaud se dit d'avis que le Québec a régressé de façon honteuse depuis les années '30, au chapitre de la langue.

J'ai le devoir de me présenter

(R. Chartrand)

Reggie Chartrand a déposé officiellement sa candidature au président d'élection du comté de Saint-Jacques comme candidat indépendantiste en vue des élections du 29 octobre.

Même si le parti Québécois ne m'acceptait pas comme un de leurs candidats, j'estime qu'en tant que chef indépendantiste j'ai le droit et le devoir de me présenter dans le comté de mon choix.

Après 12 ans de lutte au niveau de l'indépendance, je considère ma qualité d'indépendantiste de beaucoup supérieure à celle de l'actuel député sortant Claude Charron.

Quand on refuse d'accepter de vrais indépendantistes comme candidats, nous devons nous demander si le parti Québécois est élu, réalisera-t-il vraiment l'indépendance?

Quand on prend comme cheval de bataille l'indépendance du Québec, il faut sincèrement s'engager à la faire.

Selon les Libéraux

Le PQ emploierait des manoeuvres frauduleuses

Montréal, le 11 octobre 1973 — Les conseillers juridiques du parti Libéral du Québec ont demandé ce soir au président général des élections de la province d'entreprendre des procédures judiciaires immédiates contre un certain Louis Boutet du 9,725, André Jobin, dans le comté de Bourassa, à la suite de 25 demandes de radiation assermentées par cet individu au bureau de votation no. 59 dans ce comté.

Ces demandes assermentées de radiation visent 25 noms qui ont tous "par hasard" une consonnance étrangère: dix-neuf de ces personnes ont pu être rejointes au cours de la journée et toutes sans exception possèdent la citoyenneté canadienne.

Cette demande au président des élections stipule que des accusations de parjures devraient être portées puisqu'il s'agit d'une violation flagrante des articles 16 et 128 de la loi électorale du Québec qui précisent très clairement que les personnes demandant la radiation de noms de la liste électorale doivent connaitre personnellement chacune des personnes faisant l'objet d'une contestation.

Le parti Libéral, advenant une non-action du président général, entend d'ailleurs entreprendre lui-même ces procédures. Les conseilleurs juridiques du PLQ ont également dénoncé les tentatives évidentes d'intimidation du parti Séparatiste, particulièrement dans des comtés de la métropole, dont Dorion, St-Henri, Crémazie ou notamment des lettres circulaires offrant les services d'un témoin du parti Québécois dans les bureaux de révision.

A ce chapitre, ils ont notamment mentionné une lettre d'une certaine Francine Dufresne, du comté de Crémazie qui cite textuellement ce qui suit: "Dans le but de vous accommoder, un représentant du parti Québécois sera présent au bureau de révision pour vous servir de témoin". Cette lettre, au dire des conseillers juridiques du PLQ, est une incitation directe à la fraude et constitue de la part d'un parti qui se prétend propre, la création d'une catégorie de "témoins professionnels" qui est totalement inacceptable au sens de la loi électorale du Québec et qui volontairement ou non, acceptent de se parjurer.

Il est temps que cessent ces pratiques tout a fait répréhensibles, ont déclaré les porte-paroles du PLQ et en conséquence, nous portons le tout à l'attention du président général, des élections du Québec pour qu'il prenne immédiatement les procédures qu'il jugera appropriées pour faire respecter les lois qui sont bafouées d'une manière indécente par le parti Québécois.

Avertissement aux Anglophones

MONTREAL (PC) - Le chef de l'Union nationale a réitéré son avertissement aux anglophones qu'il invite à réfléchir sérieusemsnt sur les conséquences de leur geste avant d'accorder traditionnellement leur vote au Parti libéral.

Au cours d'une èmission CFCF-TV et qui a été diffusée mercredi soir, M. Gabriel Loubier a incité les anglophones de Montréal à la prudence, "s'ils veulent préserver nos institutions".

Interrogé par M. Laurent Laplante, éditorialiste au Devoir et l'animateur Mike Doneggans, sur l'impact du vote anglophone qui s'est majoritairement toujours révélé en faveur des libéraux, M. Loubier a déclaré que le Québec est actuellement à un "carrefour" avec la présence des quatres partis.

"Le vote anglophone majoritairement libéral est "plus dangereux selon M. Loubier que le séparatisme, à cause du climat social actuel".

Interrogé à la fin de l'émission, M. Loubier a expliqué que l'attitude anglophone pourrait mettre en danger les institutions politiques si M. Bourassa était élu avec 35% des votes dont 20 pour cent d'anglophones. "Les 80 pour cent de francophones de la province perdraient toute crédibilité dans un tel gouvernement et le système qui l'a élu."

"Le climat vis-à-vis les francophones serait alors extrèmement malsain", a-t-il ajouté, demandant aux Anglais d'agir avec la logique qu'on leur a toujours reconnue.

Dans le secteur nord du Comté Lac St-Jean

Une nouvelle société de consommation-production réunissant huit paroisses en voie de formation

Ascension ----- Les citoyens du secteur nord du comté Lac St-Jean, qui comprend huit municipalités, vont bientôt pouvoir acheter leur viande avec un escompte de 25%, s'ils sont membres de la CCSN, et s'ils rendent à la boucherie communale de l'Ascension, ou encore dans l'un ou l'autre des dépôts qui seront ouverts prochainement. Cette étape, devenue réalité, marque le début véritable de la section ''consommation-production'' de cette nouvelle association coopérative, appelée la CCSN, et qui demande une charte sous le nom de''Commune Coopérative du Secteur Nord''.

D'abord imaginée pour subvenir au besoins financiers de l'ASN, la CCSN est devenue une affaire autonome, d'envergure et qu'il faut se faire expliquer par les promoteurs pour bien comprendre.

Une boucherie est ouverte, mais la CCSN veut produire la viande qui y sera vendue, dès que possible, en plus de songer à l'élevage, aux produits maraîchers, à une collaboration des cultivateurs en place, ainsi qu'à un regroupement de toutes les coopératives du secteur, ainsi que des marchands privés.

Dans le secteur de la consommation comme dans celui de la récupération des déchets, ''il faut faire revivre le vrai sens de la coopération, qui signifie services, et non pas argent, et une longue éducation à la coopération est à faire. ''Jean-Guy Renaud et Marcel Paré, deux des promoteurs de la CCSN, ont accepté de nous en parler plus longuement.

Quarante-cinq personnes environ sont actuellement membres en règle de la CCSN, un organisme qui connaîtra des heures de gloire, si les intentions des instigateurs se matérialisent. La CCSN, c'est ''La Coopérative Communale du Secteur Nord''. Deux professeurs d'éducation physique, à l'emploi de la Commission scolaire régionale Lac St-Jean, au Collège Garnier de l'Ascension, ont prepare le guide d'orientation de cet organisme, guide qu'un comité provisoire a ensuite approuvé en février 1973.

Les deux professeurs, Jean-Guy Renaud et Marcel Paré, aidés de collaborateurs convaincus, ont déjà visité toutes les paroisses du secteur Nord pour expliquer leur projet, et entendent le mener à terme

ORIGINE DU PROJET

Une expérience d'auto-développement avait été tentée par la Société d'aménagement de la Basse-Péribonka, et Jean-Guy Renaud y a travaillé dans les années 1966, après le défunt curé Villeneuve. Ainsi initié à l'animation, Jean-Guy Renaud constate qu'on atteignait pas de véritable participation avec la formule de la Basse-Péribonka. Comment donc regrouper toutes les énergies de huit municipalités, se demande Renaud? Par le plus facile, le plus naturel, par le sport.

C'est par l'organisation d'une ligue de hockey de tout calibre dans le secteur Nord qu'on commence à se rencontrer, et ça marche. Les citoyens des différentes municipalités collaborent.

Si ça marche dans le sport, pourquoi ça ne marcherait pas dans d'autres domaines? C'est ainsi qu'est née l'Association sportive et socio-culturelle du secteurNord, l'ASN.

Jean-Guy Renaud explique que l'ASN, qu'il préside encore, a profité du programme Initiatives locales, ''un cataplasme'', et qu'elle survit aujourd'hui malgré toutes sortes de difficultés. Heureusement, un permanent est depuis peu à son service, indirectement, en collaboration avec le Conseil régional des loisirs.

PLUS LOIN QUE L'ASN

Mais ce qui préoccupe Jean-Guy Renaud, Marcel Paré, et de plus en plus de personnes dans le secteur Nord, c'est davantage que le loisir, c'est ''avant les jeux, le pain'', comme l'affirme avec le sourire notre interlocuteur. En plus de travailler à l'ASN, nos bonshommes se lancent donc dans la CCSN, une bien grosse affaire.

La Commune coopérative du secteur nord devrait voir le jour officiellement dans quelques temps, puisqu'une demande d'accréditation sera envoyée sous peu au Ministère des Institutions Financières. Mais déjà, les opérations sont lancées. La Cellule centrale est organisée, avec 9 personnes, venant de toutes les municipalités concernées, la Cellule papier est prête, et a déjà fonctionné, la Cellule consommation-production a comme animateur Nicol Gagnon, la Cellule éducation-loisirs reprendra bientôt la publication du journal Norouais, sous l'égide de l'ASN, et d'autres cellules encore sont en préparation.

Une campagne de recrutement va débuter incessamment, et les instigateurs sont enchantés de la réaction de la population du secteur jusqu'à maintenant.

L'ORIENTATION DE LA CCSN

Dans le document qu'ils ont préparé, Paré et Renaud définissent l'essentiel des objectifs de la Commune, et ils mettent de l'avant une structure de participation nouvelle et originale.

''L'implantation d'une vaste coopérative à l'echelle du Secteur Nord du Lac St-Jean nous apparaît comme l'unique voie d'accès à la réalisation du plein-emploi chez-nous'', déclarent les auteurs dans leur introduction. Considérant qu'il est inutile pour ce secteur de rêver à une industrialisation poussée, et que les urbains veulent tout centraliser parfois sous de faux prétextes, les auteurs écrivent qu'il faut éviter qu'un balayage à long terme emporte les cervaux et la forcs laborieuse des ruraux. ''Le jour n'est pas loin où les ruraux de tout âge et de toute condition,unissant leurs efforts dans une volonté commune de création, ne seront plus la proie naïve et consentante pour les vues mesquines de quelques exploiteurs habiles. Prenons nos affaires en mains''. Il faut bâtir une collectivité pour l'homme, poursuivent Paré et Renaud dans leur document de base, et croire en l'action concertée, pour reconquérir notre autonomie sociale et économique''.

SES AVANTAGES

Un chapitre est consacré aux avantages de former une commune coopérative, une coopérative de coopératives, en fait. Ces avantages sont ainsi énumérés: ''Participation de la collectivité à la poursuite de ses propres objectifs, sans distinction d'âge, de statût, de sexe et de talent; aménagement rationnel du territoire; protection de l'environnement et accroissement de l'économie; établissement d'un pouvoir d'achat; création et entretien de services indispensables; formation et information; récupération des forme d'aide possible des gouvernements supérieurs''.

SES PRINCIPES

Des tâches spécifiques pour chacun des membres, aucun monopole possible de la gestion et du capital, conditions qui doivent assurer la démocratisation de la CCSN.

UNE COOPERATIVE PEU ORDINAIRE: Les deux instigateurs du projet, MM. Jean-Guy Renaud et Marcel Paré, discute avec le boucher, M. Jean-Joseph Simard, de l'opération de la boucherie communale et de la meilleure façon d'en assurer le financement.

Le syndicalisme revendicateur est inutile, puisque la direction est collégiale, et que les membres participent vraiment à la gestion. Les serment à la gestion. Les services accordés par la tourne doivent accentuer la motivation de chacun. Afin d'évoluer sans cesse, la Commune va constamment se remettre en question, et les théories et systèmes brûmeux seront éliminés pour faire place à des raisonnements faciles à concrétiser.

OBJECTIFS

Les promoteurs de la Commune Coopérative énoncent un grand objectif, et six autres qui comportent les moyens pour y arriver. Ainsi, pour ''élever le niveau de conscience de la collectivité et assurer une formation intégrale de l'individu,'' ils proposent ''d'assurer le plein emploi sur le territoire;'' de ''protéger le patrimoine écologique et de rétablir l'équilibre naturel en aménageant le territoire,'' et pour ce faire, de baisser le niveau de vie de 30% environ, en éliminant les produits non-essentiels, et en favorisant l'utilisation raisonnable des matières premières tout en promouvant la consommation de loisirs sportifs et socio-culturels. Aussi prévoit-on créer un centre artistique et artisanal, une banque d'informations, et implanter un complexe polyvalent dans le secteur nord (aréna, piscine, gymnases, bibliothèques, amphithéâtre, etc).

Comme autre moyen, on prévoit créer une économie en circuit fermé, qui comprendrait la production, la distribution, la vente de produits, de même que la récupération des déchets. Une usine de compostage est prévue, de même que la poursuite d'une expérience qui a débuté en juin dernier et qui consiste à ramasser le papier et le carton pour le revendre à l'industrie.

Les autres objectifs, en résumé, parlent d'une ''prise de conscience par le journal Norouais, d'éliminer la notion égoiste du profit, d'enrayer la fuite des cervaux, de la protection des membres.''

ORGANIGRAMME

L'organigramme de la Commune est originale, et il comprend des cellules, composées de 9 personnes chacune. Il y a la supra-cellule, la cellule centrale, les cellules exécutrices, les cellules productrices, les cellules distributrices, et les blocs de travailleurs. Tous les membres travaillent, et une élection se tient dans chaque cellule tous les trois mois, de sorte que l'animateur de la cellule centrale, qui remplace l'ordinaire président, est retourné à la basse après 2 ans au maximum. Le membre monte dans l'organigramme jusqu'à la cellule centrale au fil des mois et des années, de sorte que tout le monde participe à la gestion, à la production, et au profit-service. Car aucune ristourne n'est jamais distribuée, mais un nombre peut encaisser des heures de travail, et les convertir en parts sociales s'il le désire. Ces parts sociales rapportent plus de services, mais jamais d'argent. On peut d'ailleurs adhérer à la Commune moyennant $25.00, puis en versant une cotisation de 12 fois $10.00 par année pendant environ sept ans.

Mais il est aussi possible de payer tout cela avec des heures de travail, de la marchandise, ou de l'équipement, ou un local

''Nous croyons avoir imaginé une formule de participation, et une forme de gestion qui sortent de l'ordinaire, et qui assurent avant tout un dynamisme constamment renouvellé'', affirment Jean-Guy Renaud et Marcel Paré. ''Nous prenons le temps qu'il faut, mais nous y arriverons''.

''La Commune va grossir, petit à petit, et nous compterons des gens de toutes les municipalités du secteur avant d'étendre si possible notre projet à tout le comté, par exemple.

Notre-Dame du Rosaire, St-Léon, St-Nazaire, Ste-Monique, Ascension, Delisle, St-Coeur de Marie, et St-Henri de Taillon, le point de départ d'une nouvelle espèce de société, décentralisée, rurale, et bâtie pour l'homme.....

HEUREUX DE PARTICIPER: M. Xavier Gaudreault, un pionnier, aime à participer à la coopérative communale et y voit un brillant avenir, après avoir reçu les explications de M. Jean-Guy Pednaud, (à gauche) et de Marcel Paré (à droite)

AVIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Dans plusieurs districts électoraux, certaines personnes passent, de porte en porte, et préviennent des électeurs non inscrits qu'elles verront, à leur place, à faire insérer leur nom sur les listes électorales, lors de la revision.

Ces personnes s'arrogent des droits qu'elles n'ont pas et ainsi violent la Loi.

En effet, seul l'électeur lui-même ou son parent peut, en se déplaçant, aller inscrire son nom à tout bureau de dépôt ★ établi à cette fin dans les sections urbaines, ou auprès des reviseurs dans les sections rurales.

Toute personne qui se donne sans droit pour une personne proposée à la revision d'une liste électorale commet une infraction et est passible d'une amende de cent à cinq cents dollars ET d'un emprisonnement de trois mois à deux ans. (Article 128-1-h)

Veuillez vous gouverner en conséquence.

LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS.

* Dans les sections urbaines, vérifier dans les quotidiens et dans les hebdomadaires l'adresse du bureau de dépôt le plus près de votre domicile, lequel est ouvert de 8 heures du matin à 10 heures du soir, du lundi, 8 octobre au samedi, 13 octobre inclusivement.

Dans les sections rurales, les reviseurs sont à votre disposition du 8 octobre au 13 octobre inclusivement, de 4 heures à 6 heures de l'après-midi et de 7 heures à 9 heures du soir.

Québec, le 6 octobre 1973.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

PLUS DE **$6000.** EN PRIX

une valeur de **$2000.** PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

1e PRIX
$1000.
en argent

2e PRIX
MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX

10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à **LE QUOTIDIEN**
316, Labrecque — Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Vendredi, 12 octobre 1973

Les Orioles impuissants devant les offrandes de Hunter

Jim "Catfish" Hunter, des Athlétics d'Oakland, a limité les Orioles à cinq coups sûrs pour aider son équipe à remporter une victoire décisive de 3 à 0 contre Baltimore. Les Athlétics participeront à la Série Mondiale pour une deuxième année consécutive. (Téléphoto PA)

OAKLAND (PA) — Jim Catfish Hunter a limité les Orioles de Baltimore à cinq coups sûrs hier en conduisant les As d'Oakland à un gain de 3-0 et à la Série Mondiale.

Les champions mondiaux, qui ont eu également besoin de cinq matches pour éliminer Detroit l'an dernier, affronteront les champions de la LN, les Mets de New York, samedi dans le premier match de la Série mondiale.

Hunter, le meilleur gagnant des As au cours des trois dernières saisons, n'a retiré qu'un rival au bâton, mais les Orioles ont dû se contenter de ballons la plupart du temps.

Andy Etchebarren a frappé le premier coups sûr des Orioles, un double après deux retraits dans la 5e manche. Aucun visiteur n'a dépassé le 2e coussin.

Les As, qui avaient perdu une avance de 4-0 mercredi, ont donné à Hunter une avance de 3-0 avec un point dans la 3e manche et deux autres dans la 4e.

Joe Rudi a produit le premier point en poussant Ray Fosse au marbre avec un solide simple aux dépens de Doyle Alexander.

Fosse avait profité de la première erreur des Orioles dans la série pour atteindre le 1er but lorsque Brooks Robinson a bloqué son roulant, mais est tombé sans pouvoir lancer au 1er but.

Green a poussé Fosse au 2e avec un sacrifice et Bert Campaneris a frappé une chandelle avant le simple de Rudi.

Autres points

Vic Davalillo et Jesus Alou ont produit les autres points dans la 4e manche en envoyant aux douches Alexander, qui en était à son premier départ depuis le 28 septembre et sa première présence dans la série.

Palmer, qui avait commencé le match mercredi et qui a tenu les As en échec pendant la balance du match.

Hunter avait toutefois une marge suffisante. Il a donné un double à Rich Coggins dans la 6e, un simple à Robinson dans la 7e, un autre double à Coggins dans la 8e et un double à Robinson après deux retraits dans la 9e.

Après le dernier retrait, les amateurs ont envahi le terrain pour féliciter les vainqueurs.

Gene Tenace a commencé la poussée dans la 4e manche avec un simple après deux retraits, puis Davalillo a cogné un triple pardessus la tête de Coggins. Davalillo en était à son 5e coup sûr en huit essais dans la série.

Alou a suivi avec un simple pour le 3e point du match. Il en était à son premier début de match dans la série, comme frappeur désigné.

Le lanceur victorieux Catfish Hunter a admis: "J'étais fatigué, mais il n'y avait rien pour me retirer du match."

L'as-droitier a conduit les As d'Oakland à la Série mondiale hier en blanchissant les Orioles de Baltimore avec une performance de cinq coups sûrs.

"Au cours des dernières manches, je voulais garder la balle basse et Sal Bando ne me le laissait pas oublier. Il me demandait aussi si je voulais me reposer, mais j'avais le rythme et ne voulais pas arrêter."

Hunter ne croyait pas avoir besoin de lancer mercredi, lorsque les siens avaient une avance de 5-0 qui a été ensuite comblée par Baltimore.

Tandis que Vida Blue aspergeait tout le monde de champagne dans le vestiaire des vainqueurs, Hunter répondait calmement aux questions.

Il n'a pas dormi beaucoup la veille "parce que si je vais au lit tôt, je ne m'endors pas vite". Il est allé au lit à 2h. a.m. et s'est levé à 7h.30 a.m.

Hunter, gagnant de deux matches dans la Série mondiale l'an dernier et d'autres dans la série finale cette année, affrontera les Mets à New York mardi prochain.

L'artillerie de Yogi Berra couve un deuxième miracle

OAKLAND (PA) - Oakland a pris la voie élevée et New York, la voie souterraine, mais les deux aboutiront ici samedi après-midi, lors du début de la Série mondiale 1973.

Les Mets, appelés le Club-Miracle en 1969 lorsqu'ils ont remporté la série 4-1 sur Baltimore, sont encore "miraculeux" cette année.

Leur ascension au sommet en 1969 a été qualifiée de miraculeuse parce qu'ils avaient été toujours reconnus comme les vaincus ridicules. Cette année, elle est également miraculeuse parce qu'ils ont occupé les derniers rangs pendant la majorité de la saison.

Mais les blessés ont guéri et les Mets ont devancé les cinq autres clubs de leur division avec une poussée de 20 victoires en 28 matches en septembre.

Puis, les Mets ont éliminé les puissants Reds de Cincinnati 3-2 dans la série éliminatoire de la LN.

Cependant, les As terminaient la saison avec un bilan de 94-68 et une avance de six parties au sommet de la division Ouest dans la LA.

Après un début chancelant, les As, bien bâtis sur un bon personnel de lanceurs et la puissance Reggie Jackson, ont remporté une série de neuf matches à la mi-juillet pour prendre les devants dans l'Ouest.

Ils ont dû toutefois livrer cinq matches avant d'éliminer Baltimore.

Les As et les Mets sont habitués aux séries d'automne.

En 1969, les Mets négligés ont perdu le premier match de la Série mondiale, puis ont éliminé les Orioles en quatre matches d'affilée.

Leur force était alors les lanceurs et elle l'est encore.

Les Mets possèdent encore les 2-3 de leurs lanceurs débutants de 1969, avec Tom Seaver

Seaver, seul Met à perdre un match en Série mondiale, a terminé la saison avec un bilan de 19-10, en plus de remporter la victoire qui a éliminé Cincinnati mercredi.

Le nouveau venu est John Matlack qui a limité les Reds à deux coups sûrs dimanche. Après une blessure à la tête au début de mai, il a terminé la saison avec gloire.

Les Mets possèdent un des meilleurs lanceurs de relève en Tug McGraw avec quatre victoires et 11 gains préservés en septembre.

George Stone, 12-3, Ray Sadecki et Harry Parker sont aussi disvonibles.

Cleon Jones, John Milner et Rusty Staub sont les cogneurs des Mets.

Mais Milner est dans une léthargie récemment et Staub demeure un débutant douteux à la suite de la blessure qu'il s'est infligé mardi.

A la défensive, les Mets sont puissants au centre avec le duo Harrelson-Millan au 2e but, le receveur Jerry Grote et le champcentre rapide Don Hahn.

Un autre réserviste est nul autre que Willie Mays, qui inspire le club à la veille de sa retraite. Les Mets veulent lui procurer un autre triomphe tandis que Mays veut terminer en beauté, comme il a commencé en 1951.

Les As devront arrêter la marche des Mets avec leurs lanceurs et leur puissance au bâton.

Catfish Hunter présente une fiche de 21-5 et une moyenne de 3.34 points mérités; Vida Blue, 20-9 et 3.28; et Ken Holtzman, 21-13 et 2.97.

En cas de défaillance, le gérant Dick Williams peut avoir recours aux lanceurs de relève Darol Knowles, Rollie Fingers et Paul Lindblad.

Les As alignent le plus puissant cogneur du baseball en Jackson avec 32 circuits et 117 points produits.

Etchebarren compare Hunter à Jim Palmer

Le pilote Dick Williams a choisi Ken Holtzman pour affronter les Mets dans le premier match de la Série mondiale samedi à Oakland, suivi de Blue dimanche.

Williams ne tiendra pas d'exercice aujourd'hui, mais tiendra une réunion en vue de la Série mondiale. Trois dépisteurs ont surveillé les Mets. Il est douteux que le champ-centre Billy North soit disponible pour les deux premiers matches de la série.

Le propriétaire Jerold Hoffberger, des Orioles, est venu féliciter les champions de la LA.

"Je crois qu'ils vont bien faire contre les Mets. C'est un bon club et le lanceur d'aujourd'hui a été merveilleux."

Williams n'a pas encore décidé son alignement contre le gaucher John Matclack, des Mets. Il se peut qu'il envoye Reggie Jackson au champ centre afin d'utiliser un frappeur droitier comme voltigeur de droite.

Enfin, Williams ne s'inquiète pas trop du fait que la LA ne pourra employer un frappeur désigné dans la série.

"Les lanceurs ont tenu des exercices réguliers au bâton pendant toute la saison à domicile. Hunter a frappé un coup sûr en un essai et Holtzman a obtenu un but sur balles après avoir frappé plusieurs fausses balles."

"Il vous défie constamment et nous ne l'avons pas frappé solidement", a admis le gérant Earl Weaver dans le vestiaire calme des Orioles après le match. Il parlait de Hunter qui venait de triompher 3-0.

"Il lance la balle sur le marbre et tout le monde frappe directement à quelqu'un", a dit Earl Williams. Opinion partagée par Brooks Robinson.

"Il me fait penser à Jim Palmer", a dit Andy Etchebarren, qui a frappé le premier coup sûr des Orioles dans la 5e manche.

"Jim lance avec plus de puissance, mais Hunter ne vous lâche pas." Palmer, qui en était à sa deuxième présence en relève en quatre ans, a souhaité bonne chance à Joe Rudi, des As, venu le saluer.

"Représentez-nous bien-gagnez en quatre matches."

Le pilote Dick Williams et le proprio Charles Finley ont aussi visité le vestiaire des Orioles, où Weaver leur a souhaité de triompher.

Par ailleurs, Williams ne croyait pas que Rich Coggins avait des chances sur le triple de Davalillo, "car la balle a été frappée durement et il ne pouvait reculer assez rapidement".

Il ne croyait pas non plus que Earl Williams était sauf au 1er but au début de la 9e manche.

"Earl croyait être sauf, mais l'arbitre Nestor Chylak avait raison...

De plus, les arbitres ont été excellents et ce fut probablement la série la mieux jugée en tout temps."

Pour Munger, un défi similaire à l'an dernier

Tel qu'il fallait le prévoir, les Saguenéens de Chicoutimi éprouveront leur part de difficultés à leur première saison dans la ligue junior Majeure du Québec. Les Chicoutimiens devront travailler d'arrache-pied pour maintenir l'enthousiasme des partisans locaux qui en a pris pour leur rhume, mardi dernier, alors que les Draveurs de Trois-Rivières ont déclassé les Saguenéens au compte de 11 à 3.

Depuis le début du calendrier, les protégés de l'instructeur Germain Munger ont encaissé quatre revers en cinq rencontres. Et les prochains jours s'annoncent encore plus difficiles puisque les Saguenéens seront les hôtes, ce soir, des redoutables Royaux de Cornwall, une formation qui aligne 14 joueurs de 19 ans, avant d'entreprendre une série de trois parties à l'étranger.

A la veille de cet important test, Munger demeure optimiste et confiant de décrocher au moins une victoire au cours de ces quatre rencontres, si l'équipe parvient à démontrer un meilleur synchronisme.

"Depuis le début de la saison, nous avons subi qu'une seule vrai défaite, mardi dernier, à Trois-Rivières, d'analyser le pilote des Saguenéens. Dans le moment nos adversaires possèdent plus d'expérience et sont supérieurs à nous. Il nous manque également de pesanteur. La situation devrait s'améliorer prochainement, si mes plans se réalisent tel que prévu. Il n'y a rien d'impossible, bien que le défi soit de paille.

Un défi de taille

Pour Germain Munger, le présent défi est similaire à celui qu'il avait accepté de relever, l'an dernier, alors qu'il avait pris la relève de Gaston Sénéchal, derrière le banc des misérables Saguenéens qui croupissaient alors dans la cave du circuit junior régional avec un pitoyable dossier de 5 victoires en 19 rencontres.

On se souviendra que Munger, un meneur d'hommes reconnu, avait alors réussi à redresser la barque des Saguenéens, réalisant le miracle de les conduire à la conquête du championnat des séries éliminatoires, en plus de les guider jusqu'à la grande finale provinciale junior "B".

Munger n'en demande pas autant pour cette première campagne dans le "grand" circuit. Une participation aux séries de fin de saison saurait le satisfaite." Il faut prendre en considération que l'opposition est beaucoup plus sérieuse et que nous manquons d'expérience", de faire remarquer le pilote des Saguenéens, pleinement conscient de la valeur de sa troupe.

Esprit d'équipe et travail

Dans l'esprit de Munger, l'esprit d'équipe et le travail demeurent la garantie de succès. "Avec une vingtaine de victoires, nous parviendrons à devancer Trois-Rivières. Pour ce faire, il faudra que chacun fournisse le meilleur de lui-même."

Sans préciser de noms, il est évident que Munger n'est pas satisfait de la tenue de certains de ses joueurs. On peut facilement entrevoir qu'il ne tardera pas à faire des changements ou à effectuer des transactions, si certains ne fournissent pas leur plein rendement. Des rumeurs ont d'ailleurs commencé à circuler. D'ores et déjà, on peut anticiper la venue d'un nouveau gardien de buts et d'un défenseur.

Tout en préconisant la même formule que l'an dernier, Munger demeure convaincu que ses protégés vont s'améliorer avec le temps.

"Dans le moment, nous avons besoin d'appui, d'ajouter Munger. Le support des spectateurs peut jouer un rôle important sur le moral des joueurs, changer même l'issue d'une partie. Nos partisans peuvent être assurés que nous allons batailler ferme, jusqu'à la toute fin, pour atteindre notre objectif."

ANDRE LESTOURNEAU

Un retour sur l'an dernier, nous permet d'espérer que Munger et sa troupe parviendront à réaliser...l'impossible.

Un peu de tout...

Nos plus vives condoléances au président des Saguenéens, Monsieur Gilles Tremblay, qui vient d'être éprouvé par le décès de son père...

Les Ouananiches de Roberval ont attiré plus de 2,350 spectateurs à leurs deux premières parties locales. On note également un ragain d'intérêt chez les partisans des Castors de Dolbeau...

Le directeur-gérant Roger Roy, des Saguenéens de Chicoutimi, ne semble pas posséder la bonne façcon pour établir un dialogue sincère avec les membres de la presse. Il aurait sans doute avantage à se montrer plus affable...

Ne manquez pas de lire dans notre édition de demain, les commantaires de Claude Raymond sur la Série Mondiale. Pour ma part, je favorise les Mets de New-York, pour l'emporter contre les Athlétics

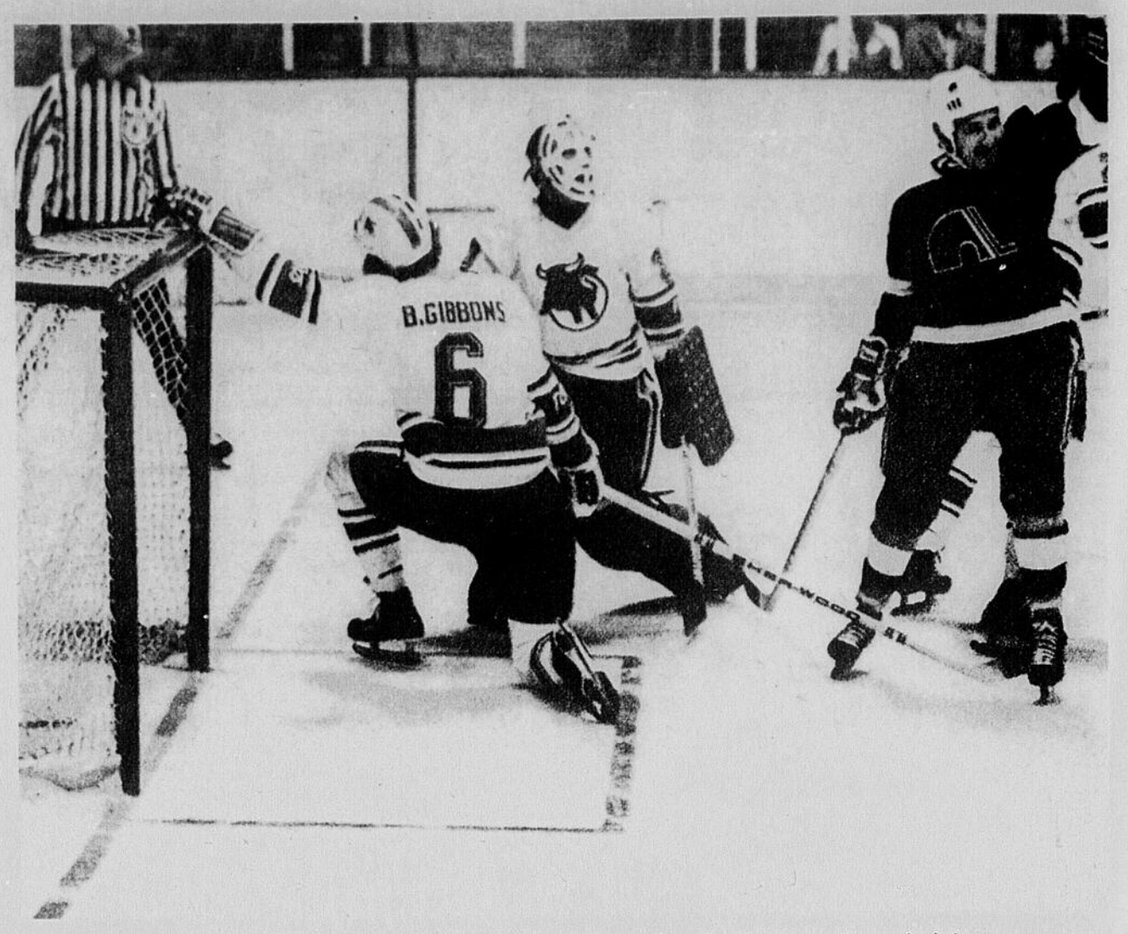

Jeannot Gilbert, des Nordiques de Québec, lève les bras en signe de joie après avoir déjoué le gardien Les Binkley et le défenseur Brian Gibbons, des Toros de Toronto. Les Nordiques ont remporté le match au compte de 4 à 1.

Les Nordiques ont su faire face à la musique

Les Nordiques de Québec ont vaincu les Toros de Toronto 4-1 hier soir dans un match de l'AMH devant 4,056 AMATEURS 2 l'Arena Varsity.

Réjean Houle, Gil Gilbert, Norm Descôteaux et Serge Bernier ont marqué les buts des vainqueurs tandis que Wayne Carleton ouvrait le pointage dans la 1ère première période, après avoir récupéré une rondelle qui avait frappé l,arbitre derrière les filets des Nordiques.

L'arbitre Friday a interrompu le match dans la 2e période lorsque la fanfare de l'Université de Toronto s'est mise en branle pendant le jeu, contrairement à un règlement de la ligue.

Les Toros ont affiché une marge de 35-32 dans les lancers, mais ont été déclassés dans tous les autres domaines par les protégés de Jacques Plante.

La recrue Wayne Dillon, des Toros, a dû visiter la clinique à la suite d'une collision dans la 2e période avec François Lacombe, qui a lui-même visité la glace dans la 3e à la suite d'un assaut avec bâton haut, les deux incidents ne résultant en aucune pénalité.

NewYork--Les Cougars de Chicago ont marqué deux buts dans chacune des deux premieres périodes et ils ont vaincu les Golden Blades de New York quatre à trois dans un match disputé à New York devant un peu plus de trois mille spectateurs.

Brian Blenwright, François Rochon, Joe Hardy et Jean Popeil ont marqué les buts des vainqueurs et Wayne Rivers, Keven Morrison et Mike Laughton ceux des New Yorkais.

Can Newton, le gardien de buts des Cougars a sauvé le match pour les siens quand il a bloqué un lancer de punition d'Andre Lacroix à 97 secondes de la fin du match.

Brillant retour de Bernard Parent

PHILADELPHIE (PA) - Le gardien Bernard Parent a fait son 3e début en 33 mois à Philadelphie hier soir alors que les Flyers ont blanchi les Maple Leafs de Toronto 2-0 dans la LNH.

Parent, qui a évolué avec les Blazers de Philadelphie, de l'AMH, l'an dernier, a effectué 28 arrêts en triomphant de Doug Favell, gardien obtenu par les Leafs en retout de Parent pendant la saison morte.

En remportant leur premier match local de la saison, les Flyers ont obtenu un premier but de la part de Terry Crisp, qui a profité aide de Bob Kelly pour déjouer Favell avec un lancer de 25 pieds à 12:52 de la première période.

Les Flyers se sont assuré le gain à 14:28 du dernier engagement lorsque Bill Barber a déjoué Favell avec un lancer voilé de 50 pieds. pieds.

Six Jours de Montréal

Chute du hollandais Harry Van Midden

MONTREAL -- Le départ des 15èmes six jours cyclistes de Montréal a été donné ce soir a 21 heures au Centre Paul Sauvé devant plus de trois mille spectateurs.

La première heure de course a eté marquée par la chute du hollandais Harry Van Midden qui a été transporté à l'hôpital et dont on ignore la gravité des blessures.

Un peu avant minuit, le belge Fernand Bracke et l'italien Atteglio Benfatto ont été victimes d'une chute. Le belge souffre d'une profonde coupure à la tête et l'italien d'une blessure à l'épaule ou a la clavicule. Ils ont été envoyés à l'hôpital pour y subir des examens médicaux.

L'américain Jackie Simes et le hollandais Harry Van Midden, victimes de chutes au début de la soirée, on pu reprendre la course.

François Arseneault donnera plus de poids aux Saguenéens

CHICOUTIMI - Afin de donner un peu plus de robustesse à leur défensive, les Saguenéens de Chicoutimi se sont portés acquéreur d'un septième joueur de défense du nom de François Arsenault. Il évoluait l'an dernier pour les As de Noranda où il a récolté 24 buts et autant de mentions d'assistances.

Même s'il en est à sa dernière année chez les juniors, Arsenault est convaincu qu'il pourra aider l'équipe et si on se fie sur sa détermination, Arsenault donnera un sérieux coup de main aux Sags.

Du haut de ses six pieds deux pouces et de ses 180 livres, François Arsenault confirme bien ce qu'on attend de lui. "Je sais que les Saguenéens ont besoin de quelqu'un qui puisse se battre et je suis le joueur tout désigné pour cela". D'ailleurs, ses 184 minutes passées au banc des pénalités, la saison dernière, prouvent cette affirmation.

"Je ne suis pas un gars qui cherche la bagarre mais si on m'y oblige, je ferai face à la musique et les joueurs adverses goûteront à ma médecine; a déclaré le nouveau porte-couleurs de la formation saguenéenne.

De son côté, l'instructeur des Sags, Germain Munger semble heureux de l'acquisition d'Arsenault. "Nous avons besoin de joueurs de la trempe de François ce qui peut qu'avantager notre forteresse et par le fait même, stimuler les joueurs d'attaque", analyse Munger. Et il continue: "Arsenault est conscient qu'il doit améliorer son coup de patin et nous travaillerons fort dans ce sens".

Les autres joueurs, pour leur part, semblent ravis de l'arrivée d'untel joueur et espèrent bien que d'autres viendront s'ajouter à cette liste.

LES VISITE DES ROYALS DE CORNWALL

Les hommes de Germain Munger n'auront pas la tâche facile, ce soir, alors qu'ils devront faire face à une équipe qui a déjà fait ses preuves dans la Ligue Junior Majeure du Québec, les Royals de Cornwall.

Les joueurs des Royals à surveiller seront, sans aucun doute, Gary MacGregor, Bob Murray qui est complètement rétabli d'une fracture à la jambe droite, Les jumeaux Bob et Doug Chase.

Incidemment, on dit beaucoup de bien de MacGregor et l'organisation des Royals compte énormément sur lui pour la nouvelle saison. "Je suis convaincu que Gary sera l'un des dix premiers choix au prochain repêchage" de dire le directeur-gérant des Royals, Orval Tessier.

Ses lieutenants offensifs seront Kelvin Tracy, John Nazar, Dan Lupinette, Terry Angel, les frères Case ainsi que Robert Geoffrion, le fils du célèbre "Boom-Boom".

Les Royals de Cornwall ont perdu les services de leur policier, John Wensink qui a terminé son stage junior mais Bob Chase est prêt à prendre la relève de Wensik. "Je ne suis pas trop déçu du départ de Wensink et je vous en donne la raison. Auparavant, les joueurs se fiaient trop sur les "gros" bras de John et il était le fidèle défenseur de tout le monde sur la glace. Maintenant, certains se découvrent des "talents" et je n'en suis que plus heureux" d'avouer l'instructeur des Royals, Ronnie Racette.

Les Royals de Cornwal ont déjà remporté la Coupe Mémorial en 1971-72 et cette année, ils sont prêts à tout pour en arriver à leur fin.

"Nous possèdons une équipe qui a du poids mais cela ne veut pas dire que nous jouons en démolisseur. Ronnie Racette est un instructeur qui favorise le jeu rude mais il se sert de cet atout qu'en temps opportum" a déclaré Tessier.

Marc Desforges vient en tête chez les compteurs des Saguenéens avec un total de sept points dont 2 buts. Yvon Verrault et Yves Preston sont sur un pied d'égalité, en deuxième avec chacun six points.

Toujours dans le domaine des statistiques, Daniel Poulin s'avère le meilleur défenseur des Sags totalisant quatre points dont deux buts. Poulin n'est qu'âgé que de 16 ans.

Les Saguenéens ont réussi 60 pour cent des mises au jeu contre les autres équipes.

Yvon Verrault a été dans l'obligation de se rendre à Québec, mercredi, pour massister aux funérailles de sa grand-mère. Il était de retour, hier soir, pour la pratique des siens.

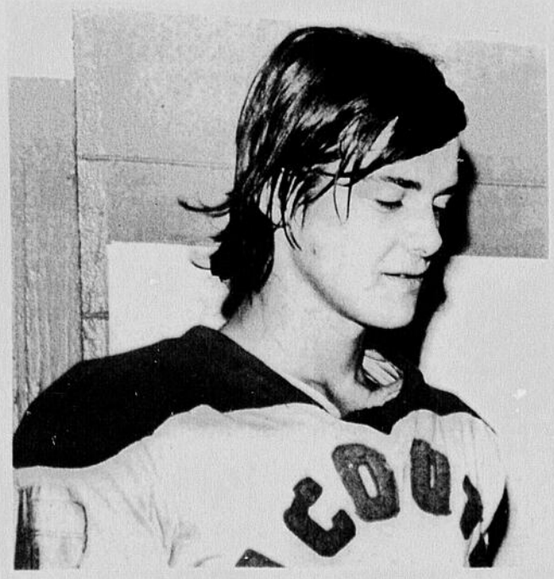

François Arseneault, un géant de six pieds et deux pouces, représente la dernière acquisition des Saguenéens. (Photo Réal Tremblay)

Ligue junior régionale

Alma et Roberval en quête d'une première victoire

Alma — Défaits deux fois en supplémentaire depuis le début de la saison, les Aiglons d'Alma tenteront de remporter leur première victoire de l'année, ce soir, alors qu'ils seront les hôtes des Saguenéens de Chicoutimi.

Pour ce faire, Tremblay compte sur la collaboration de Dame chance. "La chance n'a définitivement pas joué en notre faveur, de déclarer l'instructeur des Aiglons. Nous méritons de l'emporter, mais c'est le contraire qui s'est produit. Le jeu supplémentaire ne semble pas pour nous autres puisque nous avons encaissé sept défaites en huit occasions depuis l'an dernier".

Parlant de la puissance des visiteurs, Tremblay a mentionné: "Les clubs du Saguenay, ont une réputation surfaite. Nous avons déjà rencontré Jonquière et Port-Alfred et ils n'ont pas démontré qu'ils étaient supérieurs à nous. J'ai hâte de voir la formation de Chicoutimi. Si la chance peut nous favoriser, je suis assuré que nous l'emporterons."

La recrue Laurent Villeneuve, victime d'une fracture du nez lors d'une rencontre pré-saison, effectuera un retour au jeu.

Du côté des visiteurs, l'instructeur Miville Leclerc a mentionné que Yvon Tremblay serait devant la cage des Saguenéens.

Dans une autre rencontre présentée à Dolbeau, il sera intéressant de surveiller le duel de gardiens de buts que se livreront Claude Fortin, des Castors, et Michel Leblanc, des Marquis, deux joueurs qui connaissent un début de saison fantastique.

Alain Voyer, la recrue par excellence en 72-73, sera en uniforme pour les Jonquiérois, tandis que la recrue Allen Basque marquera à l'appel, en raison d'une blessure à l'épaule. Il sera remplacé par Marc Bezeault, un produit de la ligue juvénile.

Enfin, à Roberval, les Ouananiches seront en quête de leur première victoire de l'année alors qu'ils recevront la visite du National de Port-Alfred, dont la fiche est présentement d'un gain et d'un revers. Ces trois rencontres débuteront à compter de 21 heures.

DIMANCHE 9 heures 30 p.m.
SOUS MON TOIT
avec Tex Lecorre

Dans une intimité de bon aloi, interprètes de la chanson, poètes, artisfes, musiciens et peintres se retrouvent autour de l'animateur et agrémentent le leur présence cette demi-heure musicale.

SOLIDE
CJPM-TV

SPORT ECLAIR

Drag sur gazon

Alma — Le circuit des neiges lac St-Jean, en collaboration avec le club de moto "les Routiers d'Alma" organise une compétition de motoneige sur gazon aux dates suivantes: 14-21 et 28 octobre. Cette compétition se déroulera sur les terrains de Partalma Ltée et la piste mesurera un-huitième de mille. Les gagnants des différentes catégories se partageront $500. en bourses, plus des trophées et des médailles. Les inscriptions se feront sur le terrain même à compter de 10h. et les compétitions commenceront à 13h.

Entrainement pré-saison

Kénogami — Les jeunes qui sont intéressés à participer à l'activité du club de ski Kénogami dans la ligue Nancy Greene, sont invités à se rendre au chalet du club Mont-Fortin, le dimanche 14 octobre, à 10 hres. Les cours d'entraînement seront donnés par Claude Fontaine et Jules Beaudoin.

Basket-Ball Inter-Collégial

Chicoutimi a eu raison de l'équipe de jonquière, hier soir, par le pointage de 58 à 42, dans un match de Basket-ball de la ligue inter-collégiale. Après la première demie, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité, 23 à 23. Claude Lavoie et Patrick Fillion se sont distingués pour l'équipe victorieuse avec respectivement 21 et 13 points à leur actif. Pour Jonquière, Jacques Ross a accumulé 11 points tandis que son coéquipier Michel Pellerin a produit 10 points. Les officiels de la rencontre étaient Jocelyn Vézina et Pat Orpen.

Rallye au claire de lune

CHICOUTIMI — L'Auto-club Safari présente son rallye "au clair de lune", le samedi 13 octobre. Ce rallye est le deuxième d'une série de cinq comptant pour le championnat d'automne "Molson". L'inscription se fera au local de ligue navale à Rivière-du-Moulin, de 17h.30 à 18h.30 et signal du premier départ sera donné à 19h. La remise des plaques aux gagnants aura lieu au local du club vers 23h.

Record au pari mutuel

Jonquière — Il s'est parié à date, à la Piste Saguenay de Jonquière, un montant total de $1,740,448. pour une moyenne de $41,439 par programme. C'est la première fois dans l'histoire de la Piste de Jonquière, qu'un tel sommet est atteint. En maintenant l'allure actuelle, le montant parié au pari mutuel devrait être le plus élevé dans l'histoire des courses au Saguenay en approchant environ deux millions et demi de dollars pour une saison complète.

Festival du Faisan

ST-STANISLAS — Le festival Bourgeoisie du faisan", qui aura lieu à St-Stanislas, les 12-13-14 octobre, s'adresse à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'on soit chasseur ou non. Toute la population locale est engagée dans le mouvement. Elevage des faisans, publicité, terrains, expositions, repas, réceptions, élection d'une reine du Festival, attractions diverses, etc., rien n'a été épargné pour faire de cet événement une activité remarquable. Beau temps, mauvais temps, tout se déroule tel que prévu.

Chasse à l'original

CHICOUTIMI — Le secteur de Chicoutimi compte le plus de chasseurs malchanceux dans toute la province. Un rapport émanant du service de l'information du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, mentionne qu'il s'est tué 174 orignaux dans ce secteur. Avec ce chiffre peu resplendissant, le secteur de Chicoutimi se classe bon dernier car le deuxième plus bas est Québec avec 233 têtes abattues. En tête de liste, on retrouve l'Abitibi avec 838 orignaux abattus.

Coupe du Québec

CHICOUTIMI — Le dimanche 14 octobre, près de 150 concurrents, ceintures marrons, se présenteront à la cité des Jeunes de Vaudreuil pour la première étape de la coupe du Québec.

Les espoirs les plus marquants dans ce groupe de participants, sont Pierre Baillargeon de Québec, Roger Beauregard et Jean-Guy Côté de Montréal, Jacques Fauteux de Laval et Serge Lafond de Sorel.

Dufour sur la sellette

Jonquière — L'ailier gauche du Bleu-Blanc-Rouge de Montréal, Jean-Guy Dufour, est présentement en période de retraite fermée. Pour lui, c'est une question d'attente. Il n'est plus intéressé à retourner à Montréal et il désirerait se joindre à la formation des Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior majeur. Par contre, il ne peut faire aucun geste significatif avant le 10 janvier 1974.

La région n'échappe pas à la vogue du handball

Julien Gagnon

JONQUIERE — Il y a peine dix ans, la discipline du handball ne regroupait que deux équipes de vingt joueurs chacune, tous des européens. Aujourd'hui, plus de 120,000 équipes sont regroupés sous la banière de la Fédération internationale de hand-ball qui compte 54 pays, plus de 120,000 équipes et environ deux millions de joueurs, hommes et femmes.

Le handball est un mélange de plusieurs autres sports. Il ressemble au hockey par ses foudroyants lancers et par le jeu du gardien qui doit afficher des réflexes rapides pour arrêter les élans adverses. Il emprunte au basket-ball l'art de taper la balle sur le sol et son jeu de passes. Il retient le jeu de position ainsi que les données de base du soccer. La principale caractéristique demeure toutefois dans la grande variété de tirs.

Il ne faut pas croire toutefois que le handball est un sport de salon.

c'est moins violent que le football mais plus rude que le basket car les contacts corporels sont très fréquents et il faut être en excellente forme physique pour pratiquer cette discipline. Par contre, de l'avis d'un professeur en éducation physique, le handball réunit à lui seul trois épreuves athlétiques fondamentales, soit la course, le saut et le lancer.

Présentement, le Québec est reconnu comme étant le centre du handball au Canada et avec la venue des Jeux Olympiques à Montréal, en 1976, la suprématie du Québec s'accentue plus fortement.

On prévoit qu'en 1976, le Québec pourra inscrire au moins 12 femmes sur l'équipe féminine nationale qui compte en tout 15 membres. Dix hommes sont également prévus pour pouvoir faire partie du groupe masculin canadien.

Marcel Goulet et Hélène Lévesque de Jonquière, représentent à l'heure actuelle deux candidats logiques pour une sélection sur l'équipe du Québec. Dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, on dénote d'ailleurs une recrudescence assez marquante de la discipline du handball et, au cours des deux dernières années, ce sport prend de plus en plus de popularité auprès des jeunes. Principalement en raison de sa facilité à pratiquer et de sa participation nombreuse.

Le handball a acquis ses titres de noblesse par son admission au calendrier des Jeux du Québec, l'an prochain. On songe à l'inclure dans la catégorie des Jeux d'été et les matches seront présentés à l'extérieur plus souvent.

Affiliée à la Fédération provinciale, l'Association régionale dont le président est Bernard Achard, opère de façon autonome depuis deux ans avec la participation de huit équipes pour la saison 1973 -74.

Ces équipes regroupent les quatre campus collégiaux: Jonquière, Chicoutimi, JAK, les professeurs d'Alma et une équipe de Dolbeau.

Un total de 10 tournois sont au programme pour la saison avec une première compétition régionale le dimanche, 14 octobre. A noter que le calendrier du handball rejoint les mêmes dates que le volley-ball et les deux disciplines présenteront leurs activités, aux mêmes heures, au même endroit et à la même journée, durant la saison.

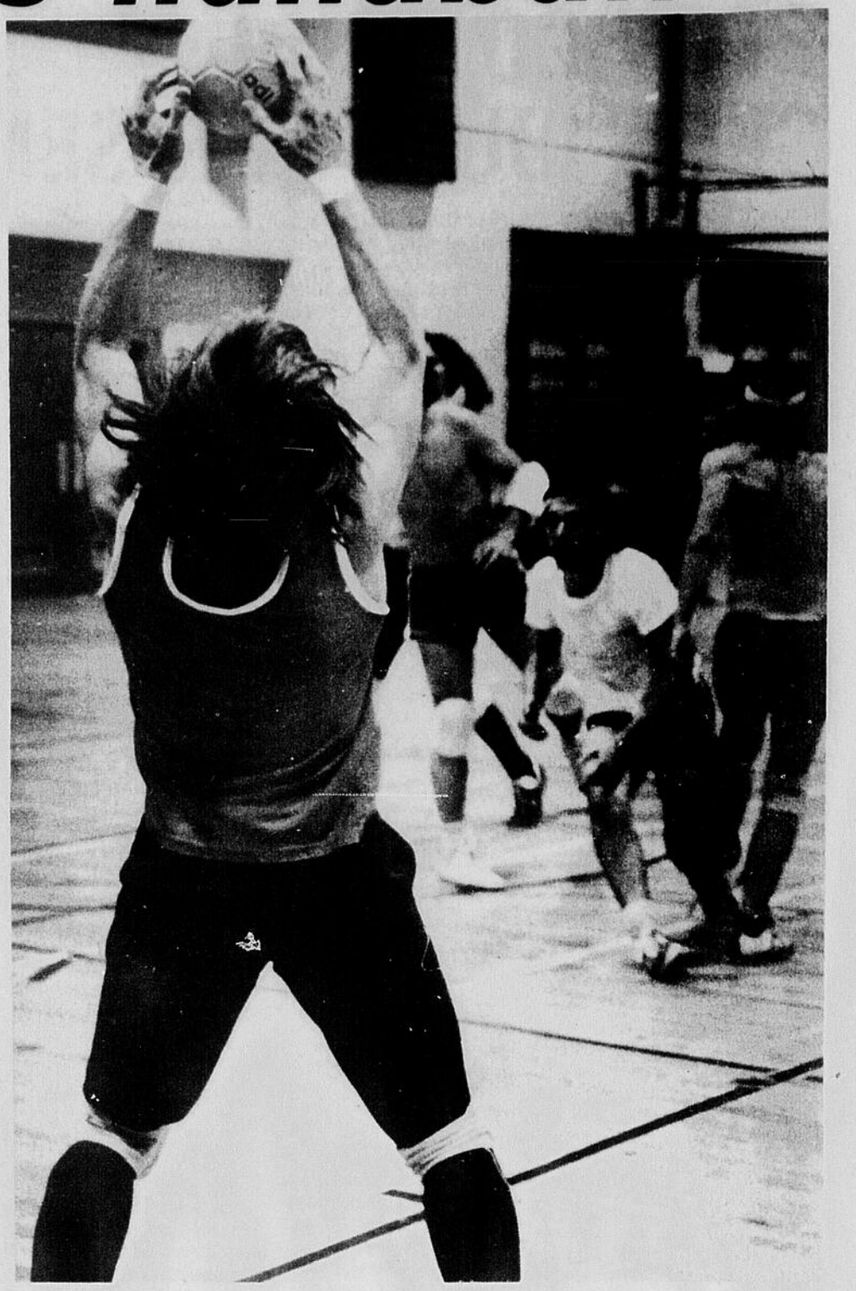

Le handball, un sport dont la popularité ne cesse de s'accroître dans la province et la région. **(Photo Réal Tremblay)**

Programme pour intéresser les jeunes au football

OTTAWA (PC) — Avec l'aide financière du gouvernement fédéral et de la LCF, l'Association canadienne de football amateur espère inaugurer prochainement "un programme" dans le but d'améliorer le calibre des joueurs canadiens de football.

Ce programme, à l'étude par Sports Canada, agence fédérale, comprend une période de 15 minutes à la TV, appelée National Football College.

L'ACFA espère que le programme va porter le nombre des joueurs amateurs canadiens de 200,000 à 500,000.

Une autre partie du programme, dans quatre ou cinq ans, consiste en la création d'une équipe nationale, ce qui grouperait les 200 meilleurs joueurs dans des camps d'entraînement pendant deux mois sous la direction des meilleurs instructeurs possibles.

On prévoit aussi des récompenses annuelles aux plus méritants.

Selon Peter Mercer, directeur de l'ACFA, son groupe travaille sur un plan pour améliorer le calibre des jeunes depuis quelques temps.

Ottawa et les clubs professionnels se sont intéressés au plan l'an dernier aprés que le gouvernement fédéral ait averti la LCF qu'il ne lui permettrait pas d'aligner des clubs américains.

Avertissement

Cet avertissement a donné lieu à des discussions sur l'apport du gouvernement dans le domaine des stades et du développement des joueurs.

L'ACFA a alors élaboré son programme dans le but d'améliorer le calibre de jeu et il semble que le gouvernement et la LCF sont prêts à l'adopter.

Comme premier jalon du programme, les directeurs de l'ACFA commenceront, cette semaine, leurs recherches en Europe pour étudier l'administration des sports, le développement des joueurs et tout sujet connexe.

Air Canada fournira le transport gratuit et on espére que le gouvernement fédéral défraiera les dépenses de séjour.

Programme

Voici les grandes lignes du programme:

On embauchera d'abord un instructeur de premier ordre au salaire annuel d'environ $20,000, qui établira un programme complet pour les instructeurs.

Le programme de TV débutera avec l'espoir de trouver un commanditaire.

Lorsque le programme aura créé l'intérêt chez un grand nombre de jeunes, on procédera aux récompenses.

Dans trois ou quatre ans, on procédera au choix des 200 meilleurs joueurs en vue des camps d'entraînement.

Des subsides seront fournis afin que les athlètes choisi ne s'inquiétent pas de la perte de revenus en été.

Certains des élus aux camps auront des essais avec les clubs professionnels et les autres retourneront aux programmes scolaires.

Salaire annuel de $100,000

Houk devient le gérant le mieux payé des Tigers

DETROIT (PA) — Ralph Houk est "le gérant le mieux rémunéré dans l'histoire du club", a déclaré le directeur-gérant des Tigers de Detroit, Jim Campbell, hier en révélant l'engagement de l'ancien gérant des Yankees.

Houk, 54 ans, a accepté un contrat de trois ans qui est, selon Campbell, le plus long dans l'histoire de 73 ans des Tigers.

Houk n'était pas présent hier, mais était en route en avion.

"Personnellement, je crois qu'il est tout un bon gars avec les qualités requises, notamment l'expérience, la réputation, sa façon de mener les hommes et de diriger une partie", a dit Campbell.

Celui-ci a toutefois précisé que Houk n'était pas le premier gérant du club au salaire annuel de $100,000.

Houk aurait reçu $75,000 par an des Yankees avant de mettre fin à un contrat de trois ans cette saison.

Houk remplace le gérant actuel Joe Schultz, qui avait succédé à Billy Martin, congédié le 2 septembre.

Le salaire de Martin aurait été de $65,000 à $75,000.

Campbell a révélé que ses premières vraies négociations avec Houk avaient débuté dimanche dernier et il ne restait que quelques détails à régler.

Houk a piloté les Yankees pendant 11 ans, à partir de 1961. Il a été directeur-gérant en 1964 et 1965, mais est retourné au poste de gérant en 1966.

Il a conduit les Yankees à la victoire dans la Série mondiale en 1961 et 1962 et au titre de la LA en 1963. Il a été élu gérant de l'année en 1961 et 1970.

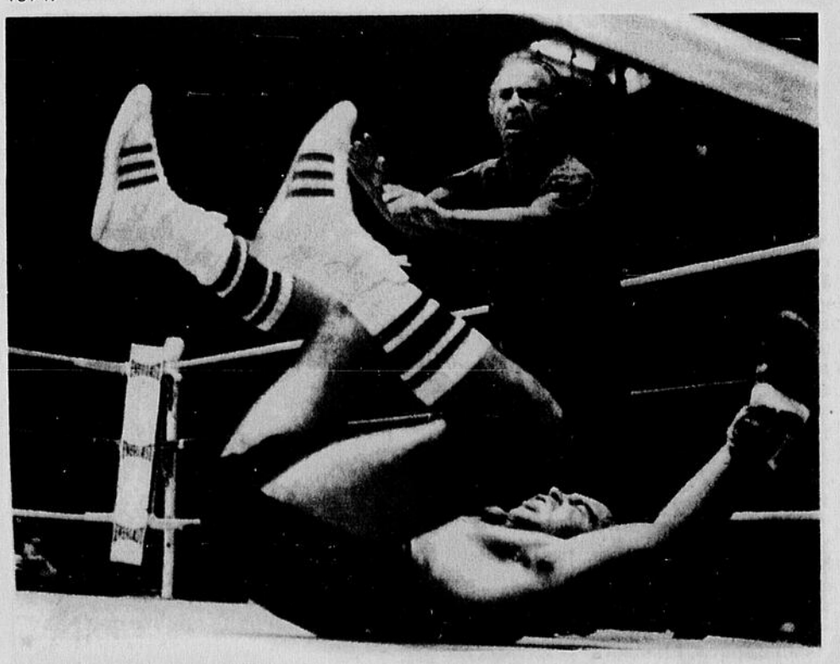

L'américain Frankie Otero s'est retrouvé au plancher, à la première ronde, après avoir été solidement atteint par l'écossais Ken Buchanan, ancien champion du monde des poids légers. Buchanan a été proclamé vainqueur à la sixième lors que l'arbitre a arrêté le combat.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean

Nom	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	2	0	0	16	7	4
Jonquière	2	0	0	11	5	4
Dolbeau	1	1	0	7	9	2
Port-Alfred	1	1	0	9	10	2
Alma	0	2	0	7	9	0
Roberval	0	2	0	18	18	0

Ligue junior Saguenay-Lac St-Jean
Chicoutimi vs Alma
Port-Alfred vs Roberval
Jonquière vs Dolbeau

Ligue junior Majeure du Québec

Hier soir

Laval 6 Sherbrooke 5
Québec 3 Drummondville 2

CLASSEMENT
Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	7	0	0	54	25	14
Sorel	3	2	0	34	33	6
Shawinigan	2	2	0	18	18	4
Trois-Rivieres	2	5	0	43	52	4
Chicoutimi	1	4	0	15	29	2

Division Ouest

Cornwall	5	2	0	38	30	10
Montréal	3	2	0	29	24	6
Sherbrooke	3	3	0	26	31	6
Laval	2	2	0	20	20	4
Drummondville	2	4	0	21	30	4
Hull	1	5	0	18	29	2

Ce soir

Ligue junior majeure du Québec
Cornwall vs Chicoutimi
Hull vs Québec
Montréal vs Shawinigan
Drummondville vs Sorel

Association Mondiale

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	2	0	1	10	6	4
Chicago	1	0	1	8	7	3
N.-Angleterre	1	1	0	5	6	2
Toronto	0	0	2	7	7	2
New-York	0	0	1	2	2	1
Cheveland						

Division Ouest

Winnipeg	1	0	0	4	3	2
Edmonton	0	0	0	0	0	0
Houston	0	0	0	0	0	0
Los Angeles	0	0	0	0	0	0
Minnesota	0	0	0	0	0	0
Vancouver	0	1	0	3	4	0

Ligue Nationale

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	1	0	0	6	4	2
Montréal	1	0	0	5	2	2
NY Rangers	1	0	0	4	2	2
Toronto	1	1	0	7	6	2
NY Ilanders	0	0	1	1	1	1
Vancouver	0	1	0	4	6	0
Buffalo	0	1	0	4	7	0
Détroit	0	1	0	1	4	0

Division Ouest

Chicago	1	0	0	3	0	2
Californie	1	0	0	2	1	2
Philadelphie	1	0	0	2	0	2
Atlanta	0	0	1	1	1	1
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0
Minnesota	0	1	0	2	5	0
St-Louis	0	1	0	1	2	0
Los Angeles	0	1	0	0	3	0

CE SOIR 9 HEURES

SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

REÇOIVENT

LES ROYALS de Cornwall

Du hockey rapide, robuste
rendez-vous à bonne heure pour
avoir un bon siège

LES SAGUENEENS. . . TES COPAINS

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La fortune des autres (7)

PROVIGO, SEPT JOURS PAR SEMAINE

NDLR: Cette série vise à renseigner davantage les consommateurs sur les entreprises canadiennes et américaines, dont les produits et les services inondent le marché.

par Gabriel Berger

L'an prochain, la compagnie Provigo se propose d'ouvrir ses premiers magasins portant l'enseigne Provi-Soir. Ces marchés d'alimentation auront ceci de particulier qu'ils pourront accueillir les clients, non seulement durant les heures normales, mais aussi, tous les soirs et toute la journée du dimanche.

Il n'y aura donc plus de matière à inquiétude, si des visiteurs arrivent à l'improviste à la maison au moment où le réfrigérateur est dégarni: Provi-Soir dépannera la pauvre ménagère ou son mari, quelques que soient les victuailles désirées... Provigo a trouvé au nom pour ce nouveau service, "magasin d'accomodation". N'en déplaise à MM. les Curés.

Provi-Soir joindra donc éventuellement la famille des Provingain, Provibec et Provipop, identifications de magasins que Provigo a présenté au public entre octobre 1972 et février dernier.

Soit dit en passant que les clients et les autres s'y retrouvent maintenant plus facilement, car avant octobre 1972, les magasins faisant partie de la chaine Provigo arboraient 19 raisons sociales différentes...

Devenue un géant dans le commerce de l'alimentation au Québec, Provigo soulève notamment un sentiment de fierté dans le coeur des gens de la région, qui auront contribué par leurs emplettes de la semaine, au développement rapide de l'entreprise.

MM. Jean-Louis Lamontagne, J.-A. Tremblay et Alfred Martel sont effectivement des hommes d'affaires de la région qui font partie du conseil d'administration de la compagnie. L'an dernier, celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de $251,966,000 pour encaisser un profit net de $3,003,000.

Les compagnies suivantes sont Intégrées à Provigo: Beau Fruit Ltée, J.-V. Hallé Inc., Les Aubaines Alimentaires Ltée, Les Placements Denault Inc., et Marché d'entrepôt AVA Ltée.

C'est en Mauricie que se concentre, par exemple, la filiale Les Aubaines Alimentaires, achetée en novembre 1972. Il s'agit de quatre supermarchés dont le volume de ventes se chiffre par $12,000,000. Des transformations sont en cours dans deux d'entre eux. Chez AVA, dont la caractéristique est d'offrir des produits alimentaires à prix de rabais, sans les services habituels, on compte 12 magasins et trois autres devaient être inaugurés cette année à Cornwall, à Drummondville et à Ville de Laval.

Dans cette dernière ville, Provigo établit un nouvau centre de distribution de 300,000 pieds carrés, qui doit commercer à fonctionner au début de 1974.

Un autre entrepôt, celui de Sept-Iles vient de subir un agrandissement de 25,000 pieds carrés.

En 1972, Provigo a également aménagé trois nouveaux entrepôts libre-service Presto, à Sept-Iles, à Hull et à Thedford-Mines.

Pour 1973, Provigo escomptait ouvrir quatre nouveaux marchés spacieux Provigain, dans des centre commerciaux ou à d'autres endroits stratégiques, à Ste-Foy, à Charlesbourg et à Chicoutimi.

Ce sont des épiciers affiliés à Provigo qui ont obtenu, l'an passé, 4 des 6 grands prix de l'alimentation attribués par l'Association des détaillants.

Provigo, qui a son étiquette sur plus de 300 articles en magasin, a renouvelé quatre de ses contrats de travail, l'année dernière. L'une de ces négociations, à Montréal, a été marquée d'un arrêt de travail de deux semaines.

La compagnie rapporte avoir été victime des mauvaises conditions climatiques, en 1972, lesquelles ont endommagé plusieurs récoltes. Ce facteur, expliquent les dirigeants de Provigo, combiné à la hausse constante des coûts d'exploitation, les salaires surtout, est responsable des nombreuses augmentations de prix des marchandises.

Ceux qui ont eu l'occasion de lire le dernier rapport annuel de Provigo auront sans doute remarqué que l'entreprise s'abstient de donner des détails sur son personnel, notamment le nombre d'employés permanents.

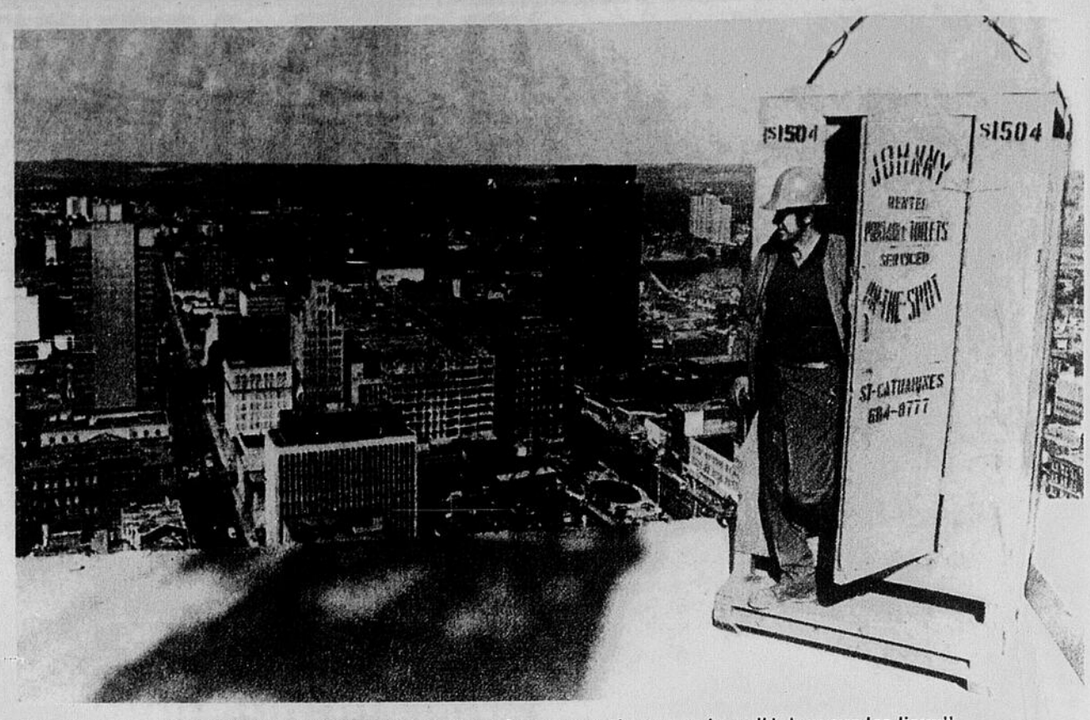

CHAMBRE AU SOMMET. Ce ne peut être un penthouse mais ce "Johny sur les lieux" est certes la chambre la plus exclusive de Hamilton. Elle est perchée au 39e étage du Développement 21e siècle, coin rue Principale et Catherine. L'immeuble 21ième siècle s'élève maintenant à 425 pieds au dessus du sol et son promoteur Al Frisina espère atteindre le '2e étage avant la saison d'hiver qui suit considérablement à la construction.

COMMENT INVESTIR

par Sandra Ingalsbe

Toronto PC —

— Un sommet ou une baisse des taux d'intérêt à court terme est généralement considéré comme indiquant qu'il est à conseiller d'acheter des titres boursiers, mais contrairement à l'opinion populaire, il est aussi avantageux d'acquérir des obligations, selon la maison d'investissements Bache and Co.

Selon Bache and Co., les taux d'intérêt à court terme ont atteint un sommet et pourraient commencer à baisser au cours des trois prochains mois. Les investisseurs ont ainsi la chance de récolter des gains de capitaux si cela se produit, grâce à l'acquisition d'obligations.

Le genre d'obligation à acheter dépend évidemment de sa période de maturité et de sa source d'émission. Ceux qui n'aiment pas prendre trop de risques préféreront sans doute acheter des obligations émises ou garanties par les gouvernements, indique Bache and Co.

Si on ne prévoit une baisse du marché des liquidités qu'à court terme, "l'achat idéal serait celui d'obligations venant à maturité en un an ou deux.

"Mais étant donné que ce marché est dominé par la Banque du Canada et les banques à charte canadiennes, il n'offre que peu d'accès au grand public".

Bache and Co. recommande donc l'achat d'obligations remboursables en cinq ans, y compris celles dont la période peut être rallongée ou qui ont un caractère rétroactif.

De son côté, Babson's recommande dans son rapport l'achat d'obligations d'épargne du Canada 1973-74 de la série 28, mises en vente le 3 octobre.

"Les obligations d'épargne du Canada constituent un excellent investissement du fait qu'elles peuvent être remboursées facilement à leur valeur nominale plus les intérêts accumulés. Si les taux d'intérêt diminuent, elles deviennent plus intéressantes à long terme."

Ces obligations produisent un intérêt moyen de 7.54 pour cent si elles sont gardées jusqu'au 1er novembre 1985.

NOUVEAU GERANT

Le président de la caisse d'Entraide économique de Chicoutimi M.Georges Quenneville est heureux d'annoncer la nomination de M.Jean-Yves Laforest comme directeur général de cette institution. M.Laforest, né à Québec, a fait ses études primaires à Alma puis l'école de commerce de Chicoutimi partiellement pour suivre des cours en administration. Il a été successivement à l'emploi de Pirce, de l'I.A.C. pendant huit ans et finalement à la Caisse d'Entraide d'Alma avant de passer à la Fédération un an avant sa nomination à Chicoutimi.

Montréal en bref

MONTREAL (PC) — Le marché était léger et les prix étaient stables hier à la bourse de Montréal.

Les transactions conjugées de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne était de l'ordre de 1,135,300 actions par rapport à 1,180,900 actions mercredi.

L'indice composé a gagné 2.77 et a clôturé à 239.87. Les banques 1.52 à 278.56, les services publics 1.31 à 145.98 et les papiers .18 à 152.68.

Les gains ont légèrement été plus nombreux que les pertes.

COMPORTEMENT DES VALEURS
Jeudi—mercredi

Gains: 117 — 111
Pertes: 102 — 120
Inchangées: 84 — 71
Total: 303 — 302

Les valeurs industrielles les plus actives ont été Alcan Aluminium Co qui a gagné 1 pour atteindre $39 3-4 sur 30,337 actions vendues. Les miniers les plus actifs ont été Western Quebec Mines qui a gagné 3 cents pour fermer à 39 cents sur 88,147 actions vendues.

Dominion Bridge Co Ltd a perdu 5-8 et a fermé à $36 3-4. Chrysler Corp. a gagné 1-4 pour atteindre $25.

Dome Petroleums a gagné 1 1-2 et a atteint $37 1-2, Aquitaine Co ofCanada 1 pour atteindre $22 1-2, Gulf Oil 5-8 pour $32 1-2, Husky Oil 5-8 pour $23 7-8, Pacific Petroleums 1-2 pour $30 et Imperial Oil 3-8 pour $44 7-8. Hudson Bay Oil est tombé de 1-2 pour fermer $44 3-4 et Pan Ocean Oil 1-8 pour clôturer à $19 3—8.

A la Bourse de Montréal, Rio Algom Mines a gagné 1 1-4 pour terminer $29 1-8, International Nickel 1 pour $37 3-8, Distillers Corp. Seagrams 1 à $45, Asbestos Corp. 7-8 pour $20 5-8, Stelco 7-8 pour atteindre $33 5-8, Dofasco 3-4 pour $31 7-8, Cominco 5-8 pour $36, Hudson Bay Co 5-8 pour $20 1-2, Brascan Ltd 1-2 pour $19 1-2, Domtar 1-2 pour $25 3-4 et Canadian Pacific 3-8 pour $16 7-8.

Parmi les perdants à la Bourse de Montréal, Pepples Department Stores est bombé de 1 pour fermer à $12, Forest Products a perdu 1-2 pour se fixer à $23 1-4 et Canadian Javelin 3-8 pour clôturer à $15 1-8.

A la Bourse canadienne, Cuvier Mines a gagné 45 cents pour fermer à $4.85 sur 55,325 actions et White Star Copper Mines gagnait 4 cents pour se fixer à31 cents sur 39,000 actions.

Dividendes déclarés

par la PRESSE CANADIENNE

Versements trimestriels des dividendes:

Dawson Developpement Ltd: trois cents par action plus un extra de trois cents, payables le 25 octobre. Inscription le 15 octobre.

Ford Motor Co.: 80 cents par action ordinaire, payables en devises américaines. Inscription le 29 octobre. Payable le 1 décembre.

Hollinger Mines Ltd: 40 cents par action, payables le 13 novembre. Inscription le 2 novembre.

Loblaw Inc.: 10 cents par action, payables en devises américaines. Inscription: 16 novembre. Payables le 1 décembre.

Mercantile Bank of Canada: 12 1-2 cents par action plus un extra de 23 cents, payables le 30 novembre. Inscription le 31 octobre.

Delta fait progresser
Ses Auberges des Gouverneurs.

MONTREAL (PC) — En 1962, un groupe d'hommes d'affaires du Québec décidaient d'unir leurs capitaux pour fonder une société d'investissement appelée Delta.

Douze ans plus tard, la société Delta posséde un actif de $20 millions et dirige cinq "Auberges des gouverneurs" à travers la province.

Ces hôtels contiennent 700 chambres et sont situés à Sainte-Foy, Rimouski, Trois-Rivières, Chicoutimi et Sept-Iles.

La société Delta a déjà annoncé la construction d'un autre hôtel à Montréal et elle projette d'en bâtir dans des villes situées à l'extérieur du Québec.

A l'exception de l'hôtel de Trois-Rivières, qui a été acheté de la société Sheraton, tous les hôtels de Delta sont spécialement construits en vue d'en faire des "Auberges des gouverneurs".

Au cours des prochaines années, Delta va diriger des hôtels contenant un total de 2,500 chambres, en incluant la construction d'un hôtel de 332 chambres dans le centre-ville de Québec, au cours du mois de septembre prochain.

Delta a préféré s'établir solidement à l'extérieur de Montréal avant de s'avanturer dans la métropole.

Elle avait tenté de s'implanter à la Place Desjardins, mais elle s'est fait damer le pion par la société Méridien, une succursale d'Air France.

"Notre premier échec pour nous établir à Montréal, a dit le président de Delta, M. Roland Dubeau, ne nous a pas empêcher d'aller de l'avant."

ILE DES SOEURS

Au cours de l'été dernier, en effet, Delta a bâti un hôtel de 320 chambres, au coût de $7.5 millions, à l'île des Soeurs, conjointement avec la société Devon Estates, pour former la société M.I.D. Hotels.

M. Dubeau a déclaré qu'on allait construire deux autres hôtels à Montréal, dont l'un sera situé dans le Vieux Montréal et l'autre sera prêt avant les Jeux olympiques de 1976.

On considère également des projets à Ottawa et dans les provinces maritimes. A chacun de ces endroits, on veut avoir recours aux capitaux locaux.

Le succès des "Auberges des gouverneurs" s'explique, selon M. Dubeau, par l'excellent service qu'on y trouve. "Nous avons été les premiers au Québec, par exemple, à mettre des appareils de télévision en couleur dans les chambres. Nous avons également ajouté des brosses à dents, du shampooing, des casques de bain et des stylos.

Emprise étrangère
Sur l'économie canadienne.

Ottawa — Statistique-Canada révèle que les investisseurs étrangers seraient possesseurs d'industries, de territoires et d'emprunts gouvernementaux, évalués à plus de 50 milliards de dollars, au Canada.

L'organisme gouvernemental rapporte que les investissements des firmes étrangères, à eux seuls, ont augmenté de plus de deux milliards, en 1970, pour atteindre un plafond de 26 milliards et demi de dollars. Les autorités croient que les investissements étrangers dans les autres secteurs de notre économie feraient probablement doubler ces chiffres, s'ils étaient parfaitement connus.

Ces investissements comprennent l'achat, par des individus, de portefeuilles d'actions sur les emprunts municipaux, provinciaux et fédéral, en plus de l'achat de terres, d'édifices de divers types et d'hypothèques. Les investissements étrangers de deux milliards en 1970 sont les plus importants de l'histoire économique canadienne et on a signalé une hausse de ce type de transactions depuis lors.

Le Japon aurait triplé ses investissements corporatifs au Canada. Ils étaient de 103 millions en 1970 et sont aujourd'hui de 310 millions.

Les Etats-Unis possèdent toutefois quelque 80 pour cent des investissements enregistrés en sol canadien, soit 21 milliards et demi de dollars, suivi de la Grande-Bretagne avec deux milliards et demi. Les autres pays augmentent leurs investissements considérablement. L'Australie a doublé ses investissements au Canada, en 1970, les portant à douze millions. L'Afrique les a augmenté de 83 pour cent à 180 millions.

Les investissements canadiens à l'étranger sont pour leur part très réduits si on les compare à l'emprise économique américaine au Canada. Les investissements canadiens à l'étranger ont été de six milliards en 1970, soit moins du quart des investissements étrangers sur notre sol.

Une législation est à l'étude au parlement d'Ottawa en vue de réglementer et de limiter les investissements corporatifs au Canada. Plusieurs financiers ont en effet dit que le Canada est menacé de perdre plusieurs marchés extérieurs s'il ne prend pas en main ses destinées économiques.

Conférence

TORONTO (PC) & Les représentants du gouvernement américain ont félicité le gouvernement canadien jeudi pour avoir laissé flotter le dollar. Cette attitude marque un revirement de la réaction américaine vis-à-vis de la décision canadienne.

Le sous-secrétaire adjoint au Trésor américain, M. Jack F. Bennett, a déclaré que la décision canadienne avait été exemplaire puisqu'elle avait démontré aux autres nations qu'il pouvait être avantageux d'éviter la rigidité des taux de change.

Le gouvernement canadien a permis que le dollar soit transigé sur les marchés internationaux sans taux de change fixe en 1970 et fut subséquemment soumis aux pressions américaines pour ne pas restabiliser le dollar.

M. John Connally, alors secrétaire américain au Trésor, avait critiqué publiquement la position canadienne à la suite d'une série de rencontres avec le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson.

M. Bennett, qui prenait la parole lors de la Conférence Board au Canada, a affirmé qu'il est d'avis que les principales puissances économiques ont maintenant solutionné les grands problèmes politiques en stabilisant les taux de change des devises.

Il a prédit que les entreprises canadiennes n'ont pas à craindre de problèmes majeurs au cours de la prochaine année à cause des taux de change des monnaies. Au cours des trois dernières années, les différentes devises ont subi une série de fluctuation, de sorte qu'il a été difficile pour les entreprises d'entreprendre une planification à long terme.

M. Bennett a de plus ajouté que la plupart des ajustements monétaires avaient déjà eu lieu et que les experts des questions monétaires "n'auraient plus leur raison d'être d'ici deux ans".

M. Bennett était membre de la délégation américaine lors de la rencontre du Fonds monétaire internationale à Nairbori, au Kenya, le mois dernier. Cette rencontre avait servi de prélude aux discussions visant à reviser et à stabiliser le système monétaire mondial.

"Je suis d'avis que la durabilité de la dernière entente sur la réforme monétaire internationale devra beaucoup à l'exemple canadien", a-t-il conclu.

Le dollar

LONDRES (AFP) — Le dollar s'est vivement replié au cours des premières transactions sur le marché des changes, jeudi, à Londres, et les transactions ont porté essentiellement sur les échanges de dollars contre des marks et des francs français.

Le dollar est tombé à 2,385 marks contre 2,40 la veille.

A Zurich

Sur le marché de Zurich, le dollar est également en baisse. Il est tombé, jeudi matin, à 2,9970 francs suisses, (contre 3,0145 la veille). En revanche, le franc français enregistre une hausse. Il passe de 71,15 à 71,25 sur le marché commercial et de 69,80 à 71,0 sur le marché financier.

A Paris

Le dollar enregistre une forte baisse à Paris, jeudi, à l'ouverture des transactions entre banques. Le dollar est ainsi tombé à 4,21 francs sur le marché commercial (contre 4,2250 mercredi) et à 4,24 francs sur le marché financier contre 4,27 hier).

N.D.L.R. Nous nous excusons encore une fois auprès de nos lecteurs. L'équipement électronique pour composer les cotations en bourse n'est toujours pas arrivé.

LA DIRECTION

Après avoir assisté aux débuts de son mari au tir à l'arc, Margaret visite la Grande muraille de Chine

LA GRANDE MURAILLE – Mme Margaret Trudeau jette un regard en direction des montagnes, du Grand Mur, à 40 milles au nord de Pékin. Mme Trudeau a fait plusieurs visites durant que son mari, M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, s'adressait à M. Chou En-Lai, premier ministre de la République de Chine.

Par STEWART MACLEOD

PEKIN (PC) - Margaret Trudeau, enceinte de six mois, a visité pour la première fois, jeudi, la Grand·muraille de Chine, après avoir assisté aux débuts de son mari au tir à l'arc.

Ces deux activités faisaient parties des à-côtés de la visite officielle qu'effectue le couple Trudeau en Chine. Mme Trudeau, qui a dû gravir à pieds les marches menant au sommet de la muraille, a surpris tout le monde par son énergie. A plusieurs reprises, son hôtesse, Mme Siu Han Ping, femme du ministre chinois des Affaires étrangères, lui a recommandé de s'arrêter, lui rappelant qu'elle était enceinte.

Mme Trudeau lui a répondu que "ce serait sûrement un événement historique si elle accouchait au haut de la muraille ".

Mme Trudeau, vêtue d'un bon gilet, avait l'air éblouie par la magnificence de la Grande Muraille, qui s'étend à travers un pays au moins aussi accidenté que la partie ouest des Rocheuses.

Le groupe de visiteurs comprenait Joyce Fairbairn, une assistante parlementaire de son mari, et Mme Jean Small, femme de l'ambassadeur canadien à Pékin.

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau avait eu son premier véritable entretien avec le premier ministre chinois Chou En -Lai, puis, toujours accompagné de sa femme, avait passé 90 minutes à l'Institut de culture physique, où environ 1,000 étudiants se spécialisent dans les différentes disciplines sportives.

Les Trudeau ont assisté à des démonstrations de gymnastique, de basket-ball, de voleyball, de danse et de natation. Mais quand est venu le tour des archers, M. Trudeau n'a pu résister à la tentation de s'essayer. A sa troisième tentative, il a réussi à atteindre la cible.

M. Keith Rapsey
L'état réel des profits réalisés par les sociétés industrielles n'est pas rose

TORONTO (PC) — Le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Keith Rapsey, a laissé entendre hier à Toronto que l'état réel des profits réalisés par les sociétés industrielles n'est pas aussi rose que le pensent certains canadiens. M. Rapsey a tenu à rappeler l'importance des profits dans le maintien du haut niveau de vie au Canada.

Selon M. Rapsey, beaucoup imaginent les profits réalisés dans une proportion de 25 à 30 pour cent. Des gens pensent qu'un profit de 10 pour cent serait raisonnable. Ils ne savent pas, pensent M. Rapsey, que ces profits sont à peine de 5 pour cent.

M. Rapsey s'est dit d'avis que seuls les profits réalisés par les sociétés peuvent créer de l'emploi et a noté que les taxes payées par les entreprises contribuent dans leur presque totalité aux programmes d'assistance sociale.

Le porte-parole des manufacturiers canadiens, qui parlaient devant un club torontois, a blâmé les journalistes, les dirigeants syndicaux les politiciens et les intellectuels pour la mauvaise réputation qu'ils font aux sociétés et à leurs profits.

M. Rapsey, qui est également président de Allen-Bradley Canada Ltd, entend bien démontrer aux canadiens qu'une absence de profits conduirait à un manque de ressources pour accroitre l'économie et améliorer la qualité de la vie au Canada.

L'INFLATION

M. Rapsey s'est défendu de vouloir se plaindre des profits réslisés par les entreprises. Au contraire, il a fait remarquer que ces derniers se sont fermement accrus depuis 1970. Cette augmentation selon M. Rapsey est essentielle pour contrer la montée de l'inflation.

"En période d'inflation, a déclaré M. Rapsey, les sociétés sont comme les individus: ils doivent payer plus cher ce qu'ils achètent. Leurs revenus doivent être aménagés de façon à tenir compte de la faiblesse du pouvoir d'achat."

Selon M. Rapsey la seule différence entre les individus et les sociétés est que ces dernières sont plus influentes quand à la croissance économique.

M. Rapsey a affirmé que les profits réels sont en deça du pourcentage du produit national brut. Des taxes de plus en plus élevées arrachent des morceaux de plus en plus gros.

Répondant lui-même à la question contenue dans le titre de son discour, l'homme d'affaire a conclu que tous ont besoin de réaliser des profits, en commençant par le gouvernement.

GAUTHIER, TREMBLAY, DALLAIRE & TURCOTTE, C.A.

110, Racine Est — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6650

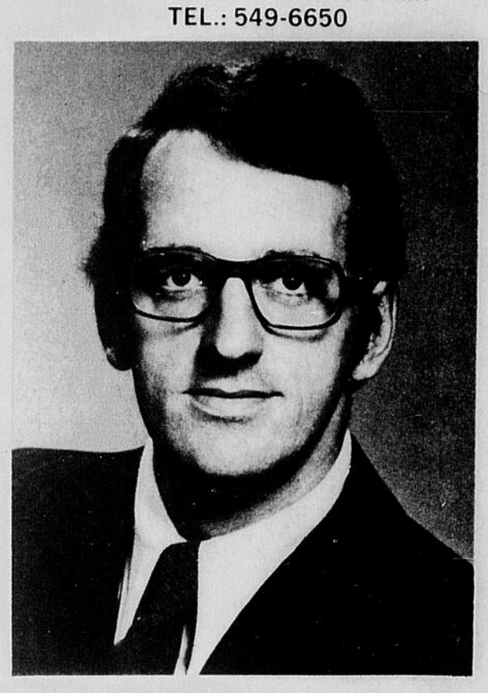

Les Associés du Cabinet d'Experts Comptables Gauthier, Tremblay, Dallaire & Turcotte, Comptables Agréés, sont heureux de faire part à leur clientèle de l'admission dans leur société de Monsieur Julien Lemieux à titre d'Associé.

Après avoir terminé ses études de premier cycle à l'Université Laval où il a obtenu une maîtrise en Sciences Commerciales et une licence en Sciences Comptables, Monsieur Lemieux a été admis à l'Institut des Comptables Agréés de Québec en 1968. Il passa près de deux ans au Bureau de l'Auditeur de la Province de Québec où il dirigea des équipes de vérification opérationnelle et d'analyse de système de gestion. En 1969 Monsieur Lemieux entreprit des études de deuxième cycle en Administration et obtint un M.B.A. (MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION) en Finance de l'université Laval. Depuis 1970 Monsieur Lemieux était à l'emploi de l'Université du Québec à Chicoutimi où il était responsable de l'enseignement des Sciences Comptables, et chargé des cours de Fiscalité et de Finance. De plus Monsieur Lemieux a participé à plusieurs travaux de consultations en administration, en finance, en système etc... pour des entreprises régionales et provinciales.

Deux fois plus cher pour créer un emploi en Ontario qu'au Québec

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Il en coûte deux fois plus cher au ministère de l'Expansion économique régionale pour créer un emploi en Ontario qu'au Québec, et presque trois fois plus cher dans les provinces de la région Atlantique.

Au cours du mois d'août le ministère de l'Expansion économique régionale a reçu 91 demandes de subventions qui ont donné lieu à des offres acceptées par 68 entreprises. Les subventions totalisent $5,433,214.

Par région, les subventions se répartissent comme suit: Colombie-Britannique, $676,310; Provinces des Prairies, $210,163; Ontario, $296,861; Québec, $2,328,479 et $1,921,401 pour les quatre provinces de la région Atlantique. Les emplois ainsi créés dans chacune de ces régions, lorsque la totalité des subventions aura été distribuée aux entreprises, sont respectivement 158, 74, 86, 1,817 et 292.

La plus importante subvention accordée au mois d'août est de $648,000 à la Dominion Textile Limited, à Yarmouth en Nouvelle-Ecosse pour agrandissement, aucun nouvel emploi n'est prévu dans ce projet.

COUT

Les 1,817 nouveaux emplois créés au Québec auront coûté au ministère $2,328,479, soit $1,280 par emploi. Pour les autres régions, les moyennes par emploi créé sont de $4,300 en Colombie-Britannique; $2,840 pour les Prairies; $3,450 en Ontario et $6,575 dans les provinces de l'Atlantique.

Au Québec, les $2,328,479 serviront à la construction de 26 nouvelles usines, à 5 agrandissements pour la fabrication de nouveaux produits, à 13 agrandissements simples et à six modernisations. Certaines entreprises reçoivent plus d'une subvention.

La taille de ces nouvelles usines est modeste si l'on considère le nombre d'emplois créés. Le projet le plus important permettra d'embaucher 149 personnes, le plus modeste, 4, la moyenne par projet est de 6. Cinq entreprises embaucheront plus de cent personnes et 17 moins de 35.

USINES

Les nouvelles usines québecoises fabriqueront des équipements de machineries en acier inoxydable, des composantes en acier, des équipements électroniques, des instruments scientifiques, des monorails et appareils de manutention, des boites de camions, des équipements pour restaurants, feront l'empaquetage de produits pour l'automobile et la pression du métal.

L'équipement ménager est représenté par des usines d'armoires de cuisine, de chandelles et lustres, de dessus de comptoirs et accessoires, tandis que l'industrie du textile et du vêtement s'agrandira d'une nouvelle usine de tissus, deux de complets et vestons pour hommes, une de gants et de mitaines et une usine de souliers et bottes pour hommes s'ajoute à l'industrie de la chaussure.

Enfin, l'industrie des produits du bois et annexes comptera une nouvelle usine de contre-plaqués de feuillus, une de portes de bois et cadres métalliques, une de bardeaux, une de canots, une d'articles de céramiques et une dernière de petits bateaux, planches à pain et à steak.

Adopter le projet de loi sur le contrôle des dépenses électorales (Douglas)

par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — L'ex-leader national du Nouveau Parti démocratique et ex-premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, est d'avis que pour revivifier et revaloriser le rôle du politicien au Canada, il faut adopter immédiatement le projet de loi sur le contrôle des dépenses électorales.

"Un proverbe dit que celui qui paie l'orchestre a le droit de commander les pièces de musique qu'il désire entendre", a-t-il affirmé à l'occasion d'une entrevue accordée jeudi à Ottawa.

Selon lui, tant que les compagnies verseront des contributions électorales aux caisses des partis, il y aura ingérence politique, il y aura des scandales politiques, et, comme conséquence, les "élus du peuple" seront qualifiés ou considérés comme "pourris".

M. Douglas, qui aura 69 ans le 20 octobre, possède une carrière de politique active de près de 40 ans derrière lui.

En effet, c'est en 1935 qu'il a été élu pour la première fois au Parlement d'Ottawa. "En ce temps-là, certains se faisaient élire uniquement en brandissant l'Union Jack et d'autres, en déblatérant contre les Anglais ou les Français".

CCF

Après neuf ans d'expérience parlementaire, soit en 1944, M. Douglas devint le chef du parti CCF (Commonwealth Cooperative Federation) et premier ministre de la Saskatchewan jusqu'en 1961.

Au moment de la fondation du Nouveau Parti démocratique, M. Douglas a quitté sa province pour devenir chef du NDP national. "Mon but était d'assurer une présence de gauche au Parlement d'Ottawa", a-t-il confié.

Après toute cette carrière active, M. Douglas est maintenant simple député du comté de Nanaimo-Coichan-Les-Iles, en Colombie Britanique.

Son idéal politique ne semble pas avoir baissé. Au contraire, il semble que ce soit son désintéressement qui lui permette d'exiger une plus grande pureté pour les politiciens.

grand respect des hommes politiques, M. Douglas croit que les règlements parlementaires devront être changés pour permettre un examen attentif de l'adjudication de tous les fonds publics.

PARTICIPATION

De plus, il revient, selon lui, à la population elle-même de participer davantage aux congrès de nomination des candidats. "J'ai souvent rencontré des gens qui ont accusé les politiciens d'être pourris, mais peu qui ont participé aux congrès de nomination", a-t-il souligné.

Parfaitement dégagé, souriant, M. Douglas aime parler de tous les sujets connexes à la politique, de l'avenir du socialisme au Canada et même de l'avenir du Canada.

Malgré les petits scandales qui ont élcaté sur la scène politique canadienne, M. Douglas a émis l'opinion que la vie politique était en bonne santé au Canada. "Elle est mieux qu'au début de ma carrière politique", a-t-il noté, précisant que malgré son âge, il ne tentait jamais d'idéaliser le passé.

Les jeunes qui entrent en politique lui semblent mieux préparés, plus ambitieux et surtout, plus soucieux du bien-être social des Canadiens.

SOCIALISME

En ce qui touche l'avenir du socialisme au Canada, l'ex-premier ministre opine que les Canadiens ne seront pas "paniqués" à la suite de la mauvaise tournure de l'expérience chilienne. "En Amérique du Sud, c'est une invitation à la révolution socialiste par la force", a-t-il affirmé. "Maintenant les régimes totalitaires socialistes auront toutes les raisons pour affirmer que le socialisme ne peut s'implanter démocratiquement".

Néanmoins, au Canada, M. Douglas a expliqué que les partis socialistes semblent bien acceptés, puisque trois provinces sont maintenant dirigées par de tels gouvernements.

Robert Bourassa à Chicoutimi

Robert Bourassa

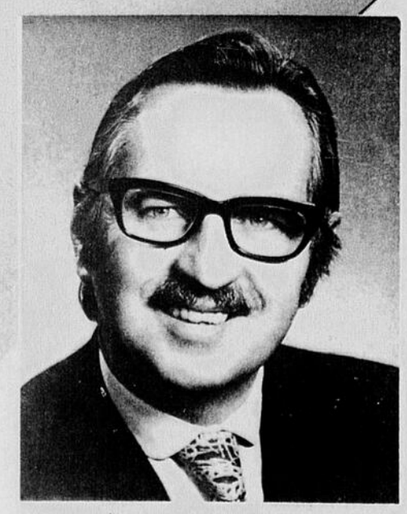

Marcel Claveau

Au sous-sol de l'église du Christ-Roi, samedi le 13 octobre 1973 à 8h30 p.m.

CONFERENCIERS **Robert Bourassa** premier ministre **Marcel Claveau** candidat comté Chicoutimi et invités spéciaux.

Annonce payée par M. Charles Tremblay; agent officiel; rue Chabanel; Chicoutimi

Si les Nations Unies décident d'en créer un

Le Canada participera à un nouvel organisme de maintien de la paix au Moyen-Orient

OTTAWA PC — Le gouvernement canadien serait d'accord pour participer à un nouvel organisme international de maintien de la paix au Moyen-Orient si les Nations Unies jugeaient bon d'en créer un, a déclaré mardi un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Il a expliqué que si le Conseil de sécurité de l'ONU, actuellement dans une impasse concernant le conflit actuel au Moyen-Orient, favorisait une mission de maintien de la paix, "nous accepterions d'y participer".

Le Canada a actuellement 20 officiers faisant partie de l'Organisation de supervision du cessez-le-feu, dont certains d'entre eux sont cantonnés à la ligne de cessez-le-feu, séparant Israël et la Syrie.

La dernière force de maintien de la paix de l'ONU a été évacuée du territoire égyptien au début de la guerre israélo-arabe en juin 1967.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a révélé que le Canada ne projetait pas dans l'immédiat de proposer à l'ONU un programme visant à régler le conflit armé déclenché samedi.

Le ministre des Affaires extérieures canadien, M. Mitchell Sharp, avait déclaré devant l'Assemblée générale des Nations Unies le mois dernier que le Canada n'avait pas rejeté le concept du maintien de la paix en dépit de sa mauvaise expérience au sein de la Commission internationale de surveillance et de contrôle du cessez-le-feu au Vietnam cette année.

Il avait cependant soutenu que la supervision du Conseil de sécurité était nécessaire pour que de telles missions obtiennent des résultats positifs.

DIPLOMATES

M. Sharp a par ailleurs rencontré mardi des diplomates de six pays arabes.

Un porte-parole canadien a révélé que les diplomates avaient expliqué à M. Sharp le point de vue arabe sur le conflit et ses origines.

M. Sharp a pour sa part déclaré que le gouvernement canadien favorise un règlement négocié du conflit qui dure depuis plusieurs années entre Israël et ses voisins arabes.

L'ambassadeur égyptien Ahmed Sabri Kamal a pris la parole pour les six diplomates arabes. Des diplomates iraniens, libanais, marocains et tunisiens assistaient également à la rencontre.

Au cours de la fin de semaine ils ont émis un communiqué affirmant que les Etats arabes "ne faisaient qu'exercer leur droit légitime d'auto-défense et qu'ils vavaient le devoir de protéger leurs territoires et leur indépendance nationale".

M. Sharp a affirmé lundi, que le gouvernement canadien faisait pression auprès d'Israël, des Etats arabes et des grandes puissances pour le retour au cessez-le-feu.

"Le premier ministre profitera de sa rencontre avec les autorités chinoises pour aborder le grave problème de la guerre au Moyen-Orient", a dit M. Sharp.

Les ambassadeurs canadiens à Washington et à Moscou ont été invités à faire part du point de vue du gouvernement canadien aux gouvernements concernés.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Cinq personnes ont perdu la vie au cours d'un accident de la circulation survenu à Ste-Anne-de-la-Rochelle au Québec. Au total 105 personnes sont mortes au Canada d'accidents divers au cours de la longue fin de semaine de l'Action de Grâce.

dans des accidents de la circulation, dont 27 en Ontario qui vient en tête ede ce triste bilan. Entre six heures vendredi soir et minuit mardi, sept personnes sont mortes à la suite d'accidents de chasse, sept ont été victimes d'incendies et six autres personnes sont mortes dans des accidents divers.

Les 83 victimes de la route ajoutées au 47 qui ont péri la semaine dernière portent à 2,818 le nombre de personnes qui ont péri cette année sur les routes canadiennes.

Le Conseil canadien de la sécurité routière avait prévu qu'entre 55 et 75 personnes allaient être victimes d'accidents de la circulation.

L'an dernier, au cours de la fin de semaine de l'Action de Grâce, 72 personnes avaient péri. Le record de 109 a été établi en 1956.

L'Ontario compte 36 victimes dont 27 de la route. Suit le Québec avec 25 accidents mortels de la route, une personne qui a péri dans un incendie et un enfant mort au cours d'un accident survenu sur un terrain de jeux.

UN
d'en
de
300

LE SAMEDI DE LA RUE RACINE

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

Samedi de m
Pour profiter des spéciaux DU S
Stationnement gratuit sur r

Woolworth
RUE RACINE, CHICOUTIMI
SPECIAUX DU SAMEDI

Pantalons pour dames à carreaux, revers au bas. Grs: 8 à 16, gris et beige. Rég.: $13.88 SPECIAL: $9.52

Laine Phentex 2 plis - 3 plis, ruban. Rég.: .76 SPECIAL: .42

Radio portatif Royal Tone. $2.87

Cornet à la tire très frais. .37

Gilets en mohair pour dames, S-M-L, teintes variées. Rég.: $7.95 SPECIAL: $5.93

Pantalons unisexes unisexes 50% coton / 50% polyester. Grs: 26 à 34, Achetez-en 1 — obtenez-en 2. $9.76

Gilets pour hommes, col roulé, manches longues, 100% laine, grs: M-G-XG. Achetez-en 1, obtenez-en 2.

Prélart Superfloor, Rég.: $4.49 v.c. SPECIAL: $3.86 v.c. Cushionfloor, Rég.: $3.49 v.c. SPECIAL: $2.92 v.c.

Bas-culottes pour dames (Perfection), beige-épice, miel doré, une seule grandeur. Rég: .97 SPECIAL .62

Chemises pour hommes, avec cravate, sans repassage, teinte unie, grs: 15 à 17. $5.00

Choix de gilets pour hommes, laine et acrylic, grs: M-G-EG. Achetez-en 1, obtenez-en 2.

Tapis ozite 36" de largeur, dessous caoutchouté. Rég.: $5.89 verge SPECIAL: $3.74 verge

Assortiment de soutien-gorge pour dames, blanc et beige. Rég.: .97 SPECIAL: .50

Chemises pour hommes, 90% polyester, 10% coton, grs: P-M-G. SPECIAL: $2.57

Brosses pour cheveux avec tige métallique, teintes assorties. .43

Nappes en toile et coton, gr.: 50 x 68, motif à carreaux, 7 teintes au choix. Rég.: $3.29 SPECIAL: $2.83

Pantalons pour fillettes en polyester. Grs: 4 à 6X, couleurs variées. Rég.: $3.56 SPECIAL: $2.42

Veston de ski 100% nylon, style instructeur, ceinturé à la taille avec cagoule. Grs: 8 à 16. $6.76

Sel de bain "Orient", format 32 oz. .37

Rideaux 100% polyester, blanc, motifs floraux, 84" x 63". Rég.: $6.99 SPECIAL: 6.13 — 84" x 81" Rég.: $7.99 SPECIAL: 6.13

Gilets unisexes 100% acrylic, 4 à 6X, couleurs assorties. Rég.: $3.50 SPECIAL: $2.42

Veston de ski pour hommes avec cagoule, modèle court, choix de 4 couleurs. Grs: P-M-G. En vente: $8.87 Samedi: $6.76

Stéréo-cassettes avec radio AM-FM, avec prise pour écouteur avec 2 colonnes de son. $129.95

Fer à repasser à sec. Rég.: $4.37 SPECIAL: $2.13

Polyester 60" de largeur, couleurs assorties. Rég.: $2.46 SPECIAL: $1.93

Veston de ski pour hommes 100% nylon avec cagoule, style instructeur, ceinturé à la taille, grs: 8 à 16. $6.76

Boucles d'oreilles percées et non percées, teintes à la mode. .83

Bol à punch 18 pièces en verre transparent. Rég.: $3.96 SPECIAL: $3.13

Coton imprimé 36" largeur. Rég.: .49 SPECIAL: .34

Crayons à colorier "Laurentien", pqt de 24 crayons. $1.87

Porte-monnaie pour hommes et dames, noir seulement. $1.97

Ensemble de 13 mèches avec étui. Rég.: $1.88 SPECIAL: $1.13

Spéciaux fantastiques de 15 minutes, annonces à l'intérieur du magasin, plusieurs fois dans la journée du samedi.

Jeux de 5 clés de mécanicien. Rég.: $3.69 SPECIAL: $2.93

Scies à métaux avec manche réglable. Rég.: $2.27 SPECIAL $1.73

Vêtements en plastique, 2 pièces pour la chasse. Motif de camouflage. Rég.: $2.97 SPECIAL: $2.13

Bâtons de hockey "Sher-Wood" pour junior, lame courbée. Rég.: $1.69 SPECIAL: $1.13

Les grands maîtres jeu de ventes aux enchères, d'oeuvres d'art. Rég.: $5.77 SPECIAL: $4.13

Woolco MAGASINS À RAYON DEPARTMENT STORES — CHARGEX — Woolworth CREDIT CARD CARTE DE CRÉDIT Chargez-le

Woolworth ...pour la femme sage et avisée.

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

samedi seulement au PELE-MELE
200 GILETS unisexes
— Laine ou acrylique
— Manches courtes ou longues
— Tailles: Petit - Moyen - Grand.
$3
Lessard sur la côte
le royaume de l'élégance

Vendredi et samedi les 12 et 13 octobre
Achetez 2 livres
Obtenez en 1 gratuit
même catégorie dans les collections:
Folio, J'ai Lu, Livre de poche.
Librairie Régionale Inc.
461 est, Racine

ESCOMPTE DE
10%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN SAMEDI SEULEMENT
Fortier & Gagnon
419, rue Racine Est, Chicoutimi

Une collection remarquable de vêtements d'automne-hiver est présentement au grand complet chez
Lessard EN BAS DE LA CÔTE LTÉE
98, RACINE EST — TEL.: 543-4431

Spé
Velve
36 po. de larg
assorties.
MAISON
RIBAL
246 est, Racine, Ch

VE
À U
Tapis
Draperies plastique
Bas pour hommes
A.L.G

ESCOMPT
30%
sur bagues à diamants et ensemble de joncs pour hommes et dames
La Bijouterie Capi
130 RACINE EST

LOT
COM
Valeur de $12
AUCUNE
RAISONNAB
POUR LA J
SAMEDI
VETE
146 est rue R

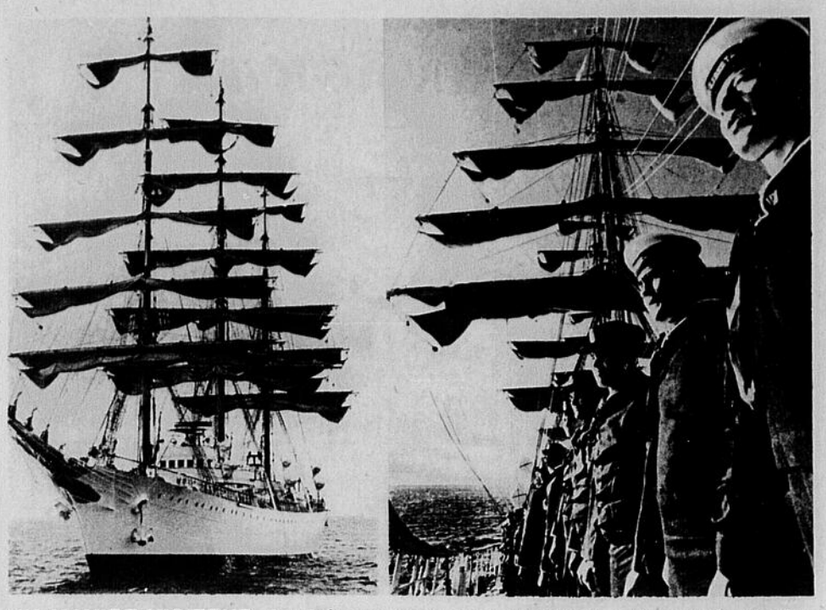

UN NAVIRE VISITEUR- La frégate argentine Libertad, qui sert de navire d'entraînement pour les officiers de marine de ce pays, fait une visite de politesse à Halifax. Construit en 1962 en Argentine, le navire a environ 300 pieds de long et porte environ 28,422 pieds carrés de voiles.

Visite de politesse de la frégate "Libertad"

Par ALEX BINKLEY

HALIFAX (PC) & "La voila", dit quelqu'un, et tout le monde commença à scruter l'horizon pour apercevoir une chose qu'on ne voit plus que rarement: un voilier carré naviguant vers le port de Halifax.

Tout d'abord, ce n'était qu'un point noir au milieu des nuages du petit matin, mais graduellement, les voiles devinrent distinctes de la coque, et finalement on put apercevoir le bleu familier des uniformes des marins qui allaient et venaient sur le pont.

La frégate argentine Libertad, utilisée pour entraîner les officiers de marine de ce pays, a fait récemment une visite de politesse à ce vieux port qui était jadis rempli de navires à voiles.

A mesure qu'ils approchaient du navire à la coque blanche, les visiteurs étaient impressionnés par la hauteur de ses trois mâts d'acier et la complexité de son gréage. Des cordages furent lancés du remorqueur au Libertad, et lorsque les deux navires furent amarrés, les reporters et les militaires grimpèrent par une échelle de corde jusqu'au pont de la frégate.

ENTRAINEMENT PRECIEUX

Le commandant Raul E. Suarez del Cerro, capitaine du Libertad, a dit que tout aspirant officier doit d'abord effectuer un voyage de six mois à bord de ce bateau, afin de mieux connaître la mer.

Quand on lève la tête dans un effort pour apercevoir le haut des mâts et les cordages qui y ménent, on peut se faire une idée de ce que cet entraînement peut représenter, et on conçoit un grand respect pour les matelots.

Après que le remorqueur fut reparti, la plupart des 365 officiers et membres d'équipage s'alignèrent sur le pont pour la salve de 21 coups tirée par deux petits canons de cérémonie.

Assis dans une salle luxueuse près de la poupe du navire, le commandant Suarez del Cerro a parlé de son navire, pendant que l'un des cinq officiers à ses côtés servait d'interprète.

Construit en 1962 en Argentine, le navire a environ 300 pieds de long et porte 28,422 pieds carrés de voiles.

A TRAVERS L'ATLANTIQUE

Le voyage actuel a débuté en juillet, lorsque le navire a quitté Buenos Aires. Il a fait escale à la Jamaique, à Cuba et aux Etats-Unis, et le capitaine prévoyait traverser l'Atlantique pour rendre visite à l'Angleterre, à l'Allemagne de l'Ouest, à l'Espagne, à la France, à l'Italie et au Sénégal avant de rentrer au port en janvier prochain.

Le Libertad détient le record parmi les bateaux à voiles qui traversent l'Atlantique de Cap Race, T.-N., jusqu'à un point de la Mer d'Irlande entre Liverpool et Dublin. Elle a fait ce voyage en six jours et 21 heures. Selon le commandant, ce voyage d'entraînement est l'étape finale pour les aspirants-officiers. "C'est vraiment important parce que c'est leur première chance de vivre intensément en contact avec la mer. Les cadets se battent contre le vent et la mer à tout moment, et ils sont exposés à certains dangers, comme de grimper jusqu'en haut des mâts.

Je suis absolument convaincu que le fait de naviguer à la voile est la meilleure façon de former les officiers."

magasiner
U SAMEDI
sur remboursement

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

LE SAMEDI DE LA RUE RACINE

Spécial
Velveeten
6 po. de largeur, couleurs ssorties.
3.77 la verge
BAUD
la rue racine
t, Racine, Chicoutimi 543-4022

Escompte de
30%
sur les bagues pour hommes
Utilisez notre plan de mise de côté pour Noël.
BIJOUTERIE PEDNEAULT
123 Rue Racine.

ECONOMIES du SAMEDI
EN VENTE DEMAIN SEULEMENT
Jusqu'à 5 hres p.m.
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

LOT DE BLOUSES
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Confection polyester et coton. Choix de teintes imprimées ou unies. Manches longues. Ages: 8 à 14 ans.
Rég.: $12.00 SPECIAL: $8.00

GILETS POUR ENFANTS
100% nylon extensible. Modèle à collet à pointes, manches longues. Teinte: blanc. Ages: 8 à 14 ans.
Rég.: $6.00 SPECIAL: $4.99

ENSEMBLE SOUTIEN-GORGE ET PANTIES
Pour adolescentes. Tissu imprimé.
Rég.: $2.49 SPECIAL: $2.00

GILETS POUR ADOLESCENTES
Modèle à col roulé, manches longues. Tissu 100% fortrel, polyester. Teintes: vert, marine, brun. Ages: 8 à 14X ans, adolescentes.
Rég.: $8.00 SPECIAL: $6.99

BAS CULOTTE
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Bas-culotte en nylon de teintes: tan, miel doré, toast. Choix de grandeurs.
SPECIAL: 2 paires pour $1.00

TUQUE POUR LE SKI
Tuque de laine dans un choix de teintes en vogue.
Rég.: $5.00 - $6.00 - $7.00 — SPECIAL: $1.99

BAIN DE MER
"MAREA"
Aux algues marines. Format de 14 onces.
SPECIAL: $1.00

CORDUROY IMPORTE
A rayures moyennes. Lavable. Pour vêtements sport. Teintes: rose, vert mousse, orangé, vert irlandais, saphire, violet, rouille, fushia, cognac, rouge vin, marine, noir. Largeur: 36".
Rég.: $2.29 SPECIAL: LA VERGE $1.89

PANTALONS SPORT UNISEXE
Modèle à bas large, poches droites, ceinture de 2 pouces. Confection en tweed dans un choix de teintes: bleu, beige, gris, vert. Tailles: 28 à 36.
Rég.: $20.00 SPECIAL: $15.99

VELOURS DE COTON (VELVEETEN)
Pour robes. Tissu importé. Teintes: noir, rubis, marine. Largeur: 30".
Rég.: $3.95 SPECIAL: LA VERGE $2.98

ENSEMBLE DRAPS ET TAIES D'OREILLERS
50% polyester, 50% coton. Teintes et imprimés variés. Grandeurs pour lit simple ou double.
LIT DOUBLE:
1 drap contour: 54 x 75; 1 drap plat: 81 x 100; 1 paire taies d'oreillers.
LIT SIMPLE:
1 drap contour: 39 x 75; 1 drap plat: 72 x 100; 1 paire taies d'oreillers.
Rég.: $21.95 SPECIAL L'ENSEMBLE $11.99

RATINE A ROULEAUX
Importation. Ratine épaisse à rayures de couleurs. Largeur: 17".
Rég.: $0.89 SPECIAL: .69 la verge

SPECIAL A NOS 2 RESTAURANTS
Soupe au barley ou chou
Salade de saumon
Gâteau chocolat et Jello
Breuvage
1.49

gagnon FRERES
400 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

VENTE À UN CENT
pis Rég.: .99 SPECIAL: 2/1.00
s plastique Rég.: .99 SPECIAL: 2/1.00
r hommes Rég.: .69 SPECIAL: 2/.70
L. GREEN

SPECIAL CETTE SEMAINE
Habits pour hommes
20% D'ESCOMPTE
Crédit facile dites: Chargez-le.
THIFFAULT & SAINTONGE LTEE
122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

OMPTE DE
0%
ues
ants et
dle de joncs
mmes
es
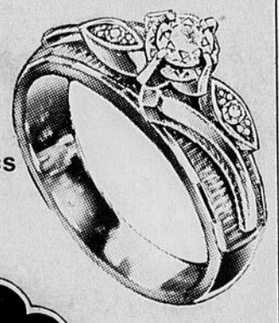
uterie Capitole Chicoutimi Ltée
Plan mise de côté pour Noël.
RACINE EST — TEL.: 543-6774

TOUTE LA JOURNEE SAMEDI
25% d'escompte.
SUR TOUS LES LONG JEUX EN MAGASINS
MARCEL MARCHAND INC.
musique et électronique
339, Racine Est — Chicoutimi, P.Q.

LOT DE 50 COMPLETS
ur de $125.00 à $175.00
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE POUR LA JOURNEE DE SAMEDI
François GRAVEL
VETEMENT MASCULIN
146 est rue Racine 549-7861

Verreries
verre taillé 32 morceaux
Spécial: $14.95
Bijouterie Cyrille Savard
HORLOGER — BIJOUTIER
DIAMANTS "BLUE BIRD" — MONTRES "MIDO"
152 Est, rue Racine CHICOUTIMI, P. Q. TEL.: 543-4672

INTERESSES PAR LES KIBBUTZ - Deux jeunes s'informent auprès de Mlle Rina Melnick, au bureau du Comité Canada-Israël, à Montréal, dans le but de se rendre en Israël pour travailler dans Kibbutz. Quelque 3,000 Canadiens ont accepté de partir pour Israël, depuis le début du conflit du Proche-Orient.

Pas de différence entre la politique d'énergie de l'Alberta et le fédéral

WINNIPEG (PC) - Il n'y a pas de différence dans les principes entre la politique d'énergie de l'Alberta et du gouvernement Fédéral, a déclaré, mercredi soir, M. Robert Stanfield, le leader Conservateur.

Il a ajouté que les deux gouvernements sont d'accord sur le fait que les Canadiens devraient être protégés des prix de pétrole élevés des Etats-Unis.

M. Stanfield a blâmé les relations tenues entre l'Alberta et le gouvernement fédéral à "l'action unilatérale" du ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald lorsque celui-ci a imposé une taxe à l'exportation de 40 cents par baril de pétrole brut, le mois dernier.

Fraude à la bourse

Il faudra attendre les résultats de l'enquête avant de décider de la suspension de certains titres

VICTORIA (PC) - Le surintendant des courtiers en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, M. William Irwin, a indiqué aujourd'hui qu'il faudra attendre, dans deux mois, les résultats de l'enquête sur certaines fraudes, avant de décider, de l'éventuelle suspension de certains titres.

M. Irwin a déclaré au cours d'un entretien avec les journalistes que l'étude de certains faits venait juste d'être entreprise.

Des agents de la Commission des valeurs de la Colombie-Britanique ont entrepris, conjointement avec des membres de l'escouade commerciale de la Gendarmerie fédérale, des perquisitions chez quelques 36 courtiers et promoteurs miniers et dans les bureaux de 18 sociétés, à la recherche d'éléments de preuve.

Les recherches ont commencé après l'arrestation à Toronto de plusieurs personnes immédiatement poursuivies par la commission ontarienne des valeurs.

Aucun nom n'a encore été divulgué en marge de cette affaire. M. Irwin a expliqué cette discrétion par la crainte de semer la panique si le nom des sociétés impliqués dans cette affaires étaient rendus publics.

Le haut-fonctionnaire de la Colombie-Britannique a précisé cependant que les recherches effectuées portent sur les activités de certains membres de la bourse.

Les opérations douteuses, selon, M. Irwin, ne seraient pas le fait de la pègre, mais d'un syndicat qui aurait des ramifications à Toronto, Vancouver et Montréal.

L'enquête en cours porte sur une période allant de 1970 à 1973.

Contrôle de l'énergie

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a décidé d'imposer des contrôles sur les exportations de propane, de butanes et de "fuel-oils lourds" par tous les moyens de transport.

Selon un communiqué émis, hier, à Ottawa, ces contrôles ont été imposés à la suite d'une recommandation de la Commission canadienne de l'énergie.

Le but de ces contrôles qui entreront en vigueur le 31 octobre est d'assurer que le Canada pourra subvenir aux besoins des Canadiens en ce qui a traité à ces produits.

A Dolbeau

Bureau d'aide juridique

Dolbeau-- L'aide juridique ouvrira son bureau à Dolbeau d'ici à quelques semaines.

L'annonce de l'ouverture de ce bureau n'est pas nouvelle, puisque dès la création des bureaux régionaux de l'aide juridique, le secteur de Dolbeau était mentionné.

Jusqu'ici, il y a des bureaux d'aide juridique à Chicoutimi, à Alma et à Roberval.

Sept avocats, dirigés par le directeur régional, Me Romuald Roy, s'occupent de fournir l'aide aux personnes défavorisées qui ont des problèmes avec la justice.

PRET A PARTIR - Trois québécois, David Cohen, Richard Wolfe et Jacques Lasalle s'entretiennent avec M. Haim Hahan, (de dos à la caméra(, à Montréal, sur les possibilités de se rendre en Israël.

Monsieur Hahan est recruteur pour l'Organisation du Monde Sionniste avec qui il travaille pour faciliter le passage des volontaires dans l'état Juif.

CAMPUS ALMA 461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI 534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIÈRE 65, st-hubert
CAMPUS ST-FÉLICIEN 14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIÈGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida Tél.: (418) 548-7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'une:

SECRETAIRE DE DIRECTION
(Siège Social)

TACHE:

L'employée de cette classe remplit la fonction de secrétaire auprès du directeur général. La secrétaire de direction doit notamment prendre et transcrire les textes qui lui sont dictés, rédiger la correspondance courante, répondre aux demandes de renseignements, s'occuper des communications téléphoniques et autres, recevoir les visiteurs et exécuter des travaux de bureau pour libérer le directeur général des tâches mineures d'écritures et d'administration.

Le travail peut comprendre la recherche et le rassemblement de renseignements qui doivent être inclus dans les rapports et la correspondance.

L'employée de cette classe peut être appelée à diriger et surveiller un personnel subalterne.

QUALIFICATIONS:

— Avoir achevé avec succès une 11e année d'études dans un établissement scolaire officiellement reconnu.

— Posséder une très bonne connaissance des méthodes et pratiques du travail de bureau ainsi que la langue anglaise si le travail l'exige.

— Connaître la sténographie et la dactylographie.

— Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un travail connexe.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 19 octobre 1973 inclusivement:

Collège Régional du Saguenay
Lac St-Jean,
a/s Directeur du personnel,
400, rue Mellon,
Arvida, P.Q.

CAMPUS ALMA 461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI 534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIÈRE 65, st-hubert
CAMPUS ST-FÉLICIEN 14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIÈGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida Tél.: (418) 548-7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

TECHNICIEN EN ADMINISTRATION — CLASSE 2
(Campus de Chicoutimi)

TACHE:

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à effectuer divers genres de travaux techniques reliés à la gestion du personnel.

ATTRIBUTIONS:

— Il assiste l'agent du personnel.

— Il collabore à l'implantation de procédés nouveaux de la gestion du personnel et voit à leur mise en application.

— Participe à la mise en place de dossiers de personnel, notamment le dossier mécanisé.

— Il aura à préparer les données nécessaires aux changements sur les dossiers de personnel (mécanisés), ainsi que les exceptions sur les salaires.

— Il aura aussi pour tâche de vérifier les résultats du traitement des données sur les salaires préparés par le Service de l'informatique.

— Il effectuera toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme d'études collégiales, option personnel ou comptabilité.

Expérience dans le domaine serait préférable.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 19 octobre 1973, inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean,
a/s Directeur du personnel,
400, rue Mellon,
Arvida, P.Q.

8/10/73
hb

MANDRAKE, LE MAGICIEN

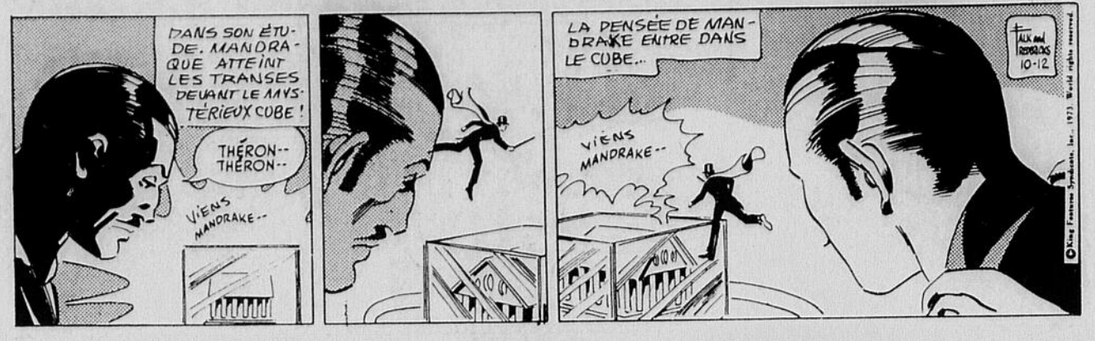

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

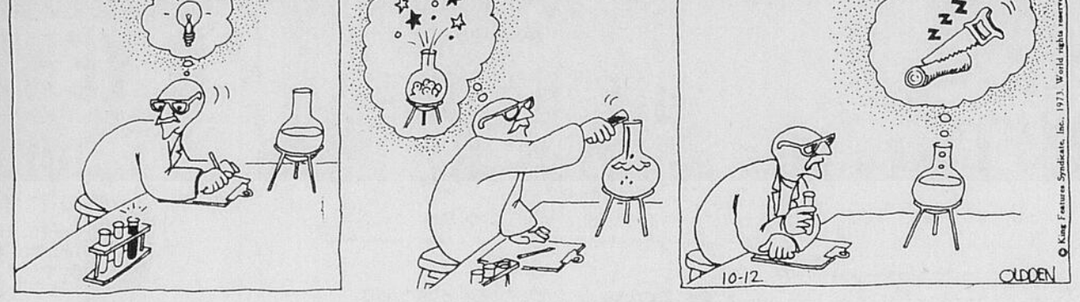

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

Appareil de production du Canada

Nombreux symptômes d'essoufflements et tensions sur le marché du travail

TORONTO PC- L'appareil de production du Canada présente de nombreux symptômes d'essoufflement, tandis que des tensions se manifestent sur le marché du travail, a déclaré M. M. Gerald K. Bouey gouverneur de la Banque du Canada, analysant la conjoncture économique au congrès dur les perspectives économiques du Conference Board in Canada.

De plus, malgré une pénurie de main d'oeuvre, le Canada connaît un chômage de 5 1-2 pour cent après corrections saisonnières, a ajouté M. Bouey.

Aussi, selon le gouverneur de la Banque du Canada, "comme l'économie canadienne approche une fois de plus des limites pratiques de l'appareil de production, il faudra bien que son taux de croissance réelle ralentisse dans les mois à venir par rapport au rythme des douze derniers mois, vu que ce dernier est loin supérieur au taux de croissance à long terme qui se situe entre 5 et 5 1-2 pour cent".

De plus, a déclaré, M. Bouey , "à moins que le ralentissement de la croissance réelle n'aille de pair avec une modération proportionnelle du taux d'augmentation à prix courants de la dépense nationale brute, nous devons nous attendre à ce que le niveau des prix au Canada en soit affecté".

Au cours de 1971 et 1972, la politique de la Banque du Canada était nettement expansionniste et visait à stimuler la demande, la marge de capacité inutilisée de production apparaissant assez considérable.

Cependant, la politique monétaire commença à se modifier au début de cette année, en réponse à la pression croissante exercée sur le système bancaire par la forte demande de crédit n'entraînat une accélération de l'expansion monétaire, la Banque du Canada pratiqua une politique de réserves-encaisses plus restrictive pour forcer les banques à charte à réduire considérablement leurs liquidités, a-t-il dit.

Comme il devenait de plus en plus difficile et coûteux pour les banques de satisfaire entièrement la demande croissante de crédit, les taux d'intérêt commencèrent à subir une forte pression à la hausse. A cela s'ajoutait le comportement du loyer de l'argent à court terme aux Etats-Unis et en Europe qui grimpait à un rythme sans précédent. Cette situation donna lieu, au début d'avril, à la première modificarion du taux d'escompte depuis octobre 1971, et au cours des mois qui suivirent quatre autres hausses successives.

Cependant, tout en soulignant la nécessité, pour les banques, de modérer le rythme d'accroissement récemment atteint par l'ensemble des prêts qu'elles accordaient, la Banque du Canada, nous espérions éviter la répétition d'un scénario, observé de temps à autre dans le passé, selon lequel une longue période où les politiques de prêt des banques demeuraient presque constantes était suivie par revirement indésirable parce que soudain, à un moment où il n'était plus possible de ne pas passer à l'action", a dit M. Bouey.

De plus, la Banque du Canada a demandé aux banques de faire de leur mieux pour continuer d'accorder un volume raisonnable de crédit aux petites entreprises en général, ainsi qu'aux clients des régions du pays où l'activité économique accuse un certain retard, tout en maintenant aussi à un niveau raisonnable l'encours de leurs prêts hypothécaires à l'habitation, a pourusivi le gouverneur.

"Si l'on veut protéger les catégories les plus vulnérables d'emprunteurs contre les effets d'une politique restrictive du crédit se fasse au détriment des autres catégories d'emprunteurs, a dit M. Bouey. Comme le gros emprunteurs peuvent généralement avoir recours à d'autres sources de financement lorsque le crédit bancaire leur est refusé, la rivalité dans la recherche de fonds ne peut manquer de porter le loyer de l'argent à un niveau où l'offre et la demande de capitaux s'équilibrent", a-t-il dit.

Après avoir souligné qu'il était encore trop tôt pour analuser en profondeur les résultats de la récente politique monétaire canadienne, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré qu'il était cependant "clair que l'on avait évité la réaction extrême que constitue une réduction brutale du crédit bancaire, même si les banques ont été tenues dans une position très serrée quant à leurs liquidités."

D'autre part, "le comportement des prêts bancaires ces derniers mois laisse penser que leur rythme très rapide d'accroissement s'est quelque peu modéré par rapport à ce qu'il était plus tôt dans l'année. Jusqu'ici, toutefois, il y a peu de signes d'un ralentissement notable de la croissance des principaux agrégats monétaires," c'est pourquoi le taux d'escompte a été de nouveau augmenté en septembre.

PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA- M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, a fait part de son intention de maintenir sa position de voir sa province contrôler ses ressources d'énergie, sans pour autant créer un conflit d'intérêt avec le public canadien. La session de l'Alberta a débuté mercredi.

Investissement étranger

La propriété étrangère en industries, terrains et obligations pourrait excéder, actuellement, 50 milliards

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

OOTAWA (PC) — La propriété étrangère en industries, terrains et obligations gouvernementales au Canada pourraient excéder actuellement $50 milliards, démontrent les dernières statistiques fédérales.

Statistique Canada rapporte qu'à lui seul "l'investissement direct des sociétés étrangères a augmenté de $2 milliards pour atteindre $26.5 milliards en 1970, dernière année pour laquelle ces données sont disponibles. Les spécialistes estiment d'autre part que les autres formes d'investissements représenteraient probablement le double de ce dernier chiffre.

Les investissements non corporatifs sont les valeurs en portefeuille des individus, la propriété d'obligations fédérales, provinciales et municipales, la propriété foncière, les hypothèques, etc.

La hausse de l'investissement des sociétés étrangères en 1970 représente la plus importante jusqu'ici et depuis, la propriété étrangère n'a cessé de croître.

Par exemple, la propriété étrangère sur les obligations fédérales, provinciales et municipales a augmenté de $1 milliard de 1969 à 1971 pour se chiffrer par $8.8 milliards, affirme la Banque du Canada.

Le Japon a pour sa part triplé ses investissements corporatifs depuis 1970. Le Conseil du commerce Canada-Japon affiche actuellement des investissements de l'ordre de $310 millions au regard des $103 millions en 1970.

Alors que les Etats-Unis conservent encore le haut du pavé avec 80 pour cent de l'investissement étranger au Canada, des pays tels que le Japon voient leur participation augmenter à un rythme très rapide.

ETATS-UNIS

Au seul point de vue des investissements corporatifs directs, la participation américaine s'est accrue de 7.7 pour cent ou $1.6 milliard pour atteindre $21.5 milliards en 1970.

L'Actif des corporations canadiennes ou des autres nations est minime par rapport à l'actif américain, mais fait preuve néanmoins d'une certaine hausse.

Les investissements corporatifs australiens ont doublé pour atteindre $12 millions en 1970. L'Afrique a accru sa participation de 83 pour cent qui se chiffrait pas $180 millions, le Japon de 47 pour cent à $103 millions et l'Allemagne de l'Ouest de 19 pour cent à $215 millions. Le Royaume-Uni occupe toujours le deuxième rang, après les Etats-Unis, avec $2.5 milliards, mais n'a connu qu'une hausse dmodeste de trois pour cent, ou $79 millions, en 1970.

CANADA

Par ailleurs, les investissements des sociétés canadiennes ont augmenté à l'étranger, mais ils ne se chiffraient que par un peu plus de $6 milliards en 1970, c'est-à-dire moins du quart du montant total investi au pays par des étrangers.

Les sociétés canadiennes ont investi un peu plus du double de leur total à l'étranger aux Etats-Unis, soit $3.1 milliards.

Le niveau de la propriété étrangère au pays a fait l'objet récemment de idiscussions au Parlement canadien. Un projet de loi visant à contrôler la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes est en effet à l'étude.

Un grand nombre d'hommes d'affaires soutiennent d'autre part que le commerce canadien, serait en danger si le Canada ne s'assure pas un contrôle plus ferme de son économie. Les citoyens canadiens font montre par ailleurs d'un ressentiment croissant vis-à-vis de l'acquisition massive de terrains touristiques par des étrangers.

56 POUR CENT

Statistique Canada ne dispose pas actuellement de chiffres récents concernant le pourcentage de la propriété et du contrôle étrangers sur l'industrie canadienne, mais en 1967, les non-résidents possédaient 56 pour cent, ou $19.7 milliards, du total des $35.5 milliards investis dans les industries manufacturière, pétrolière, minière et du gaz naturel au Canada.

Les intérêts étrangers, par le biais de leur propriété dà 56 pour cent, contrôlaient de fait 63 pour cent de ces industries puisque des intérêts majoritaires au sein d'une entreprise permettent parfois un contrôle effectif.

Ironiquement, les Etats-Unis, de loin le plus grand investisseur au Canada, commencent à manifester un certain agacement à propos de la forte croissance de l'investissement étranger dans leur propre économie, quoique son niveau soit encore minime comparativement à celui existant au Canada.

L'exemple des protestations véhémentes qu'a suscitées récemment la soumission de la Corporation de développement du Canada en vue d'acquérir le contrôle de la compagnie américaine Texasgulf est éloquent à cet égard. Les milieux financiers et politiques américains ont soutenu en effet que la transaction serait contraire aux intérêts nationaux des Etats-Unis.

Nombreux appels du Canada vers Israël

MONTREAL (PC) - Depuis le déclenchement des hostilités au Proche-Orient, les appels téléphoniques du Canada vers Israël ont dépassé de huit à 10 fois le volume normal.

Bel Canada demande donc maintenant aux usagers de limiter leurs conversations à six minutes, afin de pouvoir établir le plus grand nombre possible de communications.

Tous les appels dirigés vers Israël, provenant de quelque endroit que ce soit au Canada, sont acheminés par le bureau international de transit de Montréal, dont le volume mensuel normal est de 1,000 communications.

Mardi et mercredi, le trafic quotidien a été de près de 400 communications. Jeudi, les téléphonistes du service outre-mer signalaient une période d'attente de trois à quatre heures.

Le bureau du service outre-mer de Montréal compte huit circuits directs bidirectionnels vers Israël et, en raison de la situation qui prévaut dans ce pays, Bell Canada ne peut pas ajouter d'autres circuits.

La compagnie a affecté du personnel supplémentaire pour répondre aux appels.

En ce qui concerne les pays arabes, il n'y a pas de circuit direct en provenance du Canada. Les appels vers ces pays sont acheminés par Londres.

Comme tous les circuits du service outre-mer londonien sont occupés, il lui est impossible d'accepter, du moins jusqu'au 14 octobre, les demandes de communications.

Appel écouté: 41,189 personnes

OTTAWA--A quatre jours de la date limite, quelque 41 mille 189 personnes se sont enregistrées auprès du ministère de l'Immigration en vertu dans le cadre de son programme accordant l'amnistie aux immigrants illégalement au pays.

Déjà, plus de quatre mille personnes ont obtenu le statut d'immigrants reçus et jusqu'à maintenant personne n'a été refusé.

Après lundi soir, minuit, les immigrants illégalement au pays qui ne se seront pas inscrits, seront passibles de déportation sans appel.

Typhon dévastateur

TAIPEH ((AFP) - Au moins 28 personnes ont trouvé la mort au cours du passage du typhon Nora, à Taiwan, mardi et mercredi derniers, annonce jeudi la police de Taipeh.

Trois mille personnes sont sans abri et le typhon, accompagné de pluies torrentielles, a causé de sérieux dommages dans l'est de l'île. Les routes de cette région ont été coupées par des glissements de terrain à plusieurs endroits mais le réseau ferroviaire est intact.

VOTRE SANG
est le don par excellence

DU LUNDI AU VENDREDI
6 heures 30 P.M.
MADAME EST SERVIE
avec Jean Duceppe
Une heure d'entrevues avec des invités qui vous renseignent sur la vie de la communauté québécoise
SOLIDE
CJPM-TV

MOTS CROISES

problème: no 10

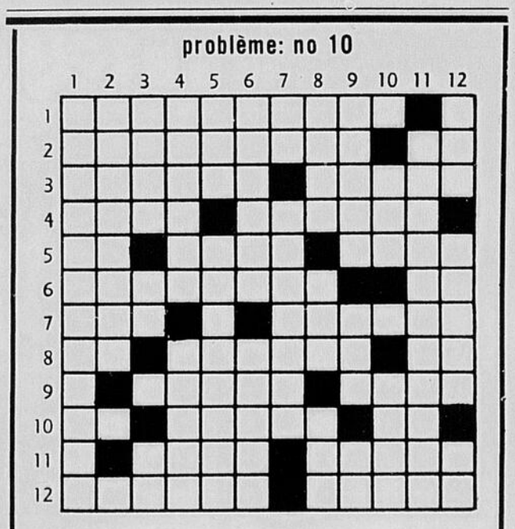

HORIZONTALEMENT
1- Adorations des idoles.
2- Relatifs au notariat. Note.
3- Reliefs allongés du fond des océans. -- Sa capitale est Beyrouth.
4- Ville du Japon. -- Mouvements funéraires.
5- Lac du Soudan. -- Combat entre deux adversaires. -- Greffa.
6- Accélérations. -- Idem.
7- Epoque. -- Etat d'une voix d'enfant quand elle mue à la puberté.
8- Notre-Seigneur. -- Pape de 155 à 166. -- Aluminium.
9- Instrument qui sert pour opérer. -- Précipitation.
10- Obtenu. -- De la famille des cervidés. -- Tellement.
11- Ventile. -- Petit pied.
12- Mets à l'épreuve. -- Rivière de la Guyanne française.

VERTICALEMENT
1- Désavantage.
2- Salles où sont les lits.
3- Retires. -- Ferrure. -- Champion.
4- Aventurier, né à Montagnac (1725-1805). -- Immobilisation.
5- Unité de mesure. -- Relative à l'usine.
6- Entrelaces les fils. -- De naissance (pl).
7- Radium. -- Ville d'Algérie.
8- Mille-pattes. -- Transpire. -- Tête d'une tige de blé.
9- Eloigne d'un lieu. -- Ville de Belgique. -- Préposition.
10- Mot signifiant: fils. -- Vin blanc mousseux.
11- Action de mâcher les aliments.
12- Boisson faite avec le raisin. -- Fille de Dagobert. -- Négation.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Une personne amie que vous n'avez pas vue depuis des mois se trouvera sur votre route.

Votre santé est bonne, mais il y a danger que vous en abusiez. Ayez le sourire plus facile.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Les choses importantes qu'on attend de vous, faites-les donc dès la matinée. Redoublez de patience et de prudence, surtout en soirée.

Une personne que vous connaissez bien, mais que vous négligez, est maintenant en mesure de vous aider.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Belle occasion d'aider une amie dans la détresse. Excellente journée, parce que vous la commencez dans le labeur et la bonne humeur.

La journée commence dans le pessimisme. Le succès vous attend si vous entreprenez la besogne qu'on vous a demandée récemment.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Sortez et faites des contacts nouveaux, mais dont vous n'aurez pas à rougir.

Les retards sont une mauvaise note sur la personnalité. Votre charme va vous attirer quelques invitations en soirée.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Vous allez trop vite en tout, en amitié comme en affaires. Soirée agréable avec une personne de l'autre sexe.

Bonnes nouvelles par le téléphone ou le courrier. Il faut vous méfier d'une invitation faite à la dernière minute.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Vous aurez de la difficulté à maîtriser votre humeur. Trouvez une occupation intéressante en même temps que profitable.

Vos projets ont besoin de modifications, autrement votre famille sera mécontente.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

Israël lance un assaut aérien et aurait fait une percée en Syrie

LONDRES Reuter -Israel a lancé un massif assaut aérien Jeudi sur le Front Nord et le général Moshe Dayan a affirmé que les troupes israéliennes avançaient étaient entrées de six milles en Syrie.

Dans le Sinai des combats de chars violents et indécis se poursuivent.

Le ministre israélien de la Défense a également déclaré aux journaliste rencontrés dans un poste du Golan:Je pense que les syriens comprennent aujourd'hui que la route qui conduit de Damas à Tel Aviv est la même que celle qui conduit de Tel Aviv à Damas".

De l'avis des observateurs, le Général Dayan n'a pas voulu nécessairement dire que les forces israéliennes iraient jusqu'à la capitale syrienne qui ne se trouve qu'à une soixantaine de kms de la ligne de cessez-le-feu.

Selon un porte-parole israélien, les forces israéliennes ont enfoncé les défenses syriennes sur une profondeur de dix kilomètres le long de la route Kuneitra-Damas.

Déclararion Herzog

Le Généfal Haim Herzog, ancien Chef des services de renseignements israéliens, a déclaré Jeudi dans une allocution radiodiffusée que 800 des 1400 chars que la Syrie avait lancés dans la bataille avaient été détruits.

L'armée syrienne se bat encore, a-t-il ajouté, mais d'autres commentateurs militaires israéliens ont souligné que l'objectif principal des forces israéliennes était maintenant l'anéantissement de la machine de guerre syrienne Ils n'ont toutefois pas indiqué jousqu'où en territoire syrien l'armée israélienne avait l'intention d'avancer.

La Syrie a affirmé de son côté avoir abattu Jeudi 80 appareils israéliennes. Ce chiffre porte à 224 le total des pertes que les syriens déclarent avoir infligé à l'aviation israélienne, soit plus de la moitié des avions dont elle dispose.

Bataille navale

La journée de Jeudi a vu la première bataille navale Israelo-Syrienne du conflit. Les navires israéliens ont bombardé les ports de Lataquie, Banyas et Tartous.

Selon TelAviv, deux bateaux syrien ont été coulés.

Selon Damas, huit bâtiments israéliens ont sombré.

Le cargo grec "Tsimentarchas" qui se trouvait dans le port de Lataquie a été coulé. Le ministère grec de la Marine Marchande a singalé que deux des 20 membres d'équipage avaient été tués et sept autres blessés.

Le représentant l'Israél à Athènes a été convoqué au Ministère des Affaires Etrangères qui lui a remis une note de protestation.

De Badgag, l'Agence de Presse Irakienne a indiqué que douze réservoirs de brut irakien à Banyas avaient été endommagés.

D'autre part, des correspondants étrangers qui se sont rendu à Homs ont vu une raffinerie de pétrole détruite selon les experts, a 80 pour cent par des raids aériens israéliens antérieurs.

Une centrale électrique qui fournissait un cinquième de la consommation syrienne a été totalement détruite, leurs a-t-on déclaré.

Front Egyptien

Selon Tel Aviv, une unité israélienne a traversé le Canal dans la nuit de Mercredi à Jeudi pour attaquer des convois et des positions égyptiennes avant de regagner ses lignes.

De source militaire autorisée, on reconnaît toutefois à Tel Aviv que, malgré les contre-attaques, les égyptiens continuent à déverser des forces à l'Est du C

Selon Le Caire, Israel a engagé un grand nombre de chars dans un effort désespéré pour endiguer l'avance égyptienne, mais ses troupes ont dû battre en retraite en laissant 25 blindés sur le terrain et en subissant de lourdes pertes.

Le porte-parole n'a pas indiqué quelles avaient été les pertes égyptiennes.

Les forces aériennes égyptiennes ont attaqué les troupes israéliennes à Abou Rudeis sur la Mer Rouge et à Baluza près de la Côte Méditerranenne, leur infligeant de lourds pertes.

Le communiqué égyptien affirme en outre que neuf avions israéliens-Phantom et Mirage ont été abattus alors qu'ils attaquaient des aépoports égyptiens dans le Nord du Delta du Nil, à Port Said et près du Canal.

A A man, un porte-parole militaire a cécláré que l'artillerie jordannienne avait repoussé plusieurs formations aériennes israéliennes qui violaient l'espace aérien joudanien. Les appareils ont regagné les territoires occupés.

ANNONCES CLASSÉES 545-4480 545-4474

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1972, injection directe, overdrive, modèle 142 E, bas millage. Tel.: 544-5556.
F-27

BUICK Riviera 1971, avec air climatisée, vitres électriques, volant ajustable, équipée au complet, bas millage, cause: auto fournie. Tél.: 549-8870.
F-77

DUSTER PLYMOUTH 1973, 8,000 milles, 225 cc, Grosse transmission automatique, équipée. Prix à discuter. Jour: 549-5183. Soir: 543-5571, Bernard.
F-43

AUSTIN MINI 1969, excellente condition, bas millage. Tél.: 549-8778.
F-97

METEOR 1965, 6 cylindres, 80,000 milles, $200. Tél.: 548-4487.
F-112

CHEVELLE MALIBUT 1972, convertible, 14,000 milles. Tél.: 544-3305 entre 9 hres et 5 hres, lundi au vendredi.
F-116

CHEVROLET Belair Station Wagon, 1966, 3 sièges, 4 portes, radio, PB,PS. Vitres électriques, 4 pneus neufs, tout en très bonne condition, prix très avantageux. Tél.: 544-3072.
F-110

DIVERS À VENDRE

MACHINE à liqueur pour restaurant. Tél.: 549-8870.
F-93

ATTENTION! A vendre: 1 Kota de lait classe 1, 320 lbs par jour, transformation 3,500 lbs de gras. Subsides 796 lbs de gras, 1 baltem à lait capacité de 27 bidons, 1 trayeuse de Laval. Tél.: 543-5984
F-44

MEUBLES USAGES A VENDRE. Tél.: 549-8054.
F-48

UNE machine à écrire manuelle et une calculatrice 9 manuelle modèles très récents. En parfait état. Tél.: 543-5963.
F-49

PNEUS (2), d'hiver Volkswagen usagés. En très bonne condition. Tél.: 545-4421.
F-109

POELE électrique 40 pouces à très bas prix. Tél.: 543-8953.
F-52

UNE TELEVISION 19 pouces, noir et blanc, 3 ans d'usage. Tél.: 543-6840.
F-108

MAISONS À VENDRE

PLEIN PIED 40 X 36, garage, 5 chambres, salle de séjour, salle à dîner, sous-sol fini, 2 salles de bain complètes, site merveilleux vue sur le Mont Valin. Quartier Flamand, Arvida. Tél.: 548-7423 après 6 heures.
F-103

MAISON QUARTIER résidentiel Chicoutimi 25 X 40, salon, cuisine, 3 chambres, sous-sol: salle de famille, chambre, salle de jeux, laveuse à vaisselle incluse, terrain 60 X 100. Tél.: 549-5468.
F-107

MAISON neuve à vendre, 24 X 38, près centre d'achats, $2,500. comptant. Remboursement $167. mensuel. Capital, taxe, intérêts. Cause: transfert. Tél.: 549-8054.
F-47

À LOUER

EPICERIE LICENCIEE dans Bassin, pour information: tél.: 543-8056.
F-104

APPARTEMENTS À LOUER

GARCONNIERE meublée, chauffée, éclairée. LOGEMENT: 3 1/2 pièces. Centre-Ville, Chicoutimi, 174, Price est tél.: 543-9798.
F-111

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE: Tél.: 549-6660
F-92

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT 4 pièces, non meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur. Boul. Jean-Noël Tremblay, Côte Réserve. Tél.: 549-7415.
F-46

LOGEMENT: près Centres-d'Achats, résidentiel, rue Duhaime, 4 1/2 pièces, ultra-moderne, chauffage électricité, conviendrait adultes. Libre immédiatement. Tél.: 549-7960.
F-91

LOGEMENT moderne, 5 pièces, chauffage électrique, $90. Libre 1er décembre, situé 917 A Desgagne, Chicoutimi. Tels: 543-1676, 549-8641.
F-50

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude et froide fournies. Libre immédiatement. Tél.: 548-4220.
F-51

4 LOGEMENTS de 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, entrée indépendante, chauffé et éclairé. Situé dans Quartier St-Philippe, Arvida. Tél.: 548-7607.
F-113

LOGEMENT: 5 pièces, eau chaude fournie, chauffé ou non. Libre immédiatement. Tél.: 548-6021, de 11 hres a.m. à 1hre p.m. et heures du souper.
F-99

DEMANDÉS

DESIRERAIS acheter un commerce dans la région, soit Hôtel, épicerie ou restaurant. Ecrire à C.P. 206, St-Félicien.
F-95

FEMMES DEMANDÉES

SARAH COVENTRY offre l'opportunité de gagner $30. à $60. par semaine. Présentation de bijoux à domicile, échantillong gratuits, aucun investissement. Pas de livraison. Pour renseignements, téléphonez le soir entre 5 hres et 8 hres à 547-9798.
F-6

HOMMES DEMANDÉS

VOULEZ-VOUS gagner jusqu'à $12,000. et plus par année? Aucune expérience nécessaire. Entrainement et formation à nos frais. Revenu minimum: $150. par semaine. Qualités requises: 30 ans ou plus, sérieux, travailleur, désireux de réussir, résidant dans les secteurs de Jonquière ou d'Alma. Ecrivez ou téléphonez à la Caisse d'Etablissement Saguenay Lac St-Jean, 371, Racine est, Chicoutimi. Tél.: 549-7501
F-100

AGENT DISTRIBUTEUR: Nous recherchons homme qualifié, possédant petit capital, pour franchise de liqueurs douces, livrées à domicile, territoire Chicoutimi, Lac Saint-Jean. Assurance-salaire en cas de maladie ou d'accident plus assurance-vie entièrement payée par la Compagnie. Pour information: Breuvage Lucky One Inc., 755, rue Pruneau, Ville-Vanier, Québec. Tél.: 527-3443, att: M. Bergeron.
F-106

VENDEURS demandés: débrouillard, travailleur, posséder auto. Demeurer à Jonquière ou Arvida, salaire et commission selon qualifications. Tél.: 547-0754.
F-45

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an:$40.00
6 mois:$23.00

Autres régions du Canada:
1 an:$50.00
6 mois:$30.00

Pays étrangers:
1 an:$60.00
6 mois:$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Un grand pas de fait...

...dans l'économie Régionale, grâce à notre nouveau-né

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

éditeur

IMPRIMERIE
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI
TEL.: 543-4474

En ce qui concerne le département de la Justice l'affaire Agnew est close

WASHINGTON AFP-Reuter - En ce qui concerne le département de la Justice, l'affaire Agnew est close, a déclaré en substance le Produreur-général Elliot Richardson, au cours d'une conférence de presse télévisée jeudi à Washington. Le ministre n'a cependant pas absolument écarté l'éventualité de poursuites contre l'ex-vice-président par le fisc américain ou par la justice de l'Etat de Maryland.

M. Richardson, tout en demandant au peuple américain de faire preuve de compassion à l'égard de M. Agnew, a dit que "l'accord" intervenu entre le département de la Justice et M. Agnew avait été approuvé dans son principe par le président Nixon, tenu au courant depuis le début de l'affaire.

A la suite de négociations entre les avocats de M. Agnew et le département de la Justice, le vice-président avait accepté mercredi de démissionner et de ne pas contester une accusation de fraude fiscale, ce qui lui a valu une amende de $10,000 et trois années de probation.

LE COMPROMIS

La préoccupation essentielle du gouvernement, a dit M. Richardson, a été d'éviter les "conséquences potentielles d'un procès prolongé et pénible" portant sur l'ensemble des chefs d'accusation établis par le département de la Justice.

Défendant "l'accord" intervenu entre l'administration et M. Agnew, le ministre a dit: "Dans ce cas, les intérêts de la justice et aussi bien les intérêts du public ont été mieux servis par une solution qui évite l'envoi de l'ancien vice-président dans une institution pénale".

Au cours de sa conférence de presse, M. Richardson a indiqué par ailleurs qu'il n'avait absolument pas l'intention de succéder à M. Agnew au poste de vice-président. "Je pense qu'il serait tout à fait inapproprié pour moi, en tant qu'accusateur du vice-président, au nom du gouvernement, d'apparaître même un instant comme son successeur possible", a-t-il dit.

CONCLUSIONS DE RICHARDSON

M. Richardson a estimé que l'accord passé entre les avocats de M. Agnew et le département de la Justice était juste et honorable, et a espéré qu'il serait considéré comme tel par le peuple américain.

Le Procureur-général a chaleureusement félicité M. George Beall, le procureur fédéral de Baltimore, et M. Henry Petersen, l'adjoint de M. Richardson, chargé des poursuites criminelles au département de la Justice, pour les rôles qu'ils avaient joués dans l'enquête sur M. Agnew.

M. Petersen, selon M. Richardson, n'avait été motivé que par l'idéal de justice qui avait caractérisé son long passé au service de son département.

M. Agnew avait d'abord qualifié les accusations portées contre lui de "satanés mensonges" et avait accusé M. Petersen de chercher à le salir et à le détruire sans motifs.

M. Rockfeller serait disposé à remplacer Sopira Agnew

WASHINGTON (AFP) - M. Nelson Rockefeller, gouverneur républicain de l'Etat de New York, serait disposé à remplacer M. Spiro Agnew à la vice-présidence des Etats-Unis, apprend-on jeudi au Congrès.

Un porte-parole du représentant Peter Peyser, de New York, a déclaré que le gouverneur Rockefeller avait téléphoné au parlementaire new yorkais pour lui exprimer son intérêt actif pour la nomination.

Le groupe républicain de la Chambre des représentants s'est réuni, jeudi matin, pour tenter de se mettre d'accord sur une liste de noms à recommander au président Nixon. M. Peyser va s'efforcer de créer un mouvement en faveur du gouverneur de New York, a dit son porte-parole.

M. Nelson Rockefeller, qui a déjà tenté trois fois en vain d'être nommé candidat du Parti républicain à la présidence des Etats-Unis, a déjà laissé entendre qu'il pourrait recommencer en 1976.

Le président Nixon a fait savoir, mercredi soir, aux dirigeants du Congrès qu'il avait l'intention de choisir un vice-président fort qui partage ses vues en matière de politique étrangère.

La description pourrait s'appliquer aussi bien à M. Rockefeller qu'à l'ancien secrétaire au Trésor, John Connally.

L'ancien bras droit de M. Nixon n'est pas au bout de ses peines

WASHINGTON ((AFP) - Malgré le marché qu'il a passé avec le département fédéral de la Justice, M. Spiro Agnew n'est peut-être pas au bout de ses peines.

L'Etat du Maryland étudie la possibilité d'engager des poursuites contre l'ancien vice-président pour sa participation à l'affaire de pots-de-vin et de trafic d'influence de Baltimore. Le procureur général de l'Etat a déclaré, jeudi, qu'il se trouvait devant la décision la plus difficile de sa carrière.

D'autre part, l'administration des contributions International Revenue Service pourrait, elle aussi, engager des poursuites contre M. Agnew pour l'obliger à payer des impôts, avec pénalité, sur les quelque $85,000 qu'il aurait frauduleusement touchés sans les déclarer.

En échange de la démission du vice-président, le département fédéral de la Justice avait accepté de ne le poursuivre que pour fraude fiscale en abandonnant les charges plus graves de corruption, d'extorsion de fonds et de trafic d'influence qu'il avait réunies contre lui.

Emil Krogh inculpé de parjure par le Grand jury

WASHINGTON (AFP) - Un grand jury fédéral de Washington a inculpé jeudi de parjure Emil Krogh, ancien assistant de la Maison Blanche.

Krogh, 33 ans, était le chef de l'équipe dite des "Plombiers", chargée de colmater les fuites à la Maison Blanche. La même équipe avait également reçu pour mission le cambriolage du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg.

Il est accusé d'avoir menti alors qu'il déposait sous serment au sujet des activités de deux autres membres de l'équipe des plombiers, Gordon Liddy et Howard Hunt.

Krogh n'était pas présent au moment de son inculpation.

Il encourt une peine maximum de cinq années de prison et de $10,000 d'amende, s'il est reconnu coupable.

EMIL KROGH

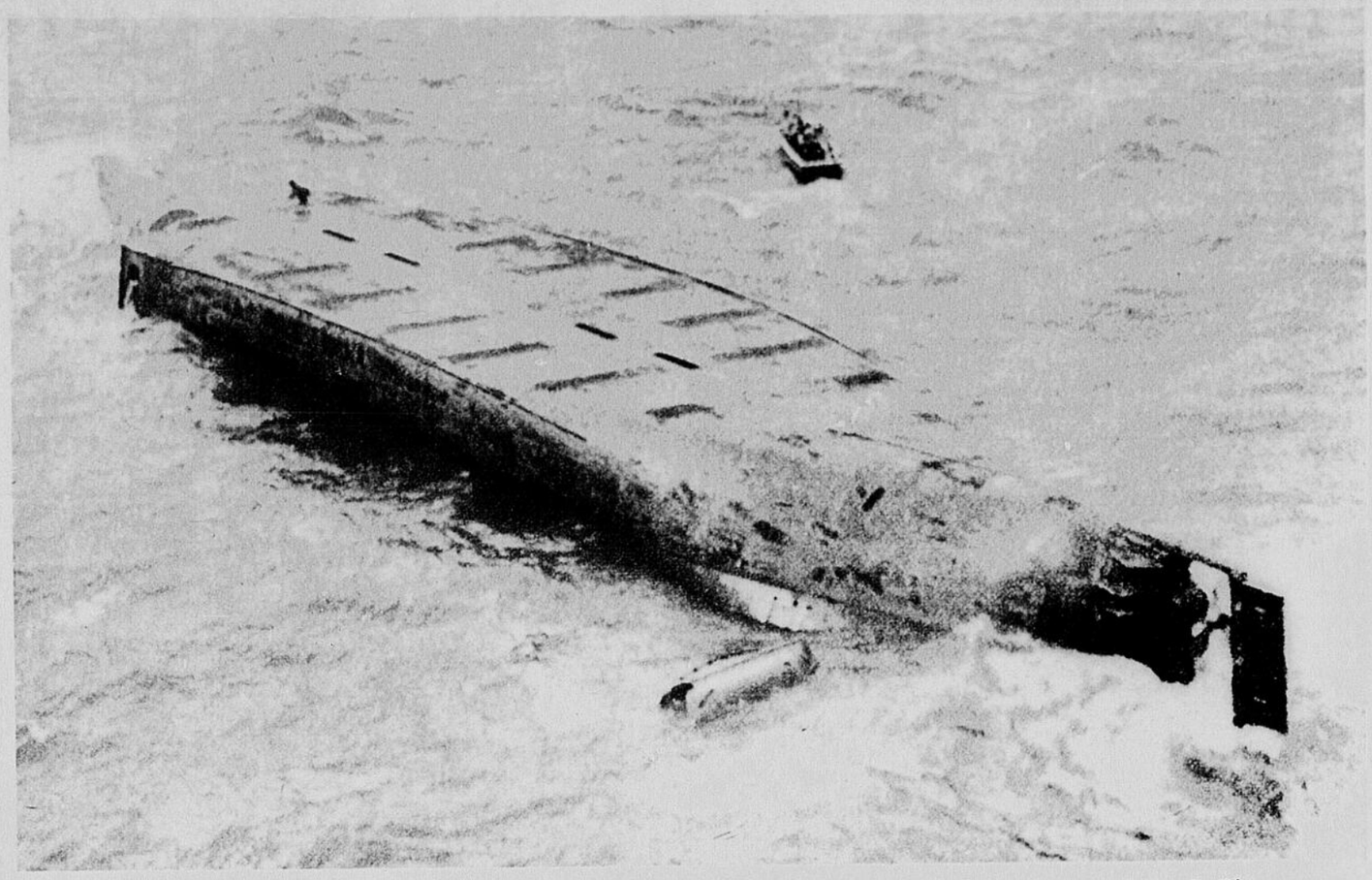

EMPRISONNES DANS UNE EPAVES: On croit que sept hommes sont emprisonnés dans l'épave renversée d'une drague, près de la plage Sangatta, dans le Pas de Calais.

A gauche un plongeur frappe sur la coque de l'épave pour annoncer du secours.

Au Pas de Calais

5ou7 marins emprisonnés sous une épave renversée

DOUVRES, Angleterre Reuter - On entend les appels au secours de plusieurs survivants à travers la coque de la drague française "Cap de la Hague" qui a fait naufrage au large de Calais, jeudi matin, annonce-t-on chez Llyods.

Selon des messages radio interceptés par la société d'assurances, les hommes grenouilles envoyés sur les lieux ne pourraient pas parvenir jusqu'aux survivants à cause d'un fort courant défavorable.

Selon les gardes-côtes britanniques qui ont recueilli, en fin de matinée ce jeudi, deux survivants et les corps de deux autres marins sur les quinze membres d'équipage, il y aurait sept survivants prisonniers sous la coque retournée, deux dans la partie avant et deux à l'arrière.

Les hommes grenouilles, qui ont été déposés sur l'épave par hélicoptère, poursuivent leurs efforts pour délivrer les survivants.

On entend les survivants appeler au secours

CALAIS Reuter - Les sauveteurs ont commencé jeudi soir à percer une ouverture dans l'épave renversée de la drague Cap de la Hague, qui a été remorquée et échouée près de la plage de Sangatte. Selon les autorités maritimies, on pense que cinq à six marins sont prisonniers de l'épave.

Quinze personnes se trouvaient à bord, quand la drague a chaviré jeudi matin à environ 3 milles de Calais. Deux hommes seulement ont été recueillis jusqu'ici et deux cadavres ont été repêchés.

En de hors des cinq ou six hommes prisonniers de l'épave, cinq ou six marins sont portés disparus.

Le problème, pour les sauveteurs, est maintenant de percer une ouverture assez grande pour permettre aux marins qui se trouvent depuis près de douze heure dans l'épave de pouvoir en sortir.

"Nous pensons qu'ils sont vivants. Ils ont appelé à l'aide. Il y a cinq ou six hommes dedans", a déclaré un porte-parole de la capitainerie du port du Calais.

Hausse des prix du pétrole brut

VIENNE Reuter - Les compagnies pétrolières occidentales ont mis, jeudi, la dernière main à la réponse qu'elles vont faire aux demandes de hausse des prix du pétrole brut formulées par les pays du Golfe exportateurs de pétrole. Compagnies et pays exportateurs ont en effet décidé, jeudi matin, de reprendre vendredi les négociations qui s'étaient ouvertes lundi dernier pour s'interrompre mardi soir.

Les négociations ont lieu entre les représentants des principales compagnies occidentales et les six pays du Golfe, membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole OPEP, Arabie Séoudite, Qatar, Irak, Iran, Kowait et Abu Dhabi.

Les six pays de l'OPEP réclament une plus grande part de ce qu'ils considèrent comme des profits excessifs réalisés par les compagnies occidentales. Ils veulent voir le rapport entre leurs revenus et ceux des compagnies revenir au niveau qui existait en 1972.

Les compagnies sont apparemment d'accord pour envisager de lier les prix du pétrole brut à l'inflation et aux prix auxquels elles vendent le pétrole une fois raffiné. Une des difficultés majeures semble avoir été de mettre sur pied une échelle mobile sans que les compagnies soient obligées de révéler les détails de leurs affaires.

Un tel accord entraînement une revision de l'accord signé en 1971 à Teheran, que les compagnies avaient considéré à l'époque comme garantissant la stabilité des prix du pétrole au moins jusqu'en 1975.

Une augmentation des prix du pétrole brut se traduirait surtout par une hausse des prix affichés. Les autres pays membres de l'OPEP réclameront certainement pour eux-mêmes de semblables arrangements dans un proche avenir.

Les négociations se déroulent alors que les combats font rage au Proche-Orient, mais il apparaît clairement que les délégués des pays producteurs tentent de tenir à l'écart des événements actuels ce qu'ils considèrent comme des négociations purement économiques.

LES ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES | **PROBLÈME NO 10** | LE FOOTBALL

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
but
élu
est
jeu
4
abri
défi
demi
élan
gain
rude
tour
5
arrêt
balle
siège
brave
brisé
bruit
cible
fiche
héros
joute
ligue
prise
repos
siège
tâche
6
débité
entrée
finale
joueur
montre
nombre
plaqué
points
rapide
rebond
réussi
signal
touche
7
arrière
défense
sourire
8
applaudi
bataille
défensif
receveur
9
Argonauts
tentative
Tiger-Cats

La réponse du problème précédent: ministre

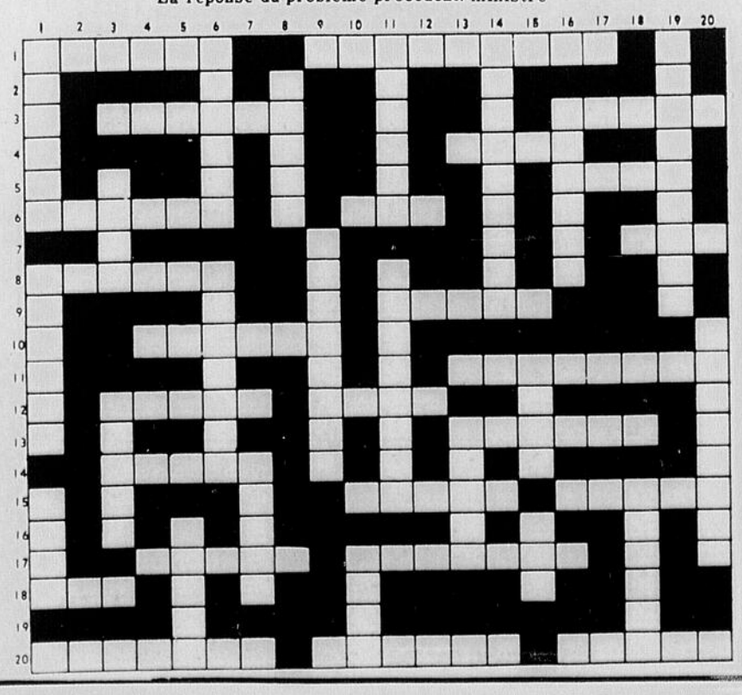

MOT MYSTÈRE

Problème **no 10** **8 lettres cachées** THEME **Le ciment**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
abri
alcali
alumine
arase
argile
assise
auge
auget
B
bâtisse
C
chantier
chape
ciment
crépi
D
dalle
dose
dosage
dure
E
eau
étendue
F
faille
fissure
fond
forme
L
lambris
libage
liais
ligne
M
masse
matériel
moulage
moule
mur
O
outil
P
palier
perré
pose
prise
R
rabot
radier
rainure
règle
S
serre
silice
solide
stockage
stuc
T
talon
taille
temps
trémie
trou

La réponse du problème précédent: brandevin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	T	O	C	K	A	G	E	E	R	A	D	I	E	R
2	C	F	O	N	D	E	A	P	U	B	E	T	O	E	U
3	L	T	C	A	L	A	A	M	R	E	E	N	G	S	A
4	A	E	O	G	P	H	L	I	E	G	L	A	G	L	E
5	L	R	E	B	C	A	T	L	U	D	B	I	I	I	L
6	C	R	E	R	A	E	L	A	E	I	I	T	G	E	L
7	A	E	E	R	S	R	E	I	L	C	U	L	T	R	I
8	L	P	T	S	R	G	I	R	E	O	I	E	O	E	A
9	I	E	A	R	A	E	E	R	U	R	N	L	L	S	F
10	T	M	I	L	E	I	S	E	E	D	U	U	I	I	I
11	N	R	U	R	T	M	S	I	U	G	O	N	E	S	S
12	E	O	O	N	E	O	I	E	R	M	U	S	I	S	S
13	M	F	A	U	P	T	T	E	M	P	S	A	A	A	U
14	I	H	E	S	A	R	A	E	L	L	I	A	T	G	R
15	C	U	T	S	I	R	B	M	A	L	U	M	I	N	E

Cargo français à destination de la Libye

MARSEILLE (Reuter - Un cargo français chargé d'armes et de matériel militaire a quitté Marseille mercredi soir à destination de la Libye, en dépit des protestations des Juifs de France et d'un appel du président Pompidou lancé par le grand rabbin de Marseille.

Ce dernier, le rabbin Israel Salzer, avait demandé un arrêt immédiat de toutes les livraisons d'armes aux Etats arabes, y compris le cargo "Me jean II", qui a une cargaison de bombes, de roquettes et de munitions pour avions, des parachutes et des blindés

Le départ du cargo n'a été marqué par aucun incident, mais quelque 80 membres d'un mouvement de jeunesse juif avaient occupé les bureaux de la compagnie maritime pour le compte de laquelle opère le cargo.

Aucune rançon demandée

MEXICO (Reuter) - Aucune demande de rançon n'a été reçue jusqu'ici à Guadelajara, où le consul de Grande-Bretagne, M. Anthony Duncan Williams, 47 ans, et un riche industriel, M. Fernando Aranguren, ont été enlevés presque au même moment dans deux quartiers différents de la deuxième ville du Mexique.

Quelques heures plus tard, un homme armé tentait sans succès de s'emparer d'un appareil commercial mexicain à l'aéroport de Mexico. Au terme d'un échange de coups de feu avec un agent gouvernemental se trouvant à bord de l'avion, qui se rendait à Monterry, dans le nord du pays, avec 68 passagers, le pirate fut finalement maîtrisé.

Ces incidents font suite à une récente vague de violence qui a déferlé sur le Mexique et provoqué notamment la mort d'un magnat mexicain de l'industrie, assassiné le mois dernier à Monterry par des guérilleros de gauche.

L'ambassadeur du Chili, à Pékin, n'est plus reconnu

PEKIN (Reuter) - Le gouvernement chinois a informé l'ambassadeur du Chili à Pékin, partisan du président Allende, qu'il ne le reconnaissait plus en qualité d'ambassadeur, aprrend-on de source chilienne.

M. Armando Uribe, qui avait annoncé la semaine dernière qu'il maintiendrait son ambassade en dépit du régime militaire au pouvoir à Santiago, a été convoqué mercredi soir au ministère des Affaires étrangères chinois, qui lui a déclaré qu'il ne serait désormais plus considéré comme l'ambassadeur du Chili.

Une cérémonie de commémoration, un mois après la mort du président Allende, a dû être annulée.

Menaces aux Américains en Ouganda

LONDRES Reuter - Le président ougandais Idi Amine a menacé jeudi de rompre les relations diplomatiques avec Washington et de jeter en prison tous les Américains se trouvant en Ouganda si les Etats-Unis se mêlent de la guerre du Proche-Orient, rapporte Radio-Ouganda, captée à Londres.

Le général président, qui a fait part de ses menaces au chargé d'affaires américain à Kampala, M. Robert Keeley, a assuré à ce dernier qu'il n'était pas contre les Etats-Unis, mais contre la politique américaine, qui consiste, selon lui, à s'ingérer dans les affaires des autres pays.

Sears

SPECIAUX du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

SPECIAUX D'UNE HEURE
9 HR. A 10 HR. A.M.

BÂTON DE HOCKEY
Rég.: 2.19
SPECIAL .99 ch.
Palette droite. Gaucher ou droitier.
Sears — Sport — (Rayon 6)

Flash Cube
Rég.: 1.49 — SPECIAL 1.19
Super cubes, embalage de trois. Bon pour 12 photos.
Sears — Photographie — (Rayon 39)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

Robes de chambre
COTON MATELASSE, laver à la machine, de ton imprimé. Grandeurs XS — S — M — L.
Rég.: 15.00 et 17.00
SPECIAL
6.99 et 11.99
SEARS Lingerie pour dames (Rayon 38)

GILETS
pour bambin ou bambine
Gilets 100% Nylon, lavable à la machine. Couleurs assorties. Grandeurs 4 - 6 - 6x. Sears Vêtements pour
SPECIAL
.96 ch.
enfants (Rayon 29)

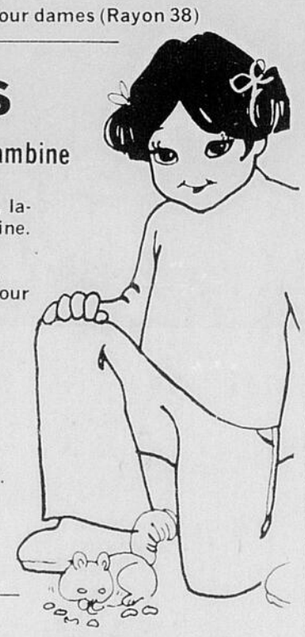

Dormeuses
Dormeuse en coton cachemiré peigné. Couleurs assorties. Grandeurs 2, 3, 4, 6, 6x.
SPECIAL
2/6.00
Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Album Photo
Rég.: 1.99
SPECIAL 1.29
Pouvant contenir différentes grandeurs de photos. Pages adhésives, couleurs assorties.
Sears — Photographie (Rayon 39)

Magic Cube
Rég.: 2.49
SPECIAL 2.19
Magic-cube emballage de trois. Bon pour 12 photos.
Sears — Photographie (Rayon 39)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

AUTO SIZZLERS (1 hre seulement) — Style audacieux. Charge Les en 90 secondes! (RAYON 49) SEARS	Rég.: 3.99	SPECIAL 2.59
JEUX DE HOCKEY — Il lance... et compte! Jeu de hockey, idéal pour les 6 ans et plus. (RAYON 49) SEARS	Rég.: 7.49 —	SPECIAL 6.49
CHAPEAU — Chapeau de feutre ou de fin lainage à la toute dernière mode. Ton de vert, beige, noir, tweed ou à carreau. (RAYON 88) SEARS	Rég.: 10.00 à 14.00	SPECIAL $8 à 11
CAPE — Jolie cape en tricot d'acrylique ressemblent à s'y méprendre à de la laine. Avec une longue rafée de boutons et fentes pour passer les bras (RAYON 88) SEARS	Rég.: 7.99	SPECIAL 4.99
BAS CULOTTE — Tout voile nu, 100% nylon extensible, miel beige, brun soutenu, marine noir. Deux grandeurs 65 à 100 lbs. 100 à 150 lbs. (RAYON 75) SEARS	Rég.: 99¢	SPECIAL 2/1.00
COLLANTS ET LEOTARDS — Ensemble collants et léotards, idéal pour la jeune étudiante, marine ou noir, 12-14 ans seulement. (RAYON 75) SEARS	Rég.: 5.58	SPECIAL 2.49
LIVRE A COLORIER — Livre à colorier, 384 pages, idéal pour occuper vos tout-petits. (RAYON 49) SEARS	Rég.: 98¢	SPECIAL .49
ENSEMBLE DE COUSSINS SIEGE ET DOSSIER — Magnifiques ensembles de coussins pour siège et dossier. Imprimé colonial Sears Décoration intérieure (Rayon 24)		SPECIAL 4.44
TABOURET — Tabouret, style carré, vinyle supporté, olive, or ou mandarin. Décoration intérieur (Rayon 24)		SPECIAL 13.98
COUSSINS — Donner une note de gaieté à votre décor. Décoration intérieur (Rayon 24)	Rég.: 1.99	SPECIAL .77
JERSEY D'ARNEL — 100% lavable et séchable. Largeur 45". Sears Tissus à la verge (Rayon 36)	Rég.: 2.49 à 3.29	SPECIAL la verge 1.99
FIL A CROCHET "LILI" — Choix de couleurs. Paquet de 300 et 400 verges. Grosseur No 10-30. Sears Accessoires de couture (Rayon 25)	Rég.: .65	SPECIAL .44
LAINAGE A CARREAUX — 75% Acrylique, 25% coton. Lavable largeur No 60. Sears Tissus à la verge (Rayon 36)	Rég.: 4.99	SPECIAL 3.46
GILETS BAMBINE — Lavable et séchable à la machine. Sears Vêtements pour enfants		SPECIAL .49
FOURCHETTES A FONDUE — Ensemble de 6 fourchettes. Bois vernis. Fournies avec support. Sears Cadeaux (Rayon 21)	Rég.: 2.98	SPECIAL 1.98
"SAN RENO" TASSES ET SUPPORT — 4 Tasses de porcelaine. Raye multicolore avec support de metal. Sears Cadeaux (Rayon 21)	Rég.: 4.99	3.99
ENSEMBLE DE 6 PLATS A SAUCE — Fabrication de porcelaine. Rayée multicolore. Sears Cadeaux (Rayon 21)	Rég.: 4.99	SPECIAL 3.99
SAN REMO ASSIETTES A FONDUE — Ensemble de 6 assiettes. Couleurs assorties. Sears Cadeaux (Rayon 21)	Rég.: 4.99	SPECIAL 3.99

Mini-Séchoir
Valeur 19.99— SPECIAL
12.99
Sèche-cheveux pliant "Kenmore". Rapide, efficace. Deux positions de chauffage, 320 watts.
Sears Cosmétiques (Rayon 8)

Produits (Revlon)
Lait nettoyant Moondrops. Valeur 2.50 — SPECIAL 1.50
Lotions Rafraîchissantes. Valeur SPECIAL 1.75
Mascara. Valeur 3.00 — SPECIAL 2.00
Fard paupière bleu. Valeur 1.95 — SPE- 1.50
Sears Cosmétique (Rayon 8)

Produits "Max Factor"
Mascara Valeur 2.50 — SPECIAL 1.00
Ombre à paupière bleu Valeur 2.50 — SPECIAL 1.50
Base de maquillage Valeur 5.00 — SPECIAL 3.00
Reluisant pour les lèvres Valeur 2.50 — SPECIAL 1.50
Fond de teint. Valeur 2.00 — SPECIAL 1.00
Sears Cosmétique (Rayon 8)

Lames à raser
Valeur 5/.79 — SPECIAL
5/.49
Lame à raser "Wilkinson" en paquets de 5 lames.
Sears Cosmétiques (Rayon 8)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

CAHIERS D'EXERCICES — Au choix cahier "Hil roy" paquet de 4 cahiers. Aussi paquets de trois cahiers. Sears Papeterie		SPECIAL .59
BRIQUET — Briquet Ronson au butane. Couleurs assorties. Sears Tabagie (Rayon 87T)	Rég.: 3.19 / Rég.: 5.55	1.99 / 2.99
PIPES — Pipes assorties. Sears Tabagie (Rayon 87T)	Rég.: 4.95 / Rég.: 7.95	2.99 / 3.99
BONBONS ASSORTIS — Choix variés. Paragon, Surettes, Cornet guimauve et cornet sucre mou. Sears Confiserie (Rayon 87C)	Rég.: 39¢ pqt	SPECIAL 4/1.00
GILETS 100% ACRYLIQUE — Pour garçon, col haut. Beige marine, brun, bourgogne. S.M.L. XL. Sears Vêtements pour garçon (Rayon 40)	Rég.: 4.99	SPECIAL 3.33
PANTALON DE VELOURS COTELE — Pour garçon, lavable à la machine. Marine brun or ou gris. Taille 25 à 30. Sears Vêtements pour garçon (Rayon 40)	Rég.: 8.99	SPECIAL 5.55
SOUS-VETEMENTS — Panties et camisoles pour fillette. Coton et nylon. Blanc, rose et turquoise. 8 à 14 ans. Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77)		SPECIAL .33
CARDIGAN ET "V"-NECK — 100% acrylique, lavable à la machine. Blanc, bleu, gris et brun. S. M. L. XL. Sears accessoires pour homme (Rayon 33)	Rég.: 5.99 et 6.99	SPECIAL 3.88
CHEMISES DE TOILETTE — Manches longues. Lavable et séchable à la machine. Assortiment de couleurs et grandeurs; Sears Accessoires pour homme (Rayon 33)	Etaient 7.00 à 14.00	SPECIAL 4.88
MITAINE DE SKI — Pour le jeune skieur. Paume de bouvillon, isolant de mousse thermal. Poignet tempête. Sears Sport Rayon 6)	Rég.: 6.99	SPECIAL 4.99
TABLE CIGARETTE — Table avec dessus en marbre. Sears Meubles (Rayon 1)	Rég.: 13.98	SPECIAL 9.98
COMMODE 5 TIROIRS — Style colonial, dessus et devants de tiroirs en érable solide. Sears Meubles (Rayon 1)	Rég.: 94.98	SPECIAL 77.98
OREILLERS — Oreillers mousse déchiquetée, non-allergène. 17 x 24. Sears Literie (Rayon 96)	Rég.: 3.99	SPECIAL 2/5.00
ASPIRATEUR — Modèle leger avec porte accessoires. Filtre permanent. Sears Aspirateur (Rayon 20)	Rég.: 59.99	SPECIAL 49.99
LAMPE COLLEGE — Lampe pour étudiant. Sears Lampes et accessoires (Rayon 34)	Rég.: 21.98	SPECIAL 12.99
AMPOULES — Ampoules 40-60-100 watts. Sears Lampes et accessoires (Rayon 34)	Rég.: 3 pqt/1.47	SPECIAL 3/.88
SOULIERS POUR HOMME — Modèles 4 oeillets, tout en cuir. Teinte de brun, semelle à la mode. 6½ à 10½. Sears Chaussures pour homme (Rayon 67)	Rég.: 17.99	SPECIAL 12.99
DISQUES — Assortiments de disques 45 tours. Sears Musique (Rayon 58)		SPECIAL 12/.97
RADIO PORTATIF — Radio am seulement, modèle de poche. Sears Radio/Télévision (Rayon 57)	Rég.: 6.99	SPECIAL 5.99

Housses
pour planche à repasser
REG. $4.99
SPECIAL 3.49
Garantie de 3 trois ans. Résiste à la chaleur et aux taches. Fixation élastique.
Sears Articles - Ménagers (Rayon 11)

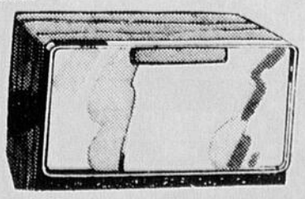

Boîte à pain
Rég.: 12.49
SPECIAL 7.49
Boîte à pain offerte en trois couleurs: Jaune, flâme ou avocado.
Sears Article Ménager (Rayon 11)

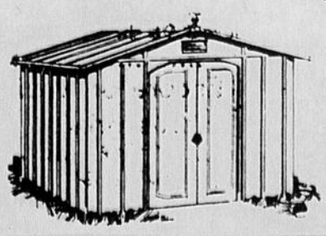

Remise 8' x 9' pieds
Rég.: 179.98
SPECIAL 169.98
En acier. Pour ranger piscine, tondeuse, chasse-neige, etc. Plancher d'acier vendu séparément.
Sears Matériaux de construction (Rayon 64)

Simpsons-Sears Ltd.